

## Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)

### Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F)

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'Etat et la Région Grand Est. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'Etat et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

la circulaire du premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national ;

La délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;

L'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'Etat en région



Communauté de Communes  
Bouzonvillois Trois Frontières

Décembre 2021

## 1\_Contexte et objectifs du pacte pour l'Etat et la région

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région **d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
  - Le pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
  - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Région
- Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et écologique** (avec bilan écologique)

- **Cohésion territoriale et coopérations**

(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)

- **Economie plurielle ancrée dans les territoires**

(de proximité, productive, relocalisation...)

Et trois sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique

- les synergies inter-territoires et interrégionales

- les dynamiques transfrontalières

- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales**

- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, stratégie pauvreté...

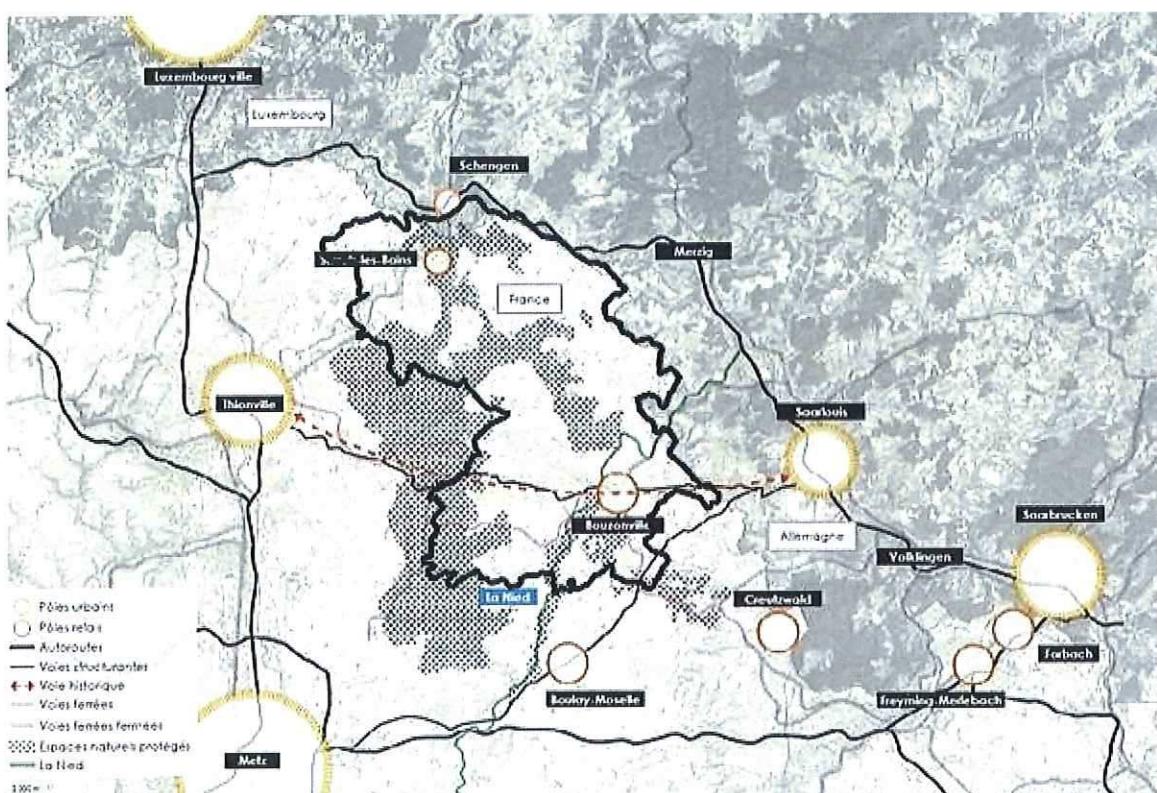
- A niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, stratégie régionale biodiversité, feuille de route santé, schéma régional de développement du tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...

- Au niveau infrarégional : CPIER massif des Vosges, Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCOT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

## **2\_Portée et contenu du pacte de territoire du Bouzonvillois Trois Frontières au..... (date de signature du PTRTE ou de sa mise à jour)**

- Périmètre du PTRTE

Le pacte couvre le territoire de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F). Ce périmètre couvre 40 communes pour une population de 25 682 habitants.



- Convergence progressive des contractualisations existantes

Intitulé du contrat intégré au PRTE	Date de signature du Contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) Nord Lorraine	Décision du conseil communautaire du 3 octobre 2019	Nord Lorrain
Territoire d'industrie	19 novembre 2019	Grand Est
PCAET	Décembre 2019 prescription	Communauté de Communes

		Bouzonvillois Trois Frontières
PLUI	Janvier 2021 Prescription	Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières
OPAH ru	31 mai 2016	Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières
Programme national « Petites Villes de Demain » Bouzonville / Sierck-les-Bains	Juin 2021 (convention d'adhésion « Petites Villes de Demain »)	Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières
Plan Alimentaire Territoriale (PAT)		Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières

« Le présent pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats. Le pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants. »

- Stratégie de développement du territoire

Le territoire de la CCB3F s'inscrit dans un espace commun de développement depuis Metz jusqu'aux frontières de l'Allemagne et du Grand-Duché du Luxembourg et s'étendant d'est en ouest de l'agglomération de Longwy à celle de Bouzonville avec le sillon lorrain et l'agglomération de Thionville au centre. Cette localisation induit des relations économiques et sociales entre les territoires le composant et implique des stratégies et des programmations partagées se traduisant territorialement dans des gouvernances interterritoriales comme celles des 16 epci du nord lorrain, le pôle métropolitain frontalier nord lorrain et Moselle Nord +.

✓ Stratégie inter PTRTE

Cette stratégie inter PTRTE se décline sur trois échelles territoriales :

➤ Sur l'espace nord Lorrain

Face aux transitions économiques, sociales, écologiques et numériques de notre temps, nos territoires doivent, plus que jamais, renforcer leurs capacités à développer, inventer, innover

et ainsi, offrir à nos populations et à nos entreprises, les services qu'elles attendent par la mise en œuvre de politiques publiques dont ils sont les premiers acteurs.

Si notre environnement change, nos territoires doivent de la même façon évoluer et s'adapter en développant de nouveaux modes de faire. L'action publique ne peut donc plus être enfermée dans la stricte notion d'intercommunalité dans des frontières ou des limites administratives y compris départementales. Il convient de prendre en compte l'espace pertinent qui est celui du bassin de vie ou de l'espace cohérent où s'expriment les liens de solidarité et les éléments fondateurs d'un destin commun. Il convient donc de raisonner en territoires de projets et de transcender les notions formelles de limites et de frontières administratives ainsi que de périmètres institutionnels.

L'ambition exprimée ici est de faire reconnaître, et de faire vivre, l'entité naturelle et cohérente que constitue l'espace Briey - Longwy - Thionville - Metz. C'est à cette échelle que pourront se développer nos initiatives communes. C'est à cette échelle que nous saurons faire de nos interdépendances des complémentarités et des atouts pour tous ceux qui y vivent, y étudient, y travaillent et y investissent.

Cet espace, c'est le pôle d'équilibre dans une grande région transfrontalière où le Grand-Duché de Luxembourg occupe une place centrale.

Cet espace, c'est celui de 800 000 habitants, de plus de 260 000 emplois, au cœur d'un axe Ouest-Est (Bassin parisien – Vallée du Rhin) et du corridor européen Nord-Sud qui irrigue puissamment l'Europe dans sa façade occidentale.

Cet espace, c'est celui des migrations pendulaires de plus de 120 000 actifs qui se rendent, chaque jour, pour leur travail principalement au Grand-Duché de Luxembourg et aussi en Belgique et en Allemagne.

Cet espace, c'est celui d'une croissance démographique réelle quand le phénomène inverse est observé chez nos voisins.

Cet espace, c'est celui d'un territoire à vocation industrielle avec une concentration exceptionnelle de filières d'excellence dans les domaines de la sidérurgie et des matériaux, de l'automobile, de la métallurgie, de la logistique et de l'énergie. Il compte aussi trois des cinq plus grandes usines du Grand Est avec les sites de Stellantis, Arcelor Mittal et Renault Sovab.

Cet espace, c'est un puissant pôle de services, dans les domaines de la santé en particulier, avec un maillage exceptionnel d'établissements et une offre complémentaire riche en matière de soins.

Cet espace, c'est un formidable vivier de compétences avec un écosystème varié en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de formations qualifiantes en toutes disciplines.

Cet espace, c'est aussi une géographie unique de vallées, de coteaux, de plateaux, de forêts et de territoires agricoles où se côtoient tous les types de productions et d'élevages.

Cet espace, c'est un héritage patrimonial unique avec notamment son patrimoine bâti, façonné par une histoire tourmentée, une histoire militaire et industrielle où le destin de l'Europe s'est souvent joué.

Cet espace, c'est aussi celui d'un creuset de populations venues de toute l'Europe, et au-delà, pour y travailler et y fonder les foyers des Lorrains d'aujourd'hui, riches de leurs racines et de leurs cultures.

Cet espace, c'est enfin celui d'un laboratoire territorial à ciel ouvert : smart city, hydrogène, multimodalité, réseaux de villes transfrontalières, valorisation des ressources et des déchets, conquête des friches industrielles, lutte contre l'artificialisation des sols, protection de la biodiversité ... Nombreux sont les sujets et les projets sur lesquels les acteurs de Lorraine nord font figure d'exemple.

Cet espace est le nôtre : nous sommes comptables de son avenir et de celui des populations qui y vivent et y travaillent.

C'est avec un optimisme et une volonté qui vont chercher loin dans nos racines communes, dans un passé fait de souffrances et d'épreuves toujours surmontées mais aussi dans une perspective de développement et de progrès que nous décidons de sceller ce pacte commun.

C'est la première fois que nos seize intercommunalités mettent en place une réflexion commune et s'engagent à formuler des propositions et des actions partagées sur cet espace de vie et de projets. Des groupes de travail appelés à dessiner cette stratégie se réunissent à présent, croisant thématiques et territoires.

La question du phénomène transfrontalier est au premier rang de nos enjeux partagés tant celui-ci a un impact sur de multiples sujets : économie, formation, mobilités... Plus de 100 000 travailleurs frontaliers se rendent chaque jour de nos territoires vers le seul Luxembourg. Demain, ils seront potentiellement 150 000, sans compter une démographie allemande en baisse qui nécessitera également le recours à une main d'œuvre qualifiée venue de l'extérieur, et en particulier du nord lorrain. Il est donc essentiel que nous puissions désormais collectivement définir nos priorités politiques et nous organiser afin de faire valoir nos propositions, tant auprès des autorités luxembourgeoises, sarroises et belges qu'auprès de l'Etat et de nos partenaires du Grand Est. C'est notamment la fonction dévolue aujourd'hui au Pôle Métropolitain Frontalier, regroupant 9 intercommunalités frontalières, dont le rôle de porte-parole des collectivités de son territoire est reconnu.

Les mobilités sont un enjeu stratégique, notamment à la lumière de la position géographique de notre bassin de vie. Sur ce sujet, il nous faut apporter des réponses qui permettent de résoudre les difficultés des liaisons nord-sud, voire est-ouest. S'il est nécessaire de nous mobiliser sur le sujet des infrastructures routières (A31bis et les voies parallèles, A30 et VR52, etc.) et de leur financement, nous devons tout autant chercher à développer le ferroviaire afin de répondre à la hausse du trafic avec, notamment, la mise en œuvre d'un Réseau express métropolitain (REM) Metz-Luxembourg. Il convient également de veiller à conserver les capacités offertes par les voies ferrées reliant notre bassin de vie à Trèves et Sarrelouis. Le développement du fret ferroviaire contribuera à affirmer notre excellence logistique, qui peut s'appuyer également sur les offres multimodales que propose notre territoire, avec les ports de Metz et Thionville-Illange et les sites secondaires bordant la Moselle jusqu'aux frontières sarroise et luxembourgeoise. Il sera encore indispensable d'afficher une position commune sur les enjeux de connexions TGV et réseau régional, ainsi que sur la gare Lorraine TGV et l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine. Enfin, évoquer les mobilités, c'est aussi se pencher sur les coordinations entre les réseaux de transports collectifs et les réseaux de covoiturage ou sur

les liaisons cyclables, afin de promouvoir les logiques de boucle de mobilité interterritoriale et transfrontalière.

La question des infrastructures de mobilité ne saurait être déconnectée de la nécessité de travailler ensemble au développement de sources d'énergie alternatives, notamment en développant une filière hydrogène vertueuse et durable. Cette technologie est portée depuis des années au travers de différentes initiatives locales qui ont déjà reçu le soutien de grands groupes industriels. Cette filière, si elle se développe, peut contribuer à modifier en profondeur nos modes et usages en synergie avec la filière électrique automobile portée notamment par Stellantis au cœur de notre bassin. Nous avons le potentiel pour devenir la première région « Hydrogène » de France et voir se développer des unités locales de production.

Il s'agit là d'un exemple de ce qui doit rendre notre territoire compétitif, au cœur des mutations en cours, et s'appuyant sur un réseau de formations qualifiantes ambitieux et de haut-niveau. Ce territoire compétitif existe déjà au travers de nos spécialisations industrielles, que ce soit dans les matériaux, l'automobile, les métiers de la mécanique, de la métallurgie, de l'énergie.

Dans tous ces secteurs nous devons avoir l'ambition de nous inscrire dans la démarche régionale d'industrie du futur. Pour cela, nous pouvons d'ores et déjà prendre appui sur notre potentiel académique et de recherche de très haut niveau, que ce soit sur le plan universitaire, où un rééquilibrage nord-sud est indispensable, mais aussi sur le plan des grandes écoles qui donnent un caractère unique à notre territoire. Ce potentiel, nous devons aussi le renforcer en intégrant le fait que notre bassin d'emploi s'étend de l'autre côté des frontières belge, luxembourgeoise et allemande.

Ce territoire compétitif, nous devons en renforcer l'attractivité. Nous bénéficions d'un potentiel touristique et culturel exceptionnel qui s'inscrit dans son histoire et ses usages dans une logique interterritoriale avec nos voisins européens. L'Histoire a façonné notre bassin et nous a laissé un patrimoine d'une grande variété et d'une grande originalité. La nature, elle aussi, a façonné notre environnement et nous offre des lieux d'exception, ainsi qu'une biodiversité riche. Nous disposons déjà d'équipements culturels et touristiques de haut niveau, que ce soit dans le domaine des loisirs, de l'art, ou des sciences. Notre bassin de vie représente l'échelon pertinent pour mettre en valeur de manière ambitieuse et coordonnée les différents atouts de notre territoire. Nous aurons aussi à réfléchir à une offre d'hébergement complète qui permette d'attirer demain toutes les catégories de visiteurs.

Notre territoire dispose de nombreux atouts qui lui confèrent des potentialités uniques et nous devons aussi en faire un bassin de vie en transition au service de ses habitants. La première de ces transitions est énergétique et porte sur la production de l'énergie. Parallèlement au développement d'une filière hydrogène, il est nécessaire de travailler sur la production d'énergies renouvelables au profit de nos collectivités et de nos concitoyens. Cette production pourrait aussi s'appuyer sur les déchets dont la gestion globalisée est une véritable opportunité d'assurer une meilleure collecte et une meilleure valorisation. La filière bois constitue également un secteur à valoriser fortement.

Enfin, l'histoire industrielle et minière de notre territoire nous amène aujourd'hui à disposer de bassins miniers ennoyés, représentant un gisement exceptionnel d'eau. Nous voulons collectivement garder la maîtrise publique de ce bien commun élémentaire qui sera un facteur

d'attractivité important à l'avenir. Le bien-être de nos concitoyens passe aussi par une action très forte au niveau de la santé. Au cœur de la crise sanitaire que nous vivons, nous voyons à quel point cette question est primordiale. Elle suppose une action de prévention forte tant auprès des jeunes qu'auprès des publics plus âgés. Elle implique une action volontariste afin de cartographier les « déserts médicaux » et de permettre à chacun de nos concitoyens de trouver une réponse médicale ou paramédicale de proximité, dans une logique de complémentarité entre les offres privées et publiques, et qui pourra également présenter un caractère transfrontalier. Elle nous demandera aussi de réfléchir à la question de l'hébergement des séniors afin de permettre à chacun de trouver une situation adaptée à ses besoins et ses moyens. Cela demande, enfin, que nous définissions un programme ambitieux et concerté avec nos voisins en matière de formations médicales et sanitaires, tout en profitant de cette opportunité pour renforcer l'universitarisation du CHR Metz-Thionville.

Notre mobilisation collective devra également porter sur les enjeux liés au numérique. L'ensemble des éléments développés ci-avant ne trouveront une pleine efficacité qu'avec un système de gestion de la donnée qui permette d'optimiser à la fois la question des mobilités, la production d'énergie, l'utilisation de recharges électriques, les questions de santé... Les initiatives déjà existantes sur le territoire doivent nous permettre d'essaimer rapidement et de déployer ces technologies et outils sur tout notre bassin de vie. Demain, le nord lorrain pourra être un territoire 4.0, connecté, au service de ses habitants et des services qui peuvent leur être rendus.

#### ➤ **Sur le pôle métropolitain frontalier nord lorrain**

Le 1er janvier 2019, les Communautés d'Agglomération de Thionville Portes de France, Longwy, Val de Fensch, les Communautés de Communes de l'Arc Mosellan, Pays-Haut Val d'Alzette, Cattenom et Environs, Cœur du Pays-Haut et Terre Lorraine du Longuyonnais créèrent le Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (PMF). Syndicat mixte fermé, regroupant 8 EPCI situés en 1ère et en 2ème ligne des frontières luxembourgeoises, belges et allemandes et présentant au moins 30% de travailleurs frontaliers dans leur population active, le PMF, en accord avec l'Etat, a pour objectif principal d'être le porte-parole des collectivités locales dans le dialogue transfrontalier. A noter que la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières a sollicité son adhésion au Pôle. Après le vote favorable du conseil du 8 avril 2021, la procédure suit son cours. Fort de ses 340 000 habitants, dont plus de 72 000 travailleurs frontaliers (soit en moyenne 52 % de la population active – chiffres de 2016), le PMF représente le territoire de proximité des frontières dans ses enjeux de vie quotidienne notamment. A ce titre, les membres du PMF ont identifié les projets susceptibles d'intégrer le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, ainsi que le proposent l'Etat et la Région Grand Est.

#### Sur la mobilité.

Le PMF demande à être associé aux travaux de mise en œuvre du « Grenelle des Mobilités en Lorraine » porté par la Région Grand Est, notamment pour le Réseau Express Métropolitain. Avec le PMF, SMITU et SMITRAL doivent travailler ensemble afin de coordonner l'offre de transports interurbains sur tout le Nord Lorrain et assurer l'interopérabilité avec les réseaux de transports en commun luxembourgeois. Notamment, la réalisation d'une 3ème ligne de BHNS par le SMITU, permettant de relier le bassin thionvillois à Audun-le-Tiche est une nécessité, de même que le développement du BHNS en transfrontalier sur le secteur d'Audun-le-Tiche et Esch-sur-Alzette.

Concernant les flux routiers, les membres du PMF affirment leur volonté de voir se développer des infrastructures évitant le transit des navetteurs sur leur territoire, par exemple par la création de P+R très en amont de la frontière afin d'éviter aux automobilistes de s'engager sur des tronçons autoroutiers et routiers engorgés et/ou saturés.

Sur le télétravail.

En raison de la crise sanitaire, les employeurs du Grand-Duché du Luxembourg ont massivement eu recours au télétravail, à chaque fois que cela était possible et aussi pour les travailleurs frontaliers. L'effet de cette mesure s'est rapidement fait sentir jusque sur le territoire du PMF : en premier lieu, les tensions en matière de mobilité ont été réduites. Cela a aussi créé une demande de pérennisation de l'exercice d'une partie de l'activité en télétravail au-delà de la période de crise sanitaire qui a amené à ces mesures exceptionnelles.

C'est grâce à un accord fiscal d'exception négocié entre la France et le Luxembourg et prorogé autant que nécessaire que la mise en œuvre de cette mesure a été possible. Cependant, à partir du 30 juin 2021, les mesures fiscales habituelles en matière de télétravail sont appliquées, à savoir l'autorisation pour les travailleurs frontaliers français de télétravailler au maximum 29 jours sur l'année sans changement dans l'imposition. Les dispositions fiscales liées au télétravail des travailleurs frontaliers français au Luxembourg doivent être remises à plat avec pour objectif de passer à 56 jours de télétravail autorisés sur l'année et un fléchage des recettes fiscales qui y sont liées vers un fonds permettant le financement de projets transfrontaliers.

Sur le Services aux habitants et la cohésion sociale.

La crise sanitaire a mis en lumière les interdépendances transfrontalières très fortes à l'œuvre dans le Nord Lorrain. Le premier constat est le départ massif des personnels paramédicaux (infirmières et aides-soignantes) formés en France vers le Luxembourg. Plutôt que la création d'un établissement de formation sur la frontière, les membres du PMF attendent un renforcement des équipements existants (IFSI) sur leur territoire et le développement d'un modèle de prise en charge des frais de formation pour les personnels captés par le Luxembourg.

De manière plus générale, une réflexion sur les politiques de formation est nécessaire. De nombreux secteurs d'activité sont impactés par la fuite des jeunes professionnels formés en France. L'attractivité salariale luxembourgeoise pousse en effet de plus en plus de jeunes travailleurs à faire toute leur carrière au Grand-Duché, après avoir été formés dans les établissements français financés par les filières professionnelles, notamment par l'apprentissage. Une réflexion sur l'accès aux soins et aux remboursements de part et d'autre de la frontière est aussi à engager. Pour la médecine de ville, ce pourrait être une réponse adaptée à la problématique de la désertification médicale.

Nos territoires enregistrent une forte demande d'accueil de la petite enfance en lien avec le travail frontalier des parents. Au-delà du coût induit de fonctionnement qui pourrait être pris en charge par le Luxembourg, il est nécessaire d'assurer la formation de personnels supplémentaires et d'adapter les locaux à disposition.

## Sur la politique énergétique.

En collaboration avec le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, un projet relatif à la production d'hydrogène vert sera développé. Après une première phase d'étude, l'objectif est d'associer l'ensemble des partenaires (chercheurs, universitaires, industriels, collectivités, etc.) pour créer un véritable écosystème de l'hydrogène vert en Lorraine. Une assistance à Maîtrise d'Ouvrage pourrait être missionnée en support technique.

## Sur la Gouvernance du PMF.

Le PMF est une instance de création récente. L'Etat l'a reconnu comme le représentant du territoire de proximité dans ses enjeux de vie quotidienne notamment, au sein de la relation transfrontalière, y compris dans des instances de dialogue intergouvernementales telles que la CIG.

Afin de déployer au mieux son action, le PMF souhaite évoluer d'un organe frontalier vers une structure de coopération transfrontalière de type Eurodistrict, dans un premier temps en associant les collectivités locales luxembourgeoises. Le droit européen propose des formes de structuration juridiques qui s'y prêtent. Mais pour cela, le PMF doit se voir doter de moyens autres que symboliques. C'est pourquoi, comme cela a existé dans les précédents CPER entre Etat et Région, les membres du PMF demandent que leur soit attribuée une ligne budgétaire spécifique et adaptée, permettant au Pôle d'avancer dans une structuration transfrontalière efficace et de répondre à ses besoins en ingénierie.

Ces moyens seront utilisés par le PMF pour établir des partenariats en fonctions des différents domaines à traiter et renforcer les moyens humains disponibles au service des objectifs fixés.

## ➤ Sur Nord Moselle +

Créée début 2017, l'association Nord Moselle + couvre 120 communes regroupées en 6 intercommunalités et plus de 260 000 habitants, ce qui en fait le 7ème territoire le plus peuplé de la Région Grand-Est. Il est composé de la Communauté de Communes du Val d'Alzette, de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, de la Communauté de Communes Bouzonvillois - Trois frontières, de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, et enfin de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Le territoire bénéficie d'une situation privilégiée au nord du Sillon Lorrain, à proximité du Luxembourg et de l'Allemagne, au cœur de la Grande Région. Cette situation géographique du territoire (ouverture sur les 3 frontières : Wallonie, Luxembourg et Sarreländ) est une source de richesses et d'opportunités. Le patrimoine historique et naturel est le support d'une économie touristique en émergence et une agriculture qui reste active dans les zones périurbaines.

Historiquement sidérurgique, l'activité a fortement structuré l'économie jusque dans les années 80, ou, après une période de régression démographique, le territoire a retrouvé un relatif dynamisme. Ainsi, en 2016, le secteur privé concurrentiel du territoire comptabilisait

plus de 42 200 salariés travaillant dans 4 110 établissements employeurs. Sa position frontalière avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne ainsi que son bon positionnement dans le sillon mosellan et lorrain en fait une zone d'importants mouvements de salariés et de flux de marchandises de par son existence d'infrastructures de transport Est/Ouest et Nord/Sud.

Ce territoire est desservi du fait de cette situation privilégiée sur les axes majeurs de communication en Europe avec des réseaux autoroutiers (A31 – Axe Nord/Sud, A30, A4), des réseaux ferrés (le territoire est desservi notamment par le TGV Est Européen) ainsi que la voie fluviale (Moselle à grand gabarit) et la voie aérienne (proximité des aéroports internationaux de Luxembourg et Sarrebruck et de l'aéroport régional Metz-Nancy Lorraine). Malgré l'importance de ces infrastructures de transport, les flux, souvent saturés, se matérialisent principalement sur l'axe nord-sud. Il est à noter que 20 % des entreprises de Moselle sont concentrées sur le bassin de Thionville. L'attractivité liée à l'emploi du Luxembourg quant à elle participe fortement au développement d'une économie résidentielle.

Ce positionnement transfrontalier demeure un axe privilégié en matière d'accueil des travailleurs Luxembourgeois notamment grâce aux infrastructures et réseaux numériques des territoires, qui attire également les entreprises. Ce tournant numérique, initiateur de projets structurants également pour un changement de paradigme, porte notamment sur les usages et la médiation. Pour autant, il en ressort des disparités territoriales tant dans la densité du tissu économique (communes dortoirs) que dans l'attractivité résidentielle.

Ces territoires marqués par l'histoire industrielle, de nombreux espaces contraints, et la faiblesse de certains de nos espaces publics pourraient créer des disparités, et des dynamiques inverses non souhaitées au sein de Nord Moselle +. L'absence d'aide transverse à la mobilité, le manque de cohésion des politiques de développement commercial et touristique, le faible niveau linguistique des frontaliers, le renforcement des spécialisations en matière d'enseignement supérieur, des services aux entreprises, sont autant d'axes de travail qu'il nous faut porter à cette échelle territoriale. Dans la continuité du Pacte Moselle Nord signé en 2012 par l'ex G6, Nord-Moselle + souhaite porter un ensemble de projets commun au sein du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) regroupant des thématiques transverses autour des piliers suivants :

### **Sur le développement durable et la transition écologique :**

Si le développement durable est devenu un enjeu national, il représente aussi une réalité locale pour les EPCI de NM+. Thématique transversale à l'ensemble des politiques publiques, les territoires sont déjà engagés dans les enjeux de transitions énergétique et écologique.

### **Sur les territoires agissant pour la sobriété énergétique**

Face aux objectifs du SRADDET, de la SNBC et à l'obligation de mettre en place un PCAET, les collectivités s'engagent collectivement à l'atteinte des objectifs nationaux, à savoir diminuer la consommation énergétique territoriale et développer la production d'énergies

renouvelables. Soucieuses de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, des actions collectives existent déjà :

- la rénovation énergétique : à travers l'espace FAIRE Nord-Moselle et le dispositif régional SARE, les collectivités de NM+ proposent un accompagnement à leurs habitants sur les projets de rénovation énergétique ;
- les carburants alternatifs : le développement des alternatives aux carburants fossiles pousse les collectivités à s'intéresser aux nouvelles énergies : l'électricité, le GNV et plus récemment l'hydrogène. La proximité de l'A31 et des flux de transports internationaux fait du Nord Mosellan un territoire propice au développement de l'hydrogène où les collectivités de NM+ doivent se concerter, en lien avec la stratégie régionale Hydrogène en cours.
- le développement des énergies renouvelables : déjà impulsée par l'ADEME, GRDF ou la Région, la mise en réseaux des collectivités sur cette thématique est nécessaire pour favoriser le développement des projets de taille importante permettant une réduction considérable des énergies fossiles. Cette approche multi territoriale doit se multiplier, notamment avec le développement des nouvelles filières comme le bois-énergie par exemple.

### **Sur le traitement coordonné des déchets ménagers**

Compétence historique des collectivités, l'ensemble des EPCI de NM+ assure la collecte et le traitement des déchets. Pour trois EPCI, et l'ancien territoire de la Communauté de Communes des 3 Frontières, le traitement est délégué au SYDELON depuis 2010. Le syndicat assure le transport, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de l'ensemble des quatre territoires.

### **Sur des richesses écologiques à protéger**

Fort de sa diversité écologique, le Nord Mosellan a engagé plusieurs réflexions communes sur la protection de la biodiversité et des espaces naturels. Elles se traduisent notamment dans la mise en œuvre des trames verte et bleue, en lien avec les projets des intercommunalités voisines.

Enfin, dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, les EPCI se sont regroupés à travers les Syndicats de Bassin Versants (SBV), dont le SBV Nord Moselle – Rive, le SMO Moselle Aval ou le SBV des 3 Nieds.

### **Sur la Mobilité :**

L'attractivité luxembourgeoise pousse à l'augmentation exponentielle du nombre de navetteurs frontaliers (100 000 actuellement, 150 000 attendus d'ici 2035). Les orientations stratégiques adoptées depuis le début des années 2000 n'ont pas été assez efficaces pour remettre en cause la prévalence de la voiture comme mode de déplacement prédominant des navetteurs. De ce fait, les congestions quotidiennes du réseau routier se multiplient sur l'ensemble du territoire de Nord-Moselle + à proximité de la frontière.

Cette situation est incompatible avec les objectifs de transition écologique. Le constat plaide pour agir vers un report important du trafic frontalier vers le transport multimodal et collectif.

Trois axes stratégiques sont à privilégier :

- le développement des infrastructures : réalisation de l'A31bis pour fluidifier la circulation dans la traversée autoroutière de Thionville, augmentation de capacité des infrastructures ferroviaires vers le Luxembourg pour permettre un cadencement efficace des trains de voyageurs : réseau express métropolitain (REM), développement des réseaux de transports par bus, parkings de co-voiturages, réactivation des lignes ferroviaires secondaires vers Trèves et Sarrebruck ;
- trouver une gouvernance adaptée à nos territoires des différentes Autorités Organisatrices de Mobilités (AOM), d'autant plus que tous nos EPCI - à l'exception de l'Arc Mosellan - assument la compétence « mobilité » ;
- promouvoir les projets partenariaux co-financés de chaque côté de la frontière pour éviter les décisions unilatérales. Nous pourrons alors développer les complémentarités et l'inter-opérabilité de nos équipements pour la qualité du service rendu à nos administrés.

Ces sujets relèvent souvent de niveaux de décision supérieurs ou hors du périmètre de Nord-Moselle + ; néanmoins nos collectivités seront très attentives à être associées et à participer aux réflexions et travaux dans les différentes instances compétentes notamment le Comité Permanent des Mobilités en Lorraine (né du Grenelle des Mobilités), le Pôle Métropolitain Frontalier, etc.

Au-delà de la question frontalière, notre territoire est aussi confronté à des problématiques internes, notamment celle du transport par bus dans la région thionvilloise. Héritage lointain de la sidérurgie, réseau et matériel sont à repenser entièrement pour donner à ce mode de transport une attractivité nouvelle et participer à la transition écologique grâce à deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) autour desquelles s'articulera l'ensemble du réseau couvrant la majeure partie de notre territoire.

Porté par le SMITU, ce projet se limite essentiellement au bassin thionvillois. Une troisième ligne est à envisager permettant de relier Audun-le-Tiche et la future connexion avec les équipements annoncés au Luxembourg reliant Audun à Esch-sur-Alzette et la ville de Luxembourg. Par ailleurs, il est nécessaire d'aboutir à une couverture cohérente de l'ensemble du territoire en terme d'Autorité Organisatrice de Mobilités. En effet, c'est un enjeu essentiel pour réfléchir aux dessertes internes inter-urbaines de notre territoire, actuellement dispersées.

Soucieux de promouvoir la transition écologique, notre territoire a également l'ambition du développement des modes de transports doux. Chaque EPCI a avancé sur la question des pistes cyclables notamment. Il apparaît nécessaire aujourd'hui de promouvoir la connexion entre ces équipements afin de densifier le réseau et lui donner une cohérence à une échelle plus vaste que nos simples territoires. Un schéma de mobilité douce à l'échelle du Nord Moselle est à construire.

Il est essentiel également de donner à nos concitoyens l'accès à des technologies de transports conformes aux ambitions de la transition écologique. L'usage de moteurs électriques (en mode hybride ou non) se développe fortement et est appelé à devenir prédominant. Cela nécessite pour nos territoires à la fois des équipements permettant les recharges de ces

moteurs mais aussi une information sur la localisation de ces points en direction des usagers potentiels. Par ailleurs, l'hydrogène ouvre des perspectives intéressantes. Cette source d'énergie et le mode de motorisation qui en découle semblent bien adaptés aux transports lourds ou collectifs. Cela est vrai pour tout ce qui concerne le transport routier (marchandise et voyageurs) mais aussi pour le transport fluvial (comme le montre le projet Flagship sur la Seine). Le territoire Nord Mosellan offre plusieurs sources d'expérimentations intéressantes : équipements du futur BHNS du SMITU, ou expérimentations pour le transport fluvial sur la Moselle par exemple. Nord Moselle + suivra également avec intérêt les projets de développement de production d'hydrogène qui complèteraient ces expérimentations.

Enfin, nous croyons à la force de l'innovation en matière de mobilité. La situation complexe que nous vivons nous interdit de nous limiter et nous engage à être créatifs. Nord Moselle + suivra donc avec attention le développement de projets expérimentaux tels que « Urbanloop » à Nancy par exemple ou autres.

#### **Sur le Tourisme :**

Le tourisme est source d'opportunités grandissantes pour les territoires, en termes d'image, d'attractivité, d'emploi et d'économie non délocalisable au sens large. Toute l'audace et l'ingéniosité des territoires doivent aujourd'hui se déployer pour imaginer des stratégies capables de répondre aux attentes des clientèles dont les influences sont multiples, complexes, parfois contradictoires, entre réseaux sociaux et goût de l'instantanéité ou quête d'authenticité et de slow tourisme.

La crise sanitaire de la Covid-19 a conduit à de nouvelles expérimentations : raccourcissement des distances, réorientation vers des destinations moins fréquentées, redécouverte d'un patrimoine et de richesses parfois méconnus... Sans présager de l'inscription dans le temps de ces tendances encore trop conjoncturelles, les acteurs du tourisme peuvent néanmoins y puiser l'inspiration et la conviction que tous les territoires peuvent, s'ils s'en donnent les moyens, structurer une offre touristique attractive.

Plus que jamais, la proximité a du sens en matière de tourisme. Depuis la loi NOTRe de 2015, les intercommunalités sont les acteurs opérationnels principaux du développement touristique des territoires. De la création et gestion des zones d'activités touristiques à la promotion, la gamme de leurs missions et compétences est large et offre la possibilité de stratégies ambitieuses. Les 6 intercommunalités du Nord mosellan ont fait le choix de coordonner leur stratégie et leurs moyens en matière de tourisme. Cette volonté et cette ambition communes peuvent être déclinée en 3 axes principaux :

#### Une offre structurée autour de thématiques partagées

Plusieurs thèmes constituent de véritables marqueurs de l'identité du Nord Moselle, et sont aujourd'hui des vecteurs d'attractivité touristique. Les intercommunalités de NOMOS+ ont souhaité qu'ils soient les fils conducteurs d'une offre touristique partagée :

- La Moselle et ses circuits de découverte, et notamment la Véloroute « L'Échappée bleue Moselle-Saône à vélo », itinéraire inscrit au Schéma National des véloroutes et voies vertes.
- Au-delà de la Moselle, la nature au sens large constitue une offre phare du Nord Moselle, qui appelle à être coordonnée. Les expériences auxquelles elle peut inviter sont nombreuses, de la visite de sites aux activités de sport et de loisirs en passant par la découverte du terroir et de ses produits.
- Le patrimoine fortifié à travers les époques, avec un accent particulier pour le patrimoine Maginot, est un 3ème thème fédérateur fort.

#### Une promotion et un marketing touristiques concertés

La collaboration en matière de supports de promotion touristique est déjà ancienne, héritée du SMVT des 3 Frontières. Des éditions communes sont notamment produites en matière de calendrier des manifestations, mais aussi de carte touristique, à l'image de la carte « Le Pays des 3 Frontières en Moselle » parue en 2021. La commercialisation de produits touristiques à l'échelle d'un territoire élargi fait également l'objet de pratiques partagées : promotion et vente des produits de la marque MOSL, réflexions pour la constitution et la commercialisation de circuits et séjours communs... Cette approche marketing doit se poursuivre et s'intensifier.

#### Une mise en réseau des Offices de Tourisme

Ces collaborations constituent des jalons vers une mise en réseau destinée à afficher, promouvoir et commercialiser une offre commune pour la destination « Nord Moselle ».

#### **Sur le développement économique / attractivité :**

Dans le domaine du développement économique, les six EPCI membres de NM+ ont créé le Syndicat E-LOG'IN 4 dès 2014 afin de donner une nouvelle dynamique à l'espace portuaire de Thionville/ Illange/ Uckange/ Florange. L'objectif partagé vise à aménager une ZAC à vocation industrielle et logistique sur d'anciennes friches de la sidérurgie. Afin de consolider les prospects internationaux qui ont manifesté de l'intérêt pour le site, il est indispensable de maîtriser le coût du foncier impacté par les travaux de dépollution. Le classement du site portuaire parmi les sites industriels français « clés en mains » et l'accès au Fonds friches mis en place par l'Etat et la Région constituent des atouts pour cette reconversion.

Parmi les projets envisagés sur le périmètre portuaire, le pôle agroalimentaire transfrontalier nord lorrain doit voir le jour à l'initiative des 6 EPCI de NM+. Initié en 2012 à la suite de la fermeture de l'abattoir de Metz et relancé en 2018 avec un périmètre d'actionnaires élargi à la Meurthe-et-Moselle et au Luxembourg, le futur abattoir vise un potentiel proche de 1 500 tonnes toutes filières.

Autre enjeu important commun à nos territoires : le développement de l'économie numérique. Plusieurs projets entendent répondre à des problématiques partagées : le pôle numérique Thi'Pi, le futur Digital Lab d'ArcelorMittal, la Smart City avec au cœur du dispositif la gestion de la donnée. Par ailleurs, la nécessaire prise en compte de la médiation et de l'inclusion numériques et le développement de nouveaux usages numériques appellent des réponses partagées.

#### **Sur l'enseignement supérieur :**

S'agissant de l'enseignement supérieur, le confortement de l'IUT de Thionville / Yutz, grâce en particulier à l'ouverture récente d'un 4ème département « hygiène sécurité environnement », et le développement de nouvelles formations diplômantes sur le Nord Mosellan vont trouver à se concrétiser à travers l'approbation d'un protocole d'accord intercommunautaire. Il s'agit par cette action d'ancrer l'enseignement supérieur comme vecteur d'attractivité du territoire et de soutenir la recherche, en lien avec l'IUT, les industriels et les pôles de compétitivité, au service du développement de l'emploi.

L'ouverture de ces nouvelles formations supérieures pose avec plus d'acuité la question du développement de l'offre d'hébergement pour les étudiants. Des initiatives visant à la création de nouveaux logements seront engagées en lien avec les bailleurs sociaux et les opérateurs immobiliers du territoire.

#### **Sur le transfrontalier :**

Le fait transfrontalier, à l'échelle du Nord mosellan, constitue historiquement un aspect de la vie locale. Il s'est inscrit ainsi dans les géographies sociales et économiques de ce territoire et a contribué à forger une identité territoriale singulière. Franchir les frontières pour les entreprises et les ménages est donc devenu un acte de la vie quotidienne. Son intensification avec la libre circulation fixée par les traités européens et le développement économique du Grand-Duché du Luxembourg doit amener aujourd'hui les territoires à définir et concevoir des politiques publiques davantage interterritoriales et transfrontalières. Il s'agit face à cette trajectoire globale de développement dépassant parfois les compétences de chacun de nos EPCI, de proposer une réflexion et des modalités d'intervention suffisamment agiles et susceptibles d'accompagner voire d'anticiper les modes de vie et les usages des acteurs locaux (habitants et entreprises) qui eux s'affranchissent des limites administratives de nos communes, nos EPCI et de nos pays. Les tendances démographiques luxembourgeoises et sarroises (population générale et active) doivent enfin amener à mettre en œuvre rapidement de véritables démarches transfrontalières structurantes pour éviter encore de subir.

L'accès aux ressources (emploi, marchandises, biens de consommation, loisirs) de part et d'autre des frontières par les ménages et les entreprises a eu pour première conséquence une évolution importante des mobilités locales. Les marchés de l'habitat ont également été impactés conduisant certains de nos ménages à ne plus trouver des solutions de logement dans nos territoires. Les enseignements tirés de ces bouleversements économiques et sociologiques et les premières réponses apportées en matière de mobilité, d'immobilier d'entreprises, de formation, de projet urbain et de gouvernance conduisent à engager une nouvelle étape d'intervention.

C'est dans le sens de ce constat global d'une asymétrie des relations frontalières que les collectivités associées du Nord mosellan manifestent leur volonté de devenir actrices de leur destin frontalier en construisant des projets avec les autorités locales allemandes, luxembourgeoises et belges voisines et non en subissant les effets collatéraux de la libre circulation. Collaborer en devenant partenaires sur les sujets de la mobilité, de l'emploi et des services s'avère être une étape incontournable pour le développement futur de l'espace Nord mosellan et des territoires à la fois locaux et transnationaux dans lesquels elle s'insère. L'impératif est dès à présent de réévaluer l'échelle de réflexion pertinente pour les programmations infrastructurelles, économiques, culturelles et éducatives locales.

#### ✓ Stratégie de territoire de la CCB3F

En 2021, la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F) s'est engagée dans un projet de territoire visant d'une part à **conforter sa cohésion sociale et territoriale**, d'autre part à **assurer sa transition énergétique et écologique** et à **accompagner sa mutation économique**. Ces principes transversaux se déclinent à différentes échelles spatiales au sein du territoire communautaire : les deux centres-bourgs de Bouzonville et de Sierck-les-Bains, entre les deux centres-bourgs et entre les centres-bourgs et les communes alentour. Ils trouvent également une déclinaison spatiale à travers un cadre à la fois interterritorial (avec les communautés de communes voisines) et transfrontalier (les communes sarroises et le *Land* de Sarre côté sarrois et le Grand-Duché de Luxembourg côté luxembourgeois).

#### ➤ Renforcer les solidarités et la cohésion territoriale

La fusion des deux EPCI du Bouzonvillois et des Trois Frontières n'a pas effacé un certain nombre de différences entre deux -voire trois- bassins de vie bien identifiés ; le sierckois, le bouzonvillois et l'espace plateau entre Kirchnaumen et Colmen. La fusion a également mis en évidence des similitudes d'enjeux entre des ensembles territoriaux marqués par :

- **Un caractère rural encore prégnant ;**
- **Des centralités affaiblies ;**
- **Des relations de complémentarité et de concurrence avec les territoires voisins.**

L'existence à la fois de divergences de fonctionnement (en raison de la faible communication qui existait préalablement entre les deux territoires) et d'interrogations partagées rend nécessaire d'encourager et de rendre visible des **solidarités territoriales** qui seront profitables à tous les acteurs évoluant dans le territoire de la CCB3F.

Outre une plus grande ouverture des bassins les uns sur les autres, le territoire doit relever le défi, inhérent à sa position frontalière et en marge de grandes agglomérations, de fournir aux habitants ainsi qu'à leurs groupements associatifs, une gamme de services portée par des équipements fonctionnels rénovée. **Restaurer les fonctions de centralité** et le rôle d'animateurs territoriaux quelque peu perdus par les centres-bourgs de Bouzonville et de Sierck-les-Bains constitue le premier pas à franchir afin de :

- Compenser les polarisations extérieures exercées sur le territoire par le Luxembourg, les agglomérations sarroises et le sillon mosellan ;
- Retrouver une organisation territoriale équilibrée entre, d'une part, l'offre des deux centres-bourgs et l'offre extérieure de services et, d'autre part, entre les centres-bourgs et les communes alentour.

Cela implique également la construction de **programmations de services à de nouvelles échelles territoriales** par exemple à l'échelle du continuum urbain de Sierck-Rettel-Rustroff-Apach où l'offre de services (culturels et sportifs par exemple) doit limiter l'effet d'évasion des ménages vers l'extérieur du territoire communautaire ou à l'échelle des voies ferrées existantes (Metz-Thionville-Perl\_Trèves et Thionville – Bouzonville – Rehlingen Siersburg) à réactiver par rapport au trafic passager afin de répondre aux besoins s'exprimant aux échelles de la CCB3F, des bassins de vies adjacents comme ceux de Thionville, Sarrelouis) . **Trouver des coopérations entre les deux centres-bourgs** sur les services culturels (musique / lecture publique) et sur les services au public (« France Services »), par exemple, constitue un second levier d'intervention.

Par ailleurs, il s'agira de poursuivre la mobilisation de tous les outils pertinents susceptibles **d'assainir le tissu urbain et garantir la revalorisation des centres anciens** en particulier les ensembles bâtis dégradés qu'ils comportent. Avec une tendance à la paupérisation des secteurs historiques des centres-bourgs, **une reprise via les politiques publiques du parc immobilier** dans ces secteurs (OPAH-Ru, campagne de ravalement de façades, permis à louer, etc.) paraît indispensable à la résorption de la précarité et de la vacance structurelle et à la conservation du bâti dans un bon état. C'est notamment le cas sur la résidence des Pierres Hautes à Bouzonville et sur quelques îlots sur la Grand' Rue à Sierck-les-Bains. A côté de cette volonté de transformer l'offre en logement, des programmes de requalification / réaménagement d'espaces publics déqualifiés et sans qualité, doivent être conduits pour renforcer l'effet vitrine des centres-bourgs.

La démarche de revitalisation étant plus avancée dans la commune de Sierck-les-Bains, lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Centres-bourgs » en 2014, le programme Petites Villes de Demain, dont Sierck-les-Bains et Bouzonville bénéficient depuis cette année, permettra d'étendre la démarche et de lui adjoindre **des objectifs plus ouverts sur les territoires environnants**, à la fois la campagne attenante et les espaces qui bordent le territoire communautaire.

➤ **Rendre le territoire plus agréable pour les ménages résidents et plus attractif pour les entrepreneurs**

La réévaluation des fonctions de centralités dans les centres-bourgs et de l'ensemble des centres villages, outre la perdurance d'un cadre bâti historique, s'inscrit aussi dans **une logique d'intensification et de densification des agglomérations historiques** en tant que principal levier pour réduire la consommation foncière des espaces naturels et agricoles. Le futur PLUI portera cette ambition. Plus globalement, sa mise en œuvre à compter de

septembre 2021 représente l'opportunité, pour l'ensemble du territoire, d'une meilleure desserte en termes :

- **D'habitat**, avec une mise en valeur des centres ouvrant la possibilité de mieux maîtriser l'urbanisation. En dehors des centres-bourgs, des démarches sont en cours à Rustroff, Anzeling et Brettnach par exemple.
- **De services à la population**, par la refonte de la carte des équipements publics et la mise en place de plateformes structurantes favorisant l'insertion par l'emploi en s'articulant avec les services publics;
- **De mobilité**, grâce à des solutions alternatives au tout automobile qui est tout aussi incontournable que subi par les habitants, une première opportunité étant celle de la possible réouverture de lignes Metz -Trèves et Thionville – Rehlingen Siersburg « passagers » traversant pour l'une le Val sierckois et pour l'autre le Bouzonvillois et débouchant toutes les deux sur les pôles d'emploi et de services du land de Sarre . La promotion d'une ligne virtuelle de covoiturage est également à l'étude par la Communauté de communes entre Bouzonville et Metz via Boulay Moselle. ;
- **De santé**, avec le renouvellement en profondeur de l'offre de santé notamment avec l'ouverture dans les années à venir d'une Maison de santé pluriprofessionnelle à Bouzonville articulée avec une offre relais de proximité. Le projet est en cours définition avec les services de la région et de l'ARS. Le projet immobilier bénéficie quant à lui de l'appui de l'EPFGE dans sa première phase de mise en œuvre.

La perspective de voir les centres-bourgs regagner leurs fonctions de centralités s'accompagne d'une volonté de dépolariser le territoire en travaillant selon **une logique de mise en réseau des équipements et des services en développement**. Les polarités secondaires, Freistroff dans le secteur de la Nied et Waldweistroff dans le secteur du plateau, sont essentielles au maillage du territoire, notamment lorsque des personnes résidentes n'ont pas les moyens de se déplacer au-delà d'un périmètre restreint. C'est aussi à travers la revalorisation d'espaces et de bâtiments publics sous-utilisés aujourd'hui (Brettnach, Kirschnaumen, Anzeling, Hunting.....) qu'une proximité nouvelle doit être proposée en lien avec les services de premier rang implantés dans les centres-bourgs. Ces espaces de proximité doivent pouvoir aussi relayer l'offre de services dans les domaines de la culture (éducation musicale et lecture publique). Un fonctionnement avec des têtes de réseau (conservatoire et médiathèque de Bouzonville et école de musique de Sierck les Bains) et des espaces locaux existants (comme les écoles du territoire) ou à créer est à proposer. **Un appel à projet local au sein de la CCB3F pourrait permettre de mettre en œuvre ce principe territorial d'organisation. Le secteur du plateau entre le Sierckois et le Bouzonvillois offre un champs d'application à cette ambition intercommunale mêlant au mieux les échelles spatiales entre proximité et centre bourg notamment.**

L'évasion commerciale et récréative doit être limitée aux seules fonctions que les centres-bourgs du territoire et leurs relais ultra locaux ne peuvent structurellement assumer. Cela suppose que la gamme des services proposés aux habitants soit complète et en état de satisfaire les besoins qui se font jour.

La principale raison qui rend cette dynamique d'évasion possible est évidemment la situation géographique du territoire et ses effets à la fois sur les circulations des résidents et les revenus que certains ménages peuvent tirer de leur activité professionnelle, notamment en ce qui concerne les ménages de salariés employés au Luxembourg.

Cette ouverture au marché de l'emploi international, en de nombreux points bénéfique pour le territoire et ses résidents, ne doit cependant pas effacer la dynamique entrepreneuriale locale et **la capacité du territoire à accueillir des activités économiques.**

Dans le Sierckois, la **transition vers une économie présentielle** doit être encouragée. Une filière touristique s'y développe reposant sur des initiatives privées et publiques et des aménités locales. C'est en exploitant davantage les différentes « pépites » du territoire, véritables vecteurs d'identité, et en structurant les acteurs locaux du tourisme que cette filière économique à part entière sera contributrice de l'attractivité du territoire. La structuration d'une offre globale autour de sites culturels patrimoniaux (château de Malbrouck à Manderen, château des Ducs de Lorraine à Sierck-les-Bains, château de Saint Sixte à Freistroff, Maison de la Dîme à Rettel), d'infrastructures touristiques de niveau régional et/ou national, comme « la Voie bleue Moselle-Saône à vélo » et le GR5F« Saint Jacques de Compostelle », de manifestations festives et populaires de grande ampleur, d'un vignoble « AOC Vin de Moselle », d'une offre d'hébergement (hôtel-spa 5 étoiles, gîtes individuels et collectifs, chambres d'hôtes, camping municipal, ...) et d'accueil touristique (office de tourisme communautaire) constitue un vecteur de développement essentiel. Il en va de même pour les « ressources dormantes » comme dans la vallée de la Nied où un produit touristique autour des activités de loisirs Kayak et pêche peut être imaginé. Un premier levier est d'ores et déjà programmé autour de la création de 6 sites d'accès à la Nied pour les kayakistes dont l'aménagement constitue la première étape d'une démarche loisirs/ tourisme plus large dans son approche thématique (hébergement, restauration, sensibilisation à l'environnement) et dans son inscription territoriale qui se doit de franchir les frontières nationales .

Dans le Bouzonvillois, c'est toute une **tradition industrielle et commerciale** qui doit être reconduite en partenariat avec des acteurs historiques de l'économie locale par de nouveaux investissements dans le processus productif tels que le maintien et l'amélioration des outils de production, à l'instar du programme de modernisation engagé par Manoir Industries devenu SETFORGE. Sur le volet commercial, l'animation collective, avec la création d'un poste de manager de cœur de bourgs, est l'un des piliers de l'action communautaire. L'accompagnement et l'accélération de la digitalisation des artisans-commerçants de proximité, la modernisation des locaux d'activité et de l'outil de production en s'appuyant sur des fonds d'aides communautaires, l'événementiel commercial, sont nécessaires au maintien, à la création/reprise et au développement du commerce de proximité en milieu rural. **La lutte contre la vacance** représente le second pilier de cette ambition qui se traduira, avec le soutien de l'EPFGE, par une démarche d'acquisition.

**La restructuration des zones d'activités et le développement de nouveaux espaces économiques** sont un autre levier qu'il convient de mobiliser pour rendre le territoire plus

attractif et conserver sur place les entreprises susceptibles de se développer. Un espace, le **site de Rettel (secteur ex lorraine tube et lorca) desservi par la voie d'eau et la voie ferrée**, mérite une attention particulière et une ambition territoriale renforcée en le replaçant à l'échelle de la vallée de la Moselle. Le foncier d'activité, aujourd'hui sans démarche de promotion cohérente et articulée, doit pouvoir être renouvelé pour l'existant et sa localisation questionnée dans le respect des objectifs affichés par le SCOTAT. Cette réflexion trouvera bien sûr sa matérialisation dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

➤ **Dans un cadre rural encore préservé, intégrer pleinement les espaces naturels et productifs non bâtis dans l'aménagement du territoire et dans la constitution d'un rapport équilibré avec les centres-bourgs**

La principale couture territoriale qui unit les deux bassins de vie du Sierckois et Bouzonvillois est sans aucun doute le cadre rural dans lequel s'inscrivent les centres-villages de Brettnach et Heining-lès-Bouzonville au Sud-Est et de Kirsch-lès-Sierck au Nord-Ouest. La dimension structurante des deux vallées (de la Moselle et de la Nied avec leurs affluents) et du plateau agricole dans l'organisation du territoire n'est plus à prouver. D'un point de vue humain, ces éléments paysagers ont favorisé la construction d'identités fortes. D'un point de vue environnemental, ils supportent des continuités écologiques parfois insoupçonnées et sont vecteur de développement à travers les activités agricoles qu'ils accueillent.

Là réside tout l'objectif de la démarche **Trame Verte et Bleue** conduite par la CCB3F et actuellement en phase d'expansion. Jusqu'à présent, les études portant sur la trame verte et bleue ont livré des bilans sur l'état des continuités écologiques parcourant le territoire communautaire. Désormais, l'objectif principal consiste à **créer une nouvelle façon d'habiter le territoire en symbiose avec ces espaces** qui présentent un potentiel récréatif encore inexploité. Faire dépasser aux espaces forestiers et humides leur caractère de marge aux yeux de la population est un effort qui doit être entrepris pour diffuser la connaissance des écosystèmes et animer des zones dont l'appropriation est très limitée. C'est à travers une nouvelle ambition pour la vallée de la Nied avec au centre Bouzonville, le massif forestier barrant d'Est en Ouest le territoire (entre Kerling-lès-Sierck et Colmen) et les vallées secondaires du Montenach et du Manderen que doit se dessiner une nouvelle façon d'habiter et de vivre dans l'espace rural. Des démarches se mettent en œuvre notamment avec le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied (SEV3N) sur la mise en œuvre d'un projet autour d'un « parc nature » entre Holling et Guerstling susceptible de prendre en compte les usages agricole et de loisirs et la gestion des cours d'eau. Cet engagement et d'autres à d'échelles plus variables trouveront à travers le PLUI un écho en matière de planification territoriale et dans une moindre mesure de programmation. C'est le cas de la forêt avec l'évolution du climat qui représente sans doute l'un des espaces naturels les plus impactés par la hausse des températures. C'est notamment l'espace forestier entre kerling les Sierck et Colmen et limitrophe de la CC de l'arc Mosellan qui est le plus concerné par cette évolution.

Sur un autre plan, la qualité de l'environnement local, si elle est reconnue, ne trouve pas encore de solutions de gestion et de préservation à la hauteur des défis qui se posent au

territoire. La Maison communautaire de la Nature située à Montenach est appelée à jouer un rôle essentiel dans ce volet de la stratégie territoriale.

L'agriculture, qui accuse depuis quelques années un retournement des pratiques en faveur de la production biologique et de la commercialisation de proximité, est un déterminant fondamental de ce cadre paysager qu'elle le façonne. La mise en œuvre d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** à l'échelle communautaire devra permettre de **fédérer les enjeux d'alimentation et d'écologie** dans un document unique et de promouvoir une reterritorialisation de l'agriculture, les centres-bourgs jouant pleinement le rôle de marché local à travers des dispositifs de vente innovants pour certains et à investir davantage pour d'autres (*drive fermier à Sierck-les-Bains, circuits-courts, marchés du terroir*).

Comme l'agriculture, le secteur des énergies doit lui-aussi trouver sa place dans le champ des activités qui mettent en valeur le territoire. Un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, document guide de cette ambition, est en cours de préparation et les faiblesses du territoire sont connues. **La décarbonation des déplacements et des solutions de chauffage** s'affiche comme une priorité avec, parallèlement, la nécessité de trouver des ressources durables à exploiter. La définition d'un programme Enr reste à définir autour de l'exploitation des ressources que représentent le solaire, l'éolien, la méthanisation et le bois.

C'est ce mixte territorial organisé autour d'une trame de services publics consolidée, de l'émergence d'identités structurantes autour de blocs naturels (vallées et forêt), de « micro-projets de territoire », de la valorisation de l'activité agricole locale à travers la constitution d'un nouveau rapport à l'alimentation et d'une optimisation des énergies renouvelables (filières bois, méthanisation et hydrogène) qui permettra de **construire de la cohérence locale entre les centres-bourgs de Sierck-les-Bains et Bouzonville et l'espace de transition qui les entoure**.

➤ **L'interterritorialité, une double dimension spatiale du développement local à intensifier**

L'espace vécu par les acteurs locaux de la CCB3F (ménages, salariés et chefs d'entreprise) ne s'arrête pas aux limites administratives de la Communauté de communes. Les politiques publiques portées par la CCB3F ont déjà trouvé un champ d'expression interterritorial dans la participation de l'EPCI à l'abattoir du Nord Lorrain. Cette dimension recouvre également **un caractère transfrontalier qui aujourd'hui n'est pas suffisamment développé dans les politiques locales communales et intercommunales**.

Les ménages de la CCB3F se tournent en grande partie vers l'extérieur pour rechercher un emploi, une formation et des loisirs. Cette tendance s'est accélérée depuis les années 2000 et a renforcé le **recours systématique à l'automobile**. Apporter des réponses alternatives à cette situation a conduit la CCB3F à se doter de la **compétence mobilité** en 2021. Les mesures envisagées, par exemple le développement de lignes de covoiturage (Apach/ Thionville, Bouzonville/ Boulay/ Metz) ne peuvent trouver d'applications opérationnelles qu'à travers **une coopération interterritoriale avec les communautés de communes du Nord lorrain**. Une

première ligne de covoiturage entre Boulay et Bouzonville est en cours de discussion avec les élus de la CCPBH. La réactivation des anciennes voies ferrées passagers Metz – Thionville -Perl – Trèves et Thionville – Bouzonville – Creutzwald – Rehlingen Siersburg est aussi une alternative au tout voiture et rentre dans cette clé interterritoriale de programmation.

Ces nouvelles formes de coopération trouvent également un champ d'application dans l'ouverture réciproque d'équipements ou de services publics du quotidien afin de mieux coller aux besoins et aux usages des ménages et d'optimiser les investissements. C'est par exemple le cas dans l'ouverture réciproque de deux déchèteries des Communautés de communes de l'Arc Mosellan et du Bouzonvillois Trois Frontières. Ces approches encore balbutiantes commencent à trouver leur place et leurs espaces de gouvernance dans les futures politiques publiques locales communautaires. L'articulation entre des boucles de loisirs, de la Moselle à la Sarre pour les déplacements deux roues, ou dans la mise en œuvre de Plans Alimentaires Territoriaux afin d'optimiser les ressources et les leviers d'action représentent de nouveaux blocs de coopération interterritoriale.

À cette dimension nationale, une seconde, cette fois ci transfrontalière, reste à construire et à développer. Présente depuis longtemps dans les usages sociaux et économiques du territoire, elle n'a pas encore trouvé sa juste place dans les politiques publiques locales. Des champs nouveaux notamment en matière d'articulation des boucles de voies douces (entre les réseaux sarrois et français) et d'articulation de la trame verte et bleue apparaissent comme **des laboratoires de coopération nouveaux à l'échelle transfrontalière**. Des premières réunions techniques ont eu lieu à ce sujet. Des démarches sont engagées à ce sujet avec le *Land* de Sarre. Multiplier ces formes nouvelles de coopération est donc un objectif et la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal peut constituer, par exemple à travers une démarche Moro, une application concrète de cette volonté. Ces approches territoriales doivent aussi contribuer à couvrir le **champ des services de la santé et de la petite enfance** pour revêtir une dimension de proximité pour les ménages du territoire. La dimension locale transfrontalière demeure fragile comme l'a montré la fermeture des frontières pendant la crise sanitaire. Deux vecteurs, **la promotion du bilinguisme et l'articulation des marchés locaux de l'emploi**, sont essentiels pour **développer cette identité transfrontalière du territoire**. C'est pourquoi la CCB3F souhaite accentuer encore ces axes dans ses nouvelles politiques publiques.

- Vivier de Projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet (relance ou à faire mûrir)	Projets prioritaires choix à faire collectivement par les signataires qui

			<b>s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours (actualisation annuelle)</b>
PAT - Mission d'animation du Programme Alimentaire Territorial – création de poste	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
PAT - Mission d'animation du Programme Alimentaire Territorial – mise en œuvre (en dehors du poste)	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
Agriculture – mise en œuvre programme protection des points de captage du plateau de Sierck-les-Bains	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
Agriculture – Fonds d'intervention pour l'adaptation de l'activité agricole	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
PVD - Mission chef de projet « Petites Villes de Demain »	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
PVD - Mission assistant chef de projet « Petites Villes de Demain » dans le cadre d'un VTA	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
PVD - Mission manager de commerce centres-bourgs	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
PVD - Fonds d'intervention pour l'adaptation des	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	

commerces de centre-bourg			
PVD – lutte contre la vacance commerciale _ maîtrise foncière et réaménagement des cellules commerciales	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières – Commune de Bouzonville	<b>Relance</b>	
Economie – reconversion plateforme Roechling -projet Bahnlog	Bahn log	<b>A faire mûrir</b>	
Economie – Maintien et renouvellement de l'outil de production de Manoir industrie - SETFORGE -appui à la maîtrise foncière du site	Manoir industrie /SETFORGES/ CCB3F/ CDC	<b>Relance</b>	
Economie – schéma et stratégie du foncier d'activité dans le cadre du PLUI	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Emploi – forum de l'emploi transfrontalier	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / commune de Rehlingen-Siersburg	<b>A faire murir</b>	
PVD - Etude Evaluation et Prolongation de l'OPAH ru et mise en œuvre de l'OPAH ru	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
PVD – Développement d'un nouveau	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	

quartier arrière LEP Mairie Bouzonville			
PVD – démolition et réaménagement de la cité Saint Charles _ SCiem Saint Charles	Sciem saint Charles	<b>Relance</b>	
PVD – définition d'une stratégie de réaménagement de du quartier des Pierres hautes sur la commune de Bouzonville	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
PVD – Réaménagement Place Morbach /Grande rue /ilot 23 quai des ducs de Lorraine et 31 Grande rue Sierck - les-Bains	Commune de Sierck les Bains	<b>Relance</b>	
PVD et Schéma de services - Maison mère « France Service » – site de Bouzonville (pôle multi-services LEP)	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
PVD et Schéma de services - Antenne « France Service » – site de Sierck les Bains	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
PVD et Schéma de services – Maison de santé pluriprofessionnelle « tête de réseau » - site de Bouzonville (pôle multi-services LEP) – Phase 1 curage et mise en sécurité	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / commune de Bouzonville	<b>Relance</b>	

PVD et Schéma de services – Maison de santé pluriprofessionnelle « tête de réseau » - site de Bouzonville (pôle multi-services LEP) – Phase 2 Etude de programmation	commune de Bouzonville	<b>Relance</b>	
PVD et schéma de services – Tiers-lieu d'activité « tête de réseau » - site de Bouzonville (pôle multi-services LEP)	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
PVD et Schéma de services - Antenne Tiers-lieu d'activité – site de Sierck les Bains	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>relance</b>	
PVD et Schéma de services – Maison de la jeunesse et des associations - site de Bouzonville (pôle multi-services LEP)	Commune de Bouzonville	<b>A faire mûrir</b>	
PVD et schéma de services CCB3F - Crédation d'un équipement culturel et sportif de centre-bourg sur le Val Sierckois	Commune de Sierck-les-Bains, Rustroff, Apach, Rettel et CCB3F	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services CCB3F – création d'un accueil périscolaire / mise en conformité thermique du groupe scolaire à Sierck-les-Bains	Commune de Sierck-les-Bains	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services CCB3F – création en centre-bourg	Commune de Sierck-les-Bains	<b>Relance</b>	

d'une nouvelle salle associative			
Schéma de services CCB3F - Antenne maison de santé – site de Freistroff	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / commune de Freistroff	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services CCB3F - Antenne maison de santé – site de Waldweistroff	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / commune de Waldweistroff	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services CCB3F - Antenne réseau de services de proximité du Bouzonvillois 3 frontières – site de Chémery les Deux	Commune de Chémery-les-Deux	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services CCB3F - Antenne réseau de services de proximité du Bouzonvillois 3 frontières – site de Brettnach	Commune de Brettnach	<b>Relance</b>	
Schéma de services CCB3F - Antenne réseau de services de proximité du Bouzonvillois 3 frontières – site de Kirschnaumen	Commune de Kirschnaumen	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services CCB3F - Antenne réseau de services de proximité du Bouzonvillois 3 frontières – site de Hunting	Commune de Hunting	<b>Relance</b>	
Schéma de services CCB3F - Antenne réseau de services de proximité du Bouzonvillois 3	Commune d'Apach	<b>A faire mûrir</b>	

frontières – site d'Apach (ancienne gare)			
Schéma de services CCB3F – modernisation périscolaire Apach	Communes d'Apach	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services CCB3F – création de l'ensemble Maison de la Dîme volet ludothèque	Communes de Rettel	<b>Relance</b>	
Schéma de services CCB3F - Développement de l'activité musicale sur le territoire de la CCB3F	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / Commune de Bouzonville / Commune de Sierck-les-Bains/ Conservatoire de Bouzonville	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services – politique de développement du bilinguisme	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services - Développement de la lecture publique sur le territoire de la CCB3F	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / Commune de Bouzonville / Commune de Sierck-les-Bains	<b>A faire mûrir</b>	
Schéma de services – Mise en œuvre de la dématérialisation du service d'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
Aménagement cœur de bourg et village - Aménagement du	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières /	<b>Relance</b>	

site de la Nied et de l'ancien moulin à Filstroff	commune de Filstroff/ Syndicat des eaux vives des 3 Nied		
Aménagement cœur de bourg et village - Aménagement du cœur de Village d'Anzeling – stratégie foncière et mise en œuvre	Commune Anzeling	<b>A faire mûrir</b>	
Aménagement cœur de bourg et village -Requalifier l'artère commerciale « République » à Bouzonville	Commune de Bouzonville	<b>A faire mûrir</b>	
Aménagement cœur de bourg et village – réaménagement de la plateforme sportive	Commune de Bouzonville	<b>A faire mûrir</b>	
Aménagement cœur de bourg et village - Développement d'une offre locative sociale dans l'ancienne salle des fêtes et agence crédit mutuel	Commune de Sierck les Bains / Logiest / EPFGE	<b>Relance</b>	
Aménagement cœur de bourg et village - Aménagement de la friche de l'ancien pensionnat de Rustroff	Commune de Rustroff	<b>A faire mûrir</b>	
Aménagement cœur de bourg et village - Aménagement de l'ancien village cheminot d'Apach	Commune d'Apach	<b>A faire mûrir</b>	

Aménagement cœur de bourg et village - Aménagement du cœur de village Waldweistroff	Commune de Waldweistroff	<b>Relance</b>	
Aménagement cœur de bourg et village – Aménagement friche Flastroff	Commune de Flastroff	<b>A faire mûrir</b>	
Aménagement cœur de bourg et village – Aménagement et renouvellement urbain de Brettnach	Commune de Brettnach	<b>A faire mûrir</b>	
Création d'un réseau de point d'accès Nied pour l'activité Kayak	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
Tourisme – Mise en place d'un Schéma de développement touristique du territoire	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Tourisme – Proposer un nouveau contenu touristique pour le Château de Sierck-les-Bains	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / Commune de Sierck-les-Bains /association du château des Ducs de Lorraine	<b>Relance</b>	
Tourisme – Valoriser le patrimoine bâti de la Maison de la Dîme – muséographie du site	Commune de Rettel	<b>Relance</b>	
Tourisme - Modernisation de l'Office Tourisme des Trois Frontières	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	

Tourisme voie douce - Balisage voie Bleue Moselle Saône – Apach – Sierck-les-Bains - Rettel	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
Tourisme -voie douce - Etude faisabilité boucles modes doux Moselle -Sarre	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
Tourisme – Valoriser le site des Menhirs de l'Europe à Launstroff	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / Commune de Launstroff /association des Menhirs de l'Europe	<b>A faire mûrir</b>	
Tourisme – Projet de 6 nouvelles boucles de randonnée pédestre et amélioration des sentiers existants + nouvelle carte rando du territoire	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Tourisme – Valoriser les sites existants de la Ligne Maginot et faire émerger ceux tombés dans l'oubli	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières / Association du Fort aux Fresques / Association des Casemates du Huberbusch / Association du Michelsberg	<b>A faire mûrir</b>	
Tourisme -- Reprendre toute la signalétique touristique du territoire	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Trame verte et bleue – vallée de la Nied étude de	Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied / communes de la Nied	<b>Relance</b>	

programmation sur la vallée Nied au cœur et autour de Bouzonville	/ Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières		
Trame verte et bleue – reconstitution trame verte et bleue Plateau agricole – phase 1 – communes du plateau	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières et 10 communes du plateau	<b>A faire mûrir</b>	
Trame verte et bleue – reconstitution trame verte et bleue bassin versant de l'Anzeling agricole – phase 1	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières et 6 communes du bassin versant de l'Anzeling	<b>A faire mûrir</b>	
Trame verte et bleue – Réaménagement cours d'eau Montenach et Manderen	Syndicat bassin versant nord Mosellan /communes concernées	<b>A faire mûrir</b>	
Trame verte et bleue – Réaménagement Bordure transfrontalière de Heining-lès-Bouzonville à Apach	Communes concernées / Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Air Energie Climat Territoire – mise en œuvre du PCAET	Communes concernées / Acteurs privés/ Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Air Energie Climat Territoire – définition et mise en œuvre du schéma des énergies renouvelable	Communes concernées / Acteurs privés/ Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	

Aménagement du territoire – PLUI volet transfrontalier	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Aménagement du territoire – PLUI volet foncier stratégie résidentielle et ZAN	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières /EPFGE	<b>A faire mûrir</b>	
Mobilité –ligne de covoiturage Boulay Bouzonville	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>Relance</b>	
Mobilité - Encourager la valorisation des lignes ferroviaires « manquantes » transfrontalières - voie Metz - Thionville – Perl Trèves	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Mobilité _ développement d'une ligne de Transport à la demande et de transport d'utilité sociale	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières	<b>A faire mûrir</b>	
Mobilité _ développement des déplacements piétons _ réhabilitation des venelles du centre bourg de Sierck-les-Bains	Commune de Sierck-les-Bains	<b>A faire mûrir</b>	
Transfrontalier – atelier Transfrontalier pour les communes PVD de Sierck les Bains et de Bouzonville par la MOT	Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières et Communes de Sierck-les-Bains et de Bouzonville	<b>Relance</b>	

Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement **évolutive**. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du pacte fera l'objet **d'une actualisation annuelle**. Ces modifications issues de l'enrichissement de la stratégie et l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. § 3 ci-dessous) et intégrées au fil de l'eau dans le pacte **sans procédure d'avenant**.

### 3\_ Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le vivier de projets qu'il estime structurants, décisifs, importants pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le caractère **prioritaire** des projets (au regard de la stratégie territoriale et des financements disponibles).
3. Les parties prenantes s'engagent à faire avancer les projets retenus comme **prioritaires** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/financement, droit commun, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire murir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE sera bien évolutif.

**Zoom sur la relance** : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou au début 2022) feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad'hoc, voire régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

### 4\_ Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021- 2026 :**
  - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
  - Animer le vivier des projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
  - Identifier un référent technique.
  - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
  - Elaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**

-Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.

-Etre facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.

-Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.

-Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la région et le fonds territorial d'accompagnement des territoires.

-Ce document est sans incidence financière pour la région : les projets listés sont indicatifs et leur financement sera envisagé ultérieurement après passage en commission permanente.

- **Les engagements de l'Etat :**

-Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'Etat.

-Etre facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.

-Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PRTRE.

- Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés.

### **Les Contacts techniques du PTRTE**

Territoire	Région	Etat
Benjamin Baumann Directeur Général de Services <a href="mailto:Benjamin.baumann@ccb3f.fr">Benjamin.baumann@ccb3f.fr</a>	Alexandre MAJERCSIK Directeur de la Maison de la Région Thionville-Longwy alexandre.majercsik@grandest.fr	Albert Anne Adjoint au chef de bureau de l'aménagement du territoire Anne.albert@moselle.gouv.fr
Dailly Franck	03 87 33 60 38	03 87 34 88 92Etsague Hervé

Coordinateur habitat aménagement  <a href="mailto:Franck.dailly@ccb3f.fr">Franck.dailly@ccb3f.fr</a>  03 87 21 14 64	Virginie Ledermann  Cheffe de service Développement territorial de la maison région Thionville - Longwy  virginie.ledermann@grandest.fr  03 87 31 81 57  Laurent DALSTEIN Chargé de mission contractualisation Direction de la Cohésion des Territoires Tel : 03 87 33 61 33 <a href="mailto:laurent.dalstein@grandest.fr">laurent.dalstein@grandest.fr</a>	Chef du bureau des affaires interministérielles-sous préfecture de Forbach Boulay-Moselle  <a href="mailto:Herve.etsague@moselle.gouv.fr">Herve.etsague@moselle.gouv.fr</a>  0387846010
--	---	---

## Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

### Comité de Pacte intégrateur

Pour la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières, le comité intégrateur du PACTE sera issu du comité de suivi mis en place à l'automne 2021 pour l'élaboration du projet de territoire. Il sera proposé d'y associer les forces vives du territoire (associations et acteurs économiques) et de reprendre le principe de représentativité des communes retenu dans le cadre des mesures de collaboration du PLUI qui prévoit d'une part de créer huit délégués territoriaux issus des huit territoires PLUI et d'autre part de prévoir deux représentants des centres-bourgs de Sierck-les-Bains et de Bouzonville. Les Vices Présidents de la CCB3F siégeront tous à ce comité. Il se réunira au moins une fois par an.

Etat : Sous préfet de Forbach Boulay-Moselle

Région : Vice président et/ou le directeur de la Maison de région

CCB3F : Président et Vices Présidents de la CCB3F, 8 représentants des communes et 2 des centres bourgs

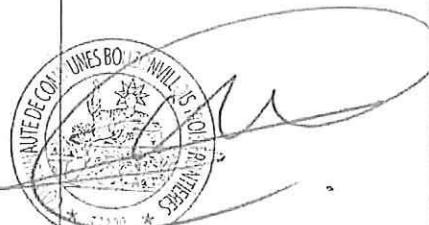
Autres : représentants des associations et des acteurs économiques locaux à désigner, partenaires institutionnels et financeurs (AERM, EPFGE, Chambres consulaires.....).



Le comité technique du suivi du PLUI se tiendra une fois par an avec les contacts techniques du PTRTE identifiés dans la présente convention.

Bouzonville, le 14 décembre 2021

Signataire du Pacte

Territoire	Région	Etat
Armel Chabane 	Jean Rottner	Laurent Touvet
Président	Président du conseil Régional	Préfet de la Moselle





# PACE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

- *Diagnostic* -

Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières (57)

*Décembre 2021*

**COMMUNAUTE DE COMMUNES BOUZONVILLOIS 3 FRONTIERES**

3 bis rue de France - 57320 BOUZONVILLE

Tél. : +33 (0)3 87 21 00 99 - Fax : 03 87 74 78 37

<http://www.ccb3f.fr/>



## Sommaire

Diagnostic du territoire	P. 3
Diagnostic environnemental	P.16
Matrice Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces	P.29
Suivi et évaluation	P.32
Aides déjà accordées	P.37

## Diagnostic du territoire



## Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières

Le territoire de la Communauté de communes du Bouzonvillois Trois Frontières est composé de 42 communes pour une population de 25 187 habitants (2018) répartis dans un espace communautaire de 340 km<sup>2</sup>, ce qui en fait l'une des intercommunalités les moins denses de Moselle. La formation récente de ce grand EPCI résulte de la fusion des deux Communautés de communes du Bouzonvillois et des Trois Frontières en 2017. Par cette fusion, il s'inscrit dans l'espace Nord-Est qui lie le département de la Moselle, la Sarre et le Grand-Duché de Luxembourg, à la jonction de plusieurs plaques territoriales de développement :

...françaises :

- Le Bassin houiller lorrain et le Pays Boulageois au Sud ;
- La métropole de Metz à l'Ouest et au Sud ;
- L'agglomération de Thionville à l'Ouest ;

...allemandes et luxembourgeoises :

- Les agglomérations sarroises à l'Est ;
- Le Grand-Duché de Luxembourg au Nord.

Ces deux territoires en particulier, la Sarre et le Grand-Duché, par leurs dynamiques démographiques, exercent une forte influence sur les espaces voisins parmi lesquels celui de la CCB3F. Avec une baisse démographique soutenue depuis les années 1975 en Sarre et une population en deçà des effectifs salariés nécessaires au Luxembourg, l'attrait pour leurs bassins d'emploi est à l'origine d'une hausse démographique significative dans les communes françaises frontalières, soit l'ensemble de la CCB3F. La prise en compte de ce facteur extérieur est essentielle à la compréhension des dynamiques démographiques propres à notre territoire qui accueille régulièrement de nouveaux ménages actifs et très mobiles.

Eu égard à l'intensité des échanges quotidiens qui s'y déroulent, le territoire se démarque donc comme un carrefour européen de proximité à la marge du sillon mosellan pour des résidents au mode de vie transfrontalier, notamment grâce aux axes A8 et A13 (via les échangeurs autoroutiers de Schengen et de Perl) qui donnent un accès direct aux agglomérations luxembourgeoises et sarroises et à leurs services commerciaux, de loisir, de santé, etc. Mais il est aussi et surtout un bassin de vie à grande échelle dont les aménités doivent être garanties par :

- *Une rénovation des centres*, Bouzonville et Sierck-les-Bains, et de leurs fonctions de centralité dans un contexte où le soutien aux logiques de proximité est devenu urgent pour la survie des territoires ruraux. Cela se traduira, pour Sierck-les-Bains, par une reconstruction de l'offre de services à l'échelle de sa conurbation et, pour Bouzonville, par une réflexion en termes de réseau pour une structuration plus fine et solidaire de la relation bourg-campagne ;
- *Une meilleure accessibilité*, à la fois sociale et physique, aux ressources du territoire qu'il s'agira également d'étoffer car souffrant aujourd'hui de manques. D'un côté, les habitants de l'espace rural doivent pouvoir accéder aux aménités urbaines des centres-bourgs et de l'autre, c'est l'ensemble des habitants du territoire communautaire qui doivent pouvoir profiter au quotidien des ressources du territoire :
  - *les activités de loisirs* en plein-air comme le kayak sur la Nied, déjà proposé par le club nautique de Bouzonville ;
  - *les déplacements* en modes doux et actifs – marche et vélo – entre bourgs et villages et entre villages ;

- *l'alimentation* grâce au réseau d'agriculteurs du territoire qui ont entamé leur transition commerciale au profit du canal de vente court ;
- *les énergies décarbonées* - ENR, méthanisation, hydrogène et bois.

- *Une plus grande cohésion sociale et territoriale* pour une Communauté de communes qui travaille encore à la construction de son unité et où les inégalités tendent à se creuser en contexte frontalier. Une solidarité nouvelle est également à sceller entre les centres-bourgs et la campagne environnante avec l'adoption d'une logique de réseau pour les services de santé. L'installation prochaine d'une maison de santé « mère » à Bouzonville et le conventionnement d'antennes de celle-ci à Freistroff et Waldweistroff donnera l'impulsion pour un accès moins polarisé aux services de première nécessité.

## *1. Les centres-bourgs et leurs campagnes, un aperçu des centralités du territoire*

A chaque extrémité du territoire communautaire actuel, on trouve les deux centres-bourgs têtes de pont des bassins de vie Bouzonvillois et Sierckois. Ces centres-bourgs exercent chacun des fonctions de centralité qui leur ont valu d'être lauréats, en binôme, du programme national Petites Villes de demain (Sierck-les-Bains était déjà lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Centres-bourgs de 2014). S'ils forment le premier rang de l'armature urbaine locale, ils présentent des caractéristiques et des problématiques spécifiques qui les différencient sous plusieurs aspects.

### 1. Bouzonville : un centre-bourg rural et industriel

Situé dans la plaine alluviale de la vallée de la Nied, au Sud du territoire communautaire, le centre-bourg de Bouzonville a gardé de ses origines médiévales sa tradition commerçante encore vivace et son paysage dominé par l'abbatiale Sainte-Croix. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la ville voit s'installer deux établissements industriels, Girling -aujourd'hui ZF- et Manoir Industries, dont le développement de l'activité encouragera jusqu'à la fin du siècle la croissance démographique du bourg. En 7 ans (1968-1975), la population augmente de 500 habitants, la faisant dépasser les 4000 résidents dans la commune. Depuis lors, avec la régression de l'emploi industriel, la population n'a cessé de diminuer pour retomber à 3947 habitants en 2017. 440 emplois sont encore pourvus par Manoir et ZF, leur conférant un rayonnement toujours actif au sein du territoire communautaire où les ouvriers comptent pour 33% de la population active en 2017 (44% au sein de la commune de Bouzonville) d'après l'INSEE.

De l'histoire séculaire de Bouzonville, les formes urbaines en cœur de bourg ont conservé l'héritage laissé à la fois par la période de fondation du bourg et le XX<sup>e</sup> siècle avec des quartiers à l'identité forte, entre habitat de ville en quartiers mixtes et pavillonnaire plus proche des espaces naturels, forestiers et agricoles. Néanmoins, si les tissus sont de bonne qualité, l'offre d'habitat est marquée par le poids du locatif privé et la vétusté d'une grande partie du parc en appartement (d'après une étude de l'AGAPE de 2018). Deux programmes lourds de recomposition du parc sont d'ores et déjà engagés pour la démolition de la résidence des Pierres Hautes et de la Cité Saint-Charles, toutes deux en état de détérioration avancée.

Dans le bassin de vie auquel il donne son nom, le bourg a conservé son attractivité, notamment pour le commerce et les services de proximité, même si ceux-ci ont progressivement régressé ces dernières années. Le Conservatoire de musique et la médiathèque municipale sont les seuls équipements culturels qui présentent aujourd'hui un bon niveau de fonctionnement. La plateforme sportive est quant à elle dysfonctionnelle tant du point de vue de l'organisation des équipements dans la zone que de l'état et du fonctionnement internes des bâtiments. Globalement, c'est l'intégralité de la gamme de services

## Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières

assumés par le centre-bourg de Bouzonville qui doit être renouvelée pour trouver une organisation rationnelle et efficiente sous la forme de Maisons (de santé, de services).

Le bassin de vie bouzonvillois se caractérise en outre par sa ruralité : un semis de petits villages gravite autour de Bouzonville et au sein de la vallée avec une population qui, si elle réaugmente depuis quelques années dans les villages, tend plutôt, sur la longue durée, à la stagnation. Par cette configuration rurale, le réseau des centres locaux du Bouzonvillois est très hiérarchisé avec une tête unique, Bouzonville et la conurbation qu'elle forme avec Vaudreching, des centres relais avec une offre en services de santé, Freistroff (secteur Nied) et Waldweistroff (secteur plateau agricole) et des villages résidentiels qui ont pour la plupart bénéficié de l'installation de ménages travaillant à Metz et désormais, de plus en plus, au Luxembourg avec pour conséquence une déprise et une dégradation des centres-villages au profit des secteurs de construction neuve.

Dans ses environs, le centre-bourg a des liens étroits avec Sarrelouis (usine Ford) et son arrondissement, notamment Dillingen, où l'aciérie *Dillinger Hütte* emploie beaucoup de salariés Français domiciliés dans les communes de la CCB3F et en particulier du Bouzonvillois. Ces liens économiques liés au maintien de l'emploi industriel en Sarre et à la reconduction des qualifications ouvrières de la population locale, sont doublés d'une culture partagée autour de la langue et d'habitudes de circulation de part et d'autre de la frontière. La crise sanitaire récente a montré que ces liens franco-allemands en Moselle, s'ils ont été contraints, sont indispensables à nos territoires.

### 2. Sierck-les-Bains : un centre-bourg de la vallée de la Moselle

A la différence de Bouzonville, dont l'inscription dans l'espace environnant est fondée sur la polarisation d'un espace proche selon un modèle hiérarchisé, le centre-bourg de Sierck-les-Bains présente, par sa situation frontalière plus marquée, un profil urbain différent. Du point de vue paysager, le centre-bourg fait la transition entre la vallée de Moselle française et son versant luxembourgeois, aux pentes plus abruptes et permettant la culture viticole, dans la continuité du paysage luxembourgeois et sarrois. Cela place le centre-bourg, avec le château et le Stromberg qui lui fait face, soit les deux éléments historique et paysager de la vallée, en rupture avec le plateau agricole qui le relie à Basse-Ham et Koenigsmacker.

Niché sur le versant Est de la vallée et dominé par le château des Ducs de Lorraine, le bourg sierckois a conservé sa morphologie médiévale avec une ville-basse au bâti dense. Depuis l'AMI Centres-bourgs en 2014, cette partie de la ville est l'objet d'une restructuration urbaine visant à refonctionnaliser les secteurs en déprise. En raison de sa situation à proximité immédiate de la frontière tri nationale, le bassin Sierckois a connu et connaît toujours une augmentation rapide et continue de sa population qui se répartit principalement entre les villages adjacents de Sierck-les-Bains : Apach, Rustroff et Rettel. Profitant de sites moins contraints, ces villages se sont agrandis et ont acquis des fonctions de centralité propres, transformant la tête de réseau sierckois en un continuum urbain multipolaire en fond de vallée, dans un cadre ayant également conservé son caractère rural malgré l'attraction exercée sur le territoire par Luxembourg Ville. Avec l'échangeur autoroutier de Schengen-Perl, l'accès au Grand-Duché est grandement facilité et détache depuis des années le Val Sierckois de ses relations fonctionnelles avec Metz. Motorisée et hypermobile, la population du Sierckois employée au Luxembourg, correspondant à 54% de sa population globale du bassin en 2017 (AGAPE-INSEE), ne dispose pas de solutions alternatives de déplacement aussi avantageuses que la voiture alors que depuis Trèves, ce sont deux trains par heure qui rejoignent Luxembourg Ville. Au regard de la situation actuelle du trafic routier dans la vallée et la surcharge des bus luxembourgeois, désormais gratuits, la possible réouverture d'une ligne de train passager entre Metz et Trèves avec un arrêt dans le Sierckois est au cœur des attentes du territoire dans le cadre de sa politique de mobilité.

Avec cette tendance à l'hypermobilité des habitants, l'évasion pour l'accès aux services commerciaux et récréatifs est au centre de toutes les préoccupations pour les acteurs du territoire. Ses répercussions sur la fréquentation des services associatifs et des commerces mobilisent aujourd'hui collectivités locales, entrepreneurs et associations autour de la reconstruction d'une offre d'équipements et de

services -commerciaux, culturels et sportifs- attractifs et compétitifs vis-à-vis des territoires voisins - sarrois, luxembourgeois et français- ayant déjà muté en ce sens depuis plusieurs années avec une clientèle sierckoise qu'il s'agira de reconquérir.

Pour créer un véritable creuset d'économie présente, les capacités d'accueil de l'écosystème touristique local devront être approfondies en fond de vallée autour des sites -château des Ducs de Lorraine et Maison de la Dîme pour les plus importants- et en complémentarité de l'offre qui est déjà bien développée dans les communes en haut de versant -à Montenach avec l'hôtellerie, la restauration et la Réserve Naturelle Nationale et à Manderen-Ritzing avec le château de Malbrouck et les dégustations à la ferme. La réouverture d'un point d'arrêt pour les bateaux touristiques, qui sillonnent déjà la Moselle en partance de Remich, pourra y participer et contribuer à la stratégie du centre-bourg de reconquête de ses berges et d'ouverture du bas de ville à la fréquentation touristique.

Une place devra également être trouvée dans ce schéma pour l'usine Lorraine Tubes (Groupe ArcelorMittal), repliée en zone inondable entre Sierck-les-Bains et Rettel sans possibilité de mutation mais avec des opportunités pour le transport ferré et fluvial.

### 3. Le territoire rural intermédiaire

Autour des deux centres-bourgs, un semis de villages épousant les géographies, du plateau au Nord et de la vallée de la Nied au Sud, s'est développé et se trouve désormais tiraillé entre sa vocation d'encadrement dans l'exploitation agricole du territoire et la résidentialisation.

Economiquement, ces communes, qui comptent jusqu'à 1000 habitants pour les plus grandes, sont essentiellement tournées vers l'agriculture en grandes cultures et élevage. Elles se répartissent les 221 exploitations du territoire. En dehors de l'agriculture, le reste de l'activité économique est cantonné à quelques entreprises artisanales avec toutefois très peu de commerces et de services, 50% du tissu économique du territoire étant concentré dans 3 communes (Bouzonville, Sierck-les-Bains et Rettel). Les pôles relais que représentent Freistroff pour le secteur Nied et Waldweistroff pour le secteur du plateau agricole se détachent quelque peu de ce constat dans la mesure où des activités de service se sont installées autour des cabinets médicaux.

Dans ces communes, l'installation de nouveaux ménages constitue le principal élément dynamique.

Dans la partie Nord du territoire, il s'agit de travailleurs transfrontaliers qui, par leur pouvoir d'achat, tendent à faire augmenter les prix de l'immobilier et du foncier dans les communes françaises (lesquels avoisinent les 10 000 € de l'are), si bien que les installations nouvelles progressent vers l'intérieur du territoire, en direction du Bouzonvillois, là où les terrains sont encore épargnés par cette hausse.

Dans la partie Sud du territoire, ce sont encore les salariés du sillon mosellan et surtout de l'agglomération de Metz qui achètent et s'installent autour de Bouzonville et dans la vallée de la Nied.

Dans les deux cas, cela produit un décalage entre les extensions de villages, sous forme de lotissements ou d'aménagements terrain par terrain, à l'architecture contemporaine relativement standardisée avec maisons individuelles et leur garage entourés de haies et les coûts anciens avec leur front bâti linéaire le long de la rue principale fait de maisons mitoyennes ou lorraines avec des agencements intérieurs et extérieurs, grange et usoir, conçus en accord avec des modes de vie révolus. Ces centres de villages - Chémery-les-Deux, Anzeling, Laumesfeld, Launstroff, Rémelfang pour n'en citer que quelques-uns- se marginalisent donc dans la vie des communes car ils ont pour la plupart perdu la qualité et la convivialité de leurs espaces, avec pour cause principale leur désertion par les habitants qui recherchent des biens répondant aux normes de la construction contemporaine.

La vie de ces communes est aussi marquée par :

- *La concurrence des écoles et groupes scolaires pour atteindre les quotas nécessaires au maintien des classes ;*

- *La dépendance à l'automobile* et le peu d'alternatives pour la mobilité de courte ou de longue distance ;
- *Le manque de vie* en dehors des écoles et des terrains de sport malgré les fêtes populaires ponctuelles qui ont encore lieu et dont le succès ne se dément pas. Cela est un indicateur de l'intérêt des habitants pour cette vie rurale qui souffre cependant de carences à combler.

L'existence de deux centres-bourgs et d'un maillage rural très fin avec une localisation préférentielle, à la marge proche du sillon mosellan et limitrophe avec deux frontières attractives, représente un grand atout pour le territoire. Néanmoins, si l'on porte son attention sur la composition socio-démographique du territoire, que l'on observe la façon dont il est habité, il s'avère que des disparités internes profondes alimentent la décohésion sociale et territoriale.

## *II. Dynamiques sociales et démographiques du territoire communautaire*

### 1. Un tableau de la démographie contrasté et en mouvement

Du point de vue démographique et social, des dynamiques contrastées traversent l'espace communautaire lorsque l'on compare centres-bourgs et bassins de vie et bassins de vie entre eux.

On observe en effet que Bouzonvillois et Sierckois ne suivent pas les mêmes trajectoires démographiques. Si les deux bassins réunis connaissent une augmentation de leur population (+342 habitants entre 2012 et 2017 d'après l'INSEE), la répartition de ceux-ci est inégale avec un net avantage pour le Sierckois et les villages à caractère résidentiel qui parsèment le territoire.

Ce mouvement positif ne profite pas ou dans une très faible mesure aux centres-bourgs.

Bouzonville a perdu 231 habitants entre 2007 et 2017 (à l'inverse de villages tels que Anzeling et Ebersviller qui ont gagné entre 50 et 145 habitants sur la même période) résultat pour la commune d'un solde migratoire négatif depuis 1982. L'habitat s'est aligné sur cette démographie contrastée du Bouzonvillois : l'habitat individuel domine les marges et les environs du bourg tandis qu'au centre l'habitat est plus mixte mais en grande partie dégradé et/ou vacant. C'est tout particulièrement le cas du parc locatif privé comme en témoignent la Cité Saint-Charles et la résidence des Hautes Pierres, toutes deux en voie de démantèlement (150 logements locatifs et un peu moins de la moitié vacant). Ces deux exemples illustrent la nécessité de purger et de requalifier l'ensemble du parc locatif par des opérations public-privé difficiles à mettre en œuvre et coûteuses.

Le centre-bourg de Sierck-les-Bains limite quant à lui ses pertes et tend même à regagner des habitants (+45 habitants recensés sur la période 2012-2017). Les premiers effets des démarches engagées depuis 2015 commencent à se faire sentir. La vacance des logements a baissé de 17% entre 2012 et 2017. Les sites structurellement vacants à Sierck-les-Bains ont commencé à être traités mais les démarches à mettre en œuvre (techniquement et financièrement) allongent les calendriers. Il en va de même aux alentours du centre où la tension immobilière encourage à traiter l'habitat de centre-ancien, et ce d'autant plus que les opportunités d'extension urbaine se font plus rares. Toutefois le centre ancien de Sierck concentre encore l'habitat locatif d'entrée dans le territoire et d'entrée de gamme, une situation susceptible rendre captifs les ménages modestes dans cette partie du centre-bourg. La croissance exponentielle de la population du Sierckois due à la proximité frontalière mais aussi au desserrement des ménages, est encore plus visible dans les communes dont les ressources foncières ne sont pas aussi limitées par la topographie qu'à Sierck : un village comme Hunting a gagné 140 habitants en 10 ans, soit 64 nouveaux ménages entre 2007 et 2017. La composition de la population en a été profondément rajeunie.

Cette double lecture s'inscrit dans l'horizon territorial transfrontalier. Ainsi, on voit que la structure de la population du Bouzonvillois et du Sierckois suit l'évolution des territoires allemand et luxembourgeois voisins avec :

- *Pour le Bouzonvillois*, une tendance au vieillissement accéléré de sa population, sur le modèle sarrois ;
- *Pour le Sierckois*, un renouvellement soutenu de la population avec des soldes migratoire et naturel excédentaires et un vieillissement qui semble contrebalancé par l'installation de jeunes ménages attirés par la proximité du Luxembourg.

La question du logement et plus précisément la lutte contre l'habitat préoccupant a pris toute sa place dans les politiques publiques locales avec la conduite d'une OPAH, dans le Sierckois depuis 2017 et dans l'ensemble du territoire communautaire depuis 2018. Depuis 2020, les procédures d'arrêté de péril et d'abandon manifeste ont été multipliées pour contrevenir à la dégradation et la vacance des biens dont pâtit l'image du territoire.

## 2. Des gravités territoriales à recréer autour des services à la population

Prise dans des échanges frontaliers structurants pour son développement interne, la CCB3F doit faire face à des enjeux résidentiels protéiformes et partiellement déterminés par des dynamiques externes. Ces échanges et ces relations territoriales contrastées, parfois faites de rivalités, ne sont pas sans entraver le développement des services et, plus généralement, la cohésion sociale du territoire. En effet, si les nouveaux résidents avec un important capital de mobilité choisissent de s'installer dans les villages et de privilégier des navettes hors du territoire pour accéder à l'emploi et aux services, culturels et sportifs notamment, la dynamique des centres-bourgs s'essouffle au détriment de l'ensemble des habitants qui recherchent des services de proximité. Cela s'observe aussi bien pour les ménages de travailleurs transfrontaliers que les ménages travaillant dans les bassins d'emploi messin, thionvillois ou allemand.

De ce fait, les inégalités sociales se creusent dans le territoire communautaire car les écarts de revenus et d'accès aux services entre personnes mobiles et captifs (personnes précaires, jeunes, personnes âgées) sont de plus en plus significatifs et l'enjeu de cohabitation des populations de plus en plus sensible.

En 2018, le rapport interdécile établi par l'INSEE pour le territoire de la CCB3F indique que les 10% des personnes les plus riches du territoire ont des revenus 3,5 fois plus élevés que les 10% les plus pauvres. A l'échelle communautaire, ce sont les habitants du Nord du territoire ainsi que les communes du pourtour de Bouzonville qui disposent des plus hauts revenus avec plus de 30 000 € par individu dans les communes de Kirsch-lès-Sierck (31 545 €), Ebersviller, Hestroff et Chémery-les-Deux (36 707 €) contre 18 054 € par individu dans certains secteurs du centre-bourg de Bouzonville<sup>1</sup>. A l'échelle du centre-bourg de Bouzonville, les revenus se répartissent géographiquement avec des niveaux de vie plus élevés dans les secteurs d'habitat individuel, en périphérie du cœur de bourg (jusqu'à 27 689 € par individu), et des revenus plus faibles dans les quartiers centraux (entre 18 000 et 20 000 €), directement concernés par le problème de l'habitat locatif dégradé. Dans le cas de Sierck-les-Bains, les chiffres fournis par l'INSEE pour le cœur de bourg, de 24 000 à 25 000 €, montrent que les grands écarts qui existent à une échelle micro locale (1km pour Sierck-les-Bains comprenant, par la topographie du site des secteurs très différents) sont gommés par les très hauts revenus gagnés par certains habitants salariés au Luxembourg.

Les résidents de ces secteurs Bouzonvillois et Sierckois paupérisés sont la plupart du temps captifs et ne trouvent pas localement, ou alors en quantité insuffisante pour satisfaire leurs besoins, des services, des équipements et des aides parfois essentiels. Cela comprend :

- *Les services de santé* (médecine générale, médecine spécialisée, professions paramédicales), surchargés en l'état actuel (3,9 médecins pour 10 000 habitants) et avec la perspective à court/moyen terme de voir les professionnels partir en retraite (75% des médecins en exercice ont plus de 55 ans) ;

---

<sup>1</sup> Niveau de vie winsorisé par individu calculés par carreaux de 1km<sup>2</sup>, valeurs de 2015

- *Les équipements culturels et sportifs* aujourd’hui inadaptés ou inexistant. Dans le cas de la commune de Sierck-les-Bains, le socle de base des équipements sportifs a disparu (gymnase des Récollets démolie, gymnase du collège dégradé) avec une fuite de l’offre proposée localement vers Kœnigsmacker et la concurrence des équipements neufs de Cattenom, Basse-Ham, Schengen et Perl. L’action aujourd’hui envisagée porte à la fois sur la construction d’équipements neufs pour entraver le phénomène d’évasion et la constitution de partenariats fonctionnels entre les structures des deux centres-bourgs (école et conservatoire de musique dans un premier temps) pour renouveler l’offre culturelle et la rendre accessible ;
- *La mobilité* qui se résume aujourd’hui à emprunter quotidiennement la voiture pour tous les déplacements, de longue comme de courte distance. Sans ligne ferroviaire passager ou de système de covoiturage développé et des déplacements doux limités à quelques segments désarticulés entre eux (une seule piste cyclable, des venelles en centre-bourg de Sierck-les-Bains non valorisées pour les circulations en ville, des chemins de village qui pourraient être mieux entretenus et balisés), les habitants sont contraints à être motorisés (à l’exception de Bouzonville et de Sierck avec 88 et 89%, toutes les autres communes de la CCB3F présentent des taux de motorisation supérieurs à 90%) avec souvent plusieurs voitures par ménage et confrontés à des problèmes de stationnement ;
- *Le réseau d’aides publiques* (recherche d’emploi, aide à la constitution de dossiers) fonctionnant encore avec un système de permanences difficilement appropriable par les habitants concernés et centré sur les communes centres. Le constat d’une indispensable réorganisation du service public a motivé un travail de renouvellement de l’offre engagé en 2019 avec un schéma de services en cours d’élaboration autour d’une maison de services mère et de relais dans les communes.

De manière générale, un besoin de renouvellement de l’offre se fait sentir dans l’ensemble de la population qui souscrit à nouveau à la consommation de proximité et semble prête à soutenir les acteurs du territoire dans leurs initiatives. La refonte de la carte des services à l’échelle communautaire permettra de faire cohésion sociale et territoriale entre des habitants et des acteurs du territoire qui ne partagent pour l’instant que peu d’intérêts communs aux deux bassins de vie. La construction d’une offre locale sera également l’occasion de combler les effets consécutifs aux écarts de richesse, en faisant circuler les revenus dans le territoire.

Ce retour à la proximité, appelé par les habitants et la collectivité, est palpable dans les dynamiques de mutation récentes de l’économie locale vers plus d’ancrage et de mise en valeur des ressources in situ, qu’elles se rapportent à une localisation frontalière privilégiée ou à des productions et des savoir-faire.

### *III. Un emploi frontalier répandu et une économie locale diversifiée*

Face à l’augmentation continue du travail transfrontalier, principalement dans les secteurs tertiaires au Luxembourg et industriel en Allemagne -la qualification industrielle d’une partie des habitants ayant perduré-, un ensemble d’activités continue de fournir un emploi local important dans les secteurs industriel, artisanal et des services de proximité, les deux bassins de vie présentant des profils très différents avec :

- Une mutation économique orientée vers les services touristiques et l’agriculture dans le Sierckois (produits du terroir et productions artisanales en lien avec la gastronomie locale, vente en canal court) ;
- Une reconduction des fondements historiques de l’économie locale – industrie, commerce, services- dans le Bouzonvillois.

## 1. L'emploi transfrontalier : un facteur de croissance démographique et d'augmentation des revenus

Les vingt dernières années du territoire ont été principalement marquées par l'amplification du mouvement transfrontalier lié au développement économique enregistré au Grand-Duché de Luxembourg. De nombreux ménages de travailleurs transfrontaliers, aussi bien composés de nouveaux habitants que de résidents originaires, se sont donc installés dans le territoire pour accéder aux emplois et aux rémunérations, souvent plus avantageuses, disponibles outre-frontières en Allemagne et au Luxembourg.

Selon l'AGAPE, à partir des chiffres de 2017, 42% de la population active résidente du territoire de la CCB3F travaille en Allemagne ou au Luxembourg (53,8% dans le Sierckois et 28,9% dans le Bouzonvillois). Dans certaines communes, ce taux s'élève à plus de 70% (74,3% à Apach, commune limitrophe de Schengen et de Perl, et 72,9% à Guerstling, commune limitrophe de Niedaldorf en Sarre). Même si on remarque que les travailleurs employés au Luxembourg sont encore proportionnellement plus nombreux à résider dans le territoire de l'ancien EPCI des Trois Frontières - et inversement les salariés employés en Allemagne plus nombreux en proportion dans le Bouzonvillois -, cette orientation des bassins de vie vers deux bassins d'emploi distincts s'estompe avec une recrudescence des travailleurs employés au Luxembourg logés dans le Bouzonvillois, à plus forte raison dans les communes où le travail transfrontalier est peu développé. Le poids pris par le travail transfrontalier dans la vie du territoire en termes d'emploi et de formation, de niveau de services, de cohésion sociale et de mobilité quotidienne a beaucoup cru dans le débat local. Cette tendance pourrait devenir clivante pour les acteurs du territoire car si la proximité frontalière est effectivement une chance, elle est aujourd'hui peu équitablement partagée avec, parallèlement, des effets d'éviction, en raison de la hausse des prix d'achat immobiliers et fonciers.

Si l'incertitude et les effets néfastes engendrés par la proximité frontalière sont de mieux en mieux connus, un travail autour des opportunités a été engagé et devra être poursuivi dans les années à venir. Les besoins de main d'œuvre salariée restent conséquents en Sarre comme au Luxembourg et les effets conjoncturels de la crise sanitaire n'a finalement que ralenti un phénomène qui ne perdra sans doute pas de son ampleur dans les années qui viennent, d'après l'AGAPE. C'est dans ce contexte que le forum de l'emploi transfrontalier, organisé conjointement par la Ville de Bouzonville, la Ville de Rehlingen-Siersburg (Sarre) et la CCB3F, est un puissant outil à la fois d'insertion et de dialogue entre collectivités sarroises et françaises.

## 2. L'industrie : encore un facteur d'activité et de rayonnement

Aux fondements de la vie économique du territoire, la place de l'industrie dans le peuplement, l'emploi et la culture locales est primordiale, et ce plus particulièrement dans le Bouzonvillois où la tradition industrielle, plutôt que de s'effacer, suit la voie du renouvellement et de l'innovation. Dans le cas du Bouzonvillois comme celui du Sierckois (usine Lorraine Tube à Rettel), les implantations industrielles actuelles sont restées les mêmes qu'à l'installation des entreprises, situées en cœur ou en entrée de ville.

Le Bouzonvillois est en effet toujours un fief de l'industrie, le principal secteur du territoire avec 428 salariés employés par ZF et 172 par Manoir Industries. Les acteurs historiques de l'industrie dans le territoire (ZF et Manoir Industries à Bouzonville mais aussi Lorraine Tubes à Rettel), même s'ils n'emploient plus à la hauteur des premières décennies de leur installation, sont encore présents et seront dans un avenir proche confrontés à des choix concernant aussi bien leurs sites que leurs processus productifs avec :

- *Manoir* qui projette d'installer de nouvelles forges sur son site bouzonvillois, permettant une modernisation de la production suite à l'incendie qui avait détruit une partie de l'usine en 2019. Malgré son placement en redressement judiciaire, la

société compte des soutiens institutionnels provenant de la CCB3F, de la Région, de la Caisse des Dépôts et de Moselle Attractivité pour son redéploiement ;

- *Lorraine Tube*, dernier établissement industriel du Sierckois et dont l'activité a périodicité, qui profite de la multimodalité de son site mais qui est en même temps touché par le risque d'inondation fixé par le PPRI. Cette situation ambivalente entre le potentiel offert par la localisation et les contraintes de site laisse penser qu'une réflexion est à entreprendre sur la prise en compte des risques dans le développement économique local.

Le ralentissement, généralisé à l'ensemble des établissements du territoire communautaire, des activités industrielles dénote avec les besoins de main d'œuvre exprimés par les établissements sarrois face à l'effondrement de la population active dans la région et les qualifications des actifs du territoire.

### **3. Une économie présenteille autour des services et du commerce**

Par des raisons aussi bien liées au déclin industriel qu'à la résidentialisation accrue du territoire, on observe à ce jour que 65 % des établissements recensés dans le CCB3F appartiennent à la sphère présenteille. Le secteur des services est celui qui a gagné le plus d'établissements sur la période 2013-2018 avec 24 nouveaux établissements d'après l'étude inter consulaire remise par la CCI de Moselle en 2018.

Dans les deux centres-bourgs, les secteurs du commerce et des services représentent entre 70 et 80 % de l'activité qui y est recensée.

Néanmoins, la rétraction des activités commerciales est perceptible en coeurs de bourgs :

- *A Bouzonville*, où, en dehors de la rue de la République, axe commerçant principal reliant l'hôtel de ville et l'abbatiale, les cellules commerciales ont été massivement abandonnées ;
- *A Sierck-les-Bains*, où la vacance commerciale très élevée, au moment de la candidature à l'AMI Centres-Bourgs est en cours de résorption par la mise en œuvre d'une politique d'animation commerciale et de soutien à la modernisation des locaux commerciaux.

En dehors des centres-bourgs, la répartition sur trois grands axes -frontière allemande, axe mosellan et axe Sarrelouis-Thionville- du foncier d'activité local ne permet quant à lui pas de remplir les zones d'activités comme elles le pourraient, les laissant ainsi sans projet et sans vocation. Face à ce manque d'attractivité des zones pour les entreprises, ce sont des activités de l'économie présenteilles qui occupent une partie des surfaces disponibles et grèvent la lisibilité fonctionnelle des espaces qui deviennent de fait, et contre tout usage rationnel, mixtes. Un travail d'évaluation de ces zones a été entrepris et devrait orienter les choix de gestion et de classification du prochain PLUi.

Parallèlement aux services privés, dynamiques grâce à un réseau d'entrepreneurs ancrés dans le territoire, les services publics accusant aujourd'hui une bonne dynamique, en accord avec les besoins exprimés par les ménages et la nécessaire rénovation d'un parc de logements pour partie vieillissant, sont :

- *Les services sociaux et de la petite enfance* (RAM et deux multi accueil à Bouzonville et Apach, Lieu d'accueil parents-enfants, signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF de Moselle) qui s'inscrivent dans le projet communautaire avec la perspective de s'étoffer encore au cours des prochaines années avec la création d'une ludothèque adossée au projet patrimonial et muséographique de la Maison de la Dîme de Rettel ; un projet Espace de vie sociale dans la commune de Hunting est également en cours d'élaboration.

- *L'OPAH-RU*, d'abord fléchée sur le secteur sierckois et aujourd'hui étendue à l'ensemble du territoire communautaire, avec 376 contacts pris depuis le lancement de l'opération en 2017.

Le projet du territoire consistera à prolonger la qualité des services existants et à les étoffer en les organisant au plus près des attentes manifestées par les habitants et de leurs évolutions récentes.

L'agriculture et l'alimentation en feront partie via la mise en œuvre d'une politique intégratrice entre paysage, valorisation économique et santé publique.

#### **4. Une terre agricole**

Avec la constitution de la CCB3F en 2017, la couture réalisée au niveau du plateau central a rendu le caractère agricole du territoire prédominant dans le paysage communautaire. Du Nord au Sud, c'est une succession de paysages travaillés par les 221 exploitants du territoire qui s'offre à la vue avec :

- *Au Nord*, la vallée de la Moselle et les paysages de vignes labellisées AOC Vins de Moselle ;
- *Au centre*, autour de Waldweistroff, le plateau agricole et d'épaisses bandes forestières ;
- *Au Sud*, dans les environs de Bouzonville et de la vallée de la Nied, des prairies permanentes et des zones humides.

La répartition des filières d'élevage et de grandes cultures est homogène à l'échelle du territoire et les ateliers maraîchers sont de plus en plus nombreux à s'installer.

Selon les données de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique Grand Est (citées par Envyliis dans l'étude de faisabilité pour le développement de filières à bas niveau d'intrants), les surfaces dédiées à l'agriculture biologique ont triplé entre 2014 et 2018 dans la CCB3F, témoignant d'une dynamique et d'un investissement des exploitants en faveur de l'agriculture de conservation des sols. Cette transition est soutenue par la collectivité qui accompagne financièrement les éleveurs et commande des études pour la mutation des filières. L'aide communautaire à l'émergence et au développement de jardins et vergers et l'appel à projet « Production de légumes et approvisionnement de la restauration collective » en mars 2021 procèdent de cette volonté d'accompagnement.

En dépit de la qualité reconnue des produits locaux et de l'intérêt croissant des habitants pour ceux-ci, les points faibles du territoire demeurent la diversification limitée des productions et le maintien pour certaines, le lait et les céréales notamment, de canaux de distribution long.

Globalement, et ce malgré l'extension des espaces urbanisés, l'agriculture se maintient avec quelques reprises par de jeunes exploitants et plus généralement grâce à des agriculteurs prêts à adapter leurs méthodes aux exigences de proximité et de qualité actuelles.

#### **5. Les mutations de l'activité**

Qu'il s'agisse d'industrie, de services ou d'agriculture, le territoire a engagé sa mue économique, le Sierckois ayant pris une avance sur le Bouzonvillois. De nouveaux vecteurs de développement sont apparus :

- *Les circuits-courts* : de nombreux agriculteurs pratiquent désormais la vente de produits fermiers, bruts ou transformés, en canal direct via des *drive fermiers*, des

distributeurs locaux, les marchés ou les associations de vente en circuit-court. Ces modes de vente sont plus répandus dans le Nord du territoire mais ils se sont étendus au Bouzonvillois où l'on trouve deux associations de vente en circuit-court, des distributeurs et un magasin de produits locaux. Le double enjeu écologique et alimentaire posé par l'agriculture trouve des réponses dans les démarches entreprises au sein de la CCB3F, telles que l'incitation à fournir les établissements de restauration collective scolaire. Il s'agira de les reconduire à un plus long terme ;

- *Le tourisme* : la CCB3F a récemment repris la gestion de l'Office du Tourisme en régie et prend le pari de développer les activités qui concourent à la fréquentation des sites naturels et patrimoniaux du territoire. Là encore, le Sierckois est plus avancé que le Bouzonvillois concernant l'hôtellerie et la restauration. L'objectif vise à renforcer l'offre et les contenus de visite, de qualifier les espaces publics, de participer à la mise en valeur de la véloroute Voie Bleue qui longe la Moselle de Apach à Rettel et de professionnaliser l'accueil des visiteurs, sur le modèle de stratégie touristique de la Sarre et du Luxembourg. Dans le cadre de la Voie Bleue tout particulièrement, la bonne prise en compte de la dimension interterritoriale du projet sera une condition *sine qua non* de réussite. Ce travail autour de la Voie Bleue sera donc inclus dans le projet de boucle de circulation douce transfrontalière, raccordée aux différents linéaires existants ou à venir, permettant aux touristes comme aux habitants de se déplacer le long de tracés continus ;
- *Les pôles de service relais* : à côté des centres-bourgs têtes de réseau, deux pôles de services, Freistroff (secteur Nied) et Waldweistroff (secteur plateau), qui rassemblent des professionnels de santé, des commerces de proximité, des équipements publics, se sont développés. Ces centralités constituent un atout pour le maillage du territoire et doivent être confortées dans leur rôle en partenariat avec les centres-bourgs ;
- *La rénovation des centres-bourgs* : tandis que Sierck-les-Bains a entamé depuis plusieurs années un processus de revitalisation et s'ouvre déjà à de nouvelles perspectives de développement, la mise à niveau du centre-bourg de Bouzonville, qui est à l'aube de sa restructuration, passera par la modernisation des espaces commerciaux de la rue de la République, l'installation d'une maison de santé, la réaffectation paysagère des délaissés ferroviaires et le prolongement du parc de la Nied.

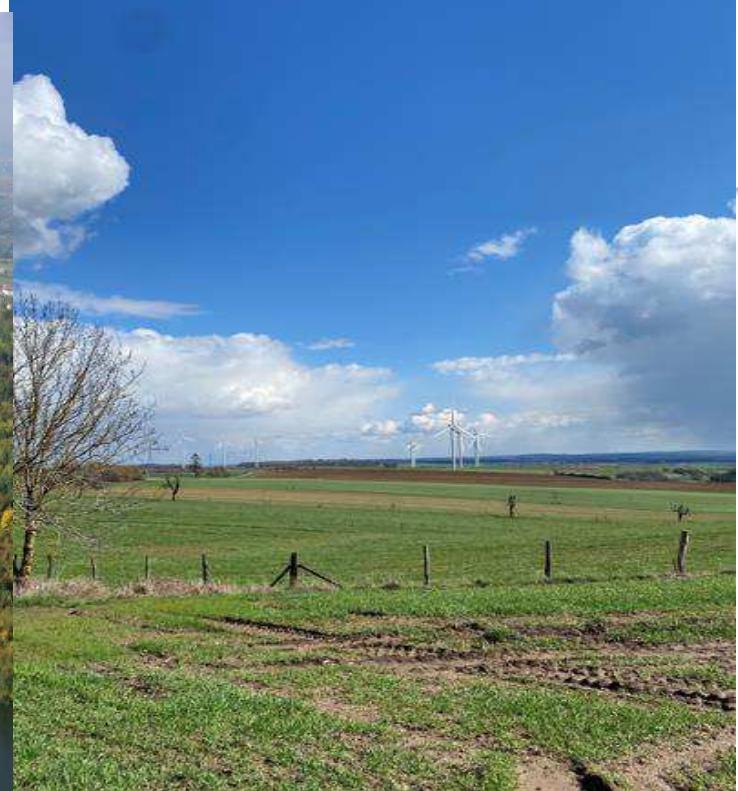
### *Quelques principes directeurs pour le développement territorial*

La localisation du territoire dans un emboîtement d'espaces locaux, régionaux et internationaux est matriciel dans la façon dont les habitants et la collectivité conçoivent leur identité, leur mode de vie et d'action et leur avenir. Renoncer aux racines économiques et sociétales historiques du territoire serait une œuvre de fragilisation pour une population très attachée à l'histoire des lieux. Un travail d'anticipation et de projection dans un futur souhaitable est cependant indispensable à l'évolution naturelle de la société rurale et à son accompagnement dans les meilleures conditions en faveur de l'égalité des chances, face aux stratégies d'attractivité déployées par les grands centres urbains et les

## Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières

bassins d'emploi et de services dynamiques ailleurs en France, en Sarre et au Luxembourg. Le développement à poursuivre devra donc concilier la rénovation des bases du territoire, ses centres et ses villages dans une logique de mise en réseau plus resserrée, et la mise en valeur de nouvelles ressources dans un contexte socio-démographique mouvant.

## Diagnostic environnemental



La géographie de la CCB3F la place à l'interface d'espaces naturels chevauchant les frontières luxembourgeoise et sarroise. Elle présente ainsi la spécificité d'être située au carrefour de deux grands bassins versants transfrontaliers :

- La vallée de la Moselle, qui s'étend sur la partie Nord-Est du territoire communautaire, sur environ un tiers de sa superficie totale. Le paysage de ce secteur annonce la composition des paysages de la Sarre et du Grand-Duché de Luxembourg. La morphologie y est plus marquée notamment par un relief plus abrupt. Le point haut du territoire à l'altitude de 431 mètres s'y situe. Trois séquences s'y succèdent d'Ouest en Est :
  - Une vallée urbaine aux coteaux boisés (sur sa rive droite) et viticoles (sur sa rive gauche) qui connaît une pression urbaine constante depuis 20 ans ;
  - Les vallées secondaires du Manderen et de la Montenach découpant le revers de côte et le plateau proposant un environnement de grande qualité (réserve naturelle nationale de Montenach et zone inscrite en zone Natura 2000)
- Un plateau à dominante agricole s'étendant jusqu'à la frontière allemande présentant aussi des enjeux multiples notamment de production d'énergie renouvelable et de récupération (éolien et méthanisation aujourd'hui), de préservation des ressources en eau et de pression urbaine liée à la proximité de la frontière luxembourgeoise (à 15 minutes de voiture).
- La vallée de la Nied au Sud-Est qui ~~elle~~ occupe avec ses affluents deux tiers de la superficie du territoire communautaire. Elle débouche sur la frontière allemande et constitue ainsi la partie occidentale du bassin versant de la Sarre qui longe au Nord le territoire communautaire de Sarrelouis à Mettlach. Les paysages modelés par la Nied et ses affluents donnent une clé de lecture du territoire. On distingue trois grands secteurs territoriaux :
  - Au centre du territoire, la vallée Nied d'orientation Sud-Ouest /Nord-Est, de Holling à Guerstling dont l'étendue du lit majeur dessine trois séquences successives :
    - Au Sud de Bouzonville, de vastes prairies encadrent la Nied sur une largeur d'au moins 1 kilomètres. L'activité d'élevage (prairies et pâtures) a contribué à façonner cet espace qui est aujourd'hui en partie identifié comme espace Natura 2000 et soumis au risque d'inondation ;
    - Au centre, la Nied dessine son premier méandre au niveau du centre-bourg de Bouzonville. Elle constitue un élément de sa composition urbaine et naturel où les activités de loisirs trouvent à travers ce vaste espace naturel une tension naturelle avec d'autres activités du territoire (activité agricole de fauchage notamment) et un espace inondable ;
    - Au Nord de Bouzonville, le lit majeur de la Nied se rétrécit. Les berges sont plus abruptes et les méandres se succèdent. Leurs vastes étendues et leur lisibilité disparaissent au profit de séquences plus circonscrites. L'espace bâti se rapproche aussi de la Nied à la fois au niveau des villages qu'elle traverse et également sous la forme de « résidences secondaires » historiques constituant une sous-trame urbaine au contact direct des zones inondables.

- A l’Ouest et sur la rive droite de la Nied, une série d’affluents de la Nied notamment l’Anzeling et la Bibiche au Sud et le Remelbach au Nord, crée des sillons secondaires de développement s’organisant autour d’un semis régulier de villages. Ils se structurent autour d’une part, de prairies (pâture et fauche) situées le long de ces affluents de la Nied et, d’autre part, sur les parties hautes des terrasses alluviales accueillant des espaces de culture. La limite septentrionale est constituée au Sud de ce vaste secteur, par un massif boisé assurant la transition vers le plateau agricole et permettant des liaisons entre les différents composants de la trame verte et bleue ;
- Au Sud-Est de Bouzonville, entre Heining-lès-Bouzonville et Brettnach, un petit secteur structuré également autour des ruisseaux et en premier lieu la Ohligbach, forment une encoche territoriale annonçant le plateau agricole s’étendant jusqu’aux revers de côte dessiné par la Sarre en Allemagne.

C'est sur les bases de cette matrice naturelle que les enjeux environnementaux se posent.

### *I. Une trame verte et bleu communautaire entre deux bassins versants et s’inscrivant dans un espace transfrontalier*

La CCB3F a lancé en 2019 une étude Trame Verte et Bleue (TVB) réalisée par l’AGAPE afin de connaître à une échelle plus fine les continuités écologiques de son territoire ainsi que les interactions avec les territoires voisins allemand et luxembourgeois. Cette étude doit permettre une intégration des enjeux TVB du territoire dans le futur PLUi de la Communauté de communes. Celle-ci appuiera également diverses actions en faveur de la biodiversité à travers d’autres politiques communautaires actuelles et futures comme sur l’eau et sa déclinaison GEMAPI avec les Syndicats des Eaux Vives des 3 Nied et des Bassins Versants Nord Mosellan, l’agriculture… Des partenariats initiés dans le cadre du lancement de la démarche TVB comme avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et la *Naturland Stiftung Saar* peuvent aussi s’amplifier et se renforcer.

L’armature de cette TVB repose sur quatre grandes continuités écologiques :

- **Les continuités des milieux forestiers** qui s’appuient essentiellement sur les grands massifs forestiers, les haies et autres alignements d’arbres :
  - Continuité écologique depuis les forêts de la vallée de la Moselle (hors territoire CCB3F) traversant le territoire par la forêt de Sierck, la forêt de Bouzonville pour rejoindre les forêts allemandes (Koenigberg)
  - Continuité écologique depuis les forêts de la vallée de la Moselle
  - Continuité écologique de la forêt de Sierck vers le Luxembourg en passant par la RNN de Montenach
  - Continuité écologique de la forêt de Sierck en passant par Manderen et le Ruisseau d’Apach vers le Luxembourg
  - Continuité en rive gauche de la Moselle de Haute-Kontz vers le Luxembourg
- **Les continuités des milieux ouverts** qui s’appuient sur les milieux prairiaux, les bandes enherbées, les vergers :
  - Continuité Moselle en rive droite vers Montenach
  - Continuité du secteur Sud-Ouest vers la rive gauche de la vallée de la Nied
  - Continuité en rive droite de la vallée de la Nied
  - Continuité de Bouzonville vers Allemagne

- Continuité du secteur Est de la CCB3F vers l'Allemagne et Montenach
- **Les continuités des milieux thermophiles** qui s'appuient sur les prairies thermophiles ainsi que sur les lisières forestières exposées au Sud, le ballast des anciennes voies ferrées et/ou existantes :
  - Continuité du secteur de Montenach vers Apach
  - Continuité de la rive droite de la Moselle vers Sierck-les-Bains
  - Continuité de la rive gauche de la Moselle vers le Luxembourg
  - Continuité sur les coteaux de la vallée de la Nied entre Holling et Vaudreching
- **Les continuités des milieux humides** qui s'appuient sur les cours d'eau, les zones humides, les mares et les boisements type ripisylve :
  - Continuité le long de la vallée de la Nied et de ses affluents
  - Continuité le long de la Moselle
  - Continuité le long du Ruisseau de Montenach

Pour ces dernières, il n'existe pas de continuité entre les milieux humides des deux bassins de la Nied et le bassin versant de la Moselle.

Ces continuités écologiques sont par ailleurs alimentées par des réservoirs de biodiversité d'intérêt :

- **National** : la RNN de Montenach
- **Transfrontalier** : Les zones Natura 2000 présentes en Saare (Sarre-Nied-Gaud) et au Luxembourg (Moselle supérieure)
- **Régional** : avec les 15 ZNIEFF de type 1 présentes sur le territoire de la CCB3F
  - 6 zones principalement forestières
  - 3 zones pour les milieux thermophiles
  - 2 zones pour les milieux prairiaux
  - 4 zones pour les milieux humides
- **Local** : les zones humides du territoire (étude Syndicat des Eaux de la Nied), les mares (inventaire du CENL) et petits bosquets (MOS AGAPE)

Les enjeux liés à cette trame verte bleue reposent notamment sur les grands massifs forestiers de Sierck, de la vallée de la Nied et de la vallée de la Moselle, qu'elles partagent avec l'Allemagne (Sarre) et le Luxembourg pour ces dernières. Le territoire participe au bon maintien des continuités entre ces deux vallées et jouit d'un bon maillage écologique. Cependant, il existe plusieurs secteurs où ces continuités sont fragilisées par divers facteurs.

#### 1. Sur le secteur de Sierck-les-Bains/Montenach/Manderen (Bassin versant Moselle Nord)

La forte pression foncière exercée par le développement économique sur la bande frontalière va avoir tendance à fragiliser les continuités écologiques si celle-ci n'est pas maîtrisée. Voici les principaux enjeux sur ce secteur :

- **Concilier un urbanisme dynamique dans une situation de forte pression foncière** avec le maintien des continuités écologiques : la perte d'espaces naturels et agricoles au profit d'espaces à urbaniser à tendance à miter les continuités écologiques des milieux ouverts et forestiers situés sur le plateau. Cela accentue la fragmentation des milieux ce qui fragilise le fonctionnement écologique de ce secteur. Fragilité développée par la diminution importante voire la disparition des secteurs de vergers autour des zones urbanisées.

- **Concilier le développement du vignoble (AOC) et le maintien ou la restauration des continuités écologiques dans la vallée de la Moselle :** les continuités forestières sont menacées par le développement du vignoble qui nécessite un déboisement/défrichement des versants et des coteaux de la vallée de la Moselle ;
- **Améliorer la gestion des pelouses calcicoles de la RNN de Montenach** qui sont menacées de fermeture à cause de l'abandon de certaines pratiques agricoles : les continuités des milieux thermophiles sont fragilisées par le non entretien et l'absence d'activité agricole favorable à la gestion de ces pelouses calcaires (éco pâturage) ;
- **Préserver les zones humides de la vallée de la Moselle** qui contribuent au bon fonctionnement de la continuité des milieux humides et de son réservoir de biodiversité les « *Zones humides de Cattenom et prairies à grand pigamon de la vallée de la Moselle* ». Les zones humides sont rares dans ce secteur en dehors de la vallée de la Moselle à cause de la présence de sols calcaires.

## 2. Sur le secteur de Bouzonville (Bassin versant de la Nied)

Le milieu plus rural autour de Bouzonville subit moins la pression foncière de la bande frontalière, cependant d'autres enjeux sont présents sur ce secteur. Voici les principaux enjeux de ce secteur :

- **Concilier les enjeux des continuités forestières (forêts, haies...) et des milieux ouverts (prairies et bandes enherbées) avec le développement de l'activité agricole du secteur :** les continuités des milieux ouverts sont dépendantes des pratiques agricoles du secteur. Le plateau céréalier voit une forte disparition des haies, bandes enherbées et des prairies qui sont structurantes pour les continuités écologiques. Au contraire, sur les secteurs avec de l'élevage, les prairies sont conservées et les haies ont plus d'utilités pour l'exploitant (ombrage pour les animaux et abris du vent). Les continuités forestières du secteur assurent le déplacement des espèces entre la vallée de la Nied et la vallée de la Moselle. Celles-ci passent par la plaine et le plateau agricole de la CCB3F et ne dépendent que du réseau de haies et des petits boisements classés pour certains ~~en~~ « Agricole » dans les documents de planification actuels. Ces continuités reposent sur le changement des pratiques agricoles ;
- **Concilier préservation et restauration des milieux humides de la vallée de la Nied** notamment avec une fréquentation touristique et des projets de mobilité douce. Les continuités des milieux humides du secteur reposent essentiellement sur les zones humides le long des cours d'eau et peuvent être fragilisées dans le cadre de projets d'aménagement qui devraient passer par une zone humide. Une vigilance particulière devra être apportée afin d'intégrer au mieux la zone humide dans les projets.

## 3. Sur les enjeux transfrontaliers

Que ce soit sur le secteur de Sierck ou celui de Bouzonville, certaines continuités écologiques sont connectées aux territoires voisins luxembourgeois et allemands (sarrois).

Les principaux enjeux transfrontaliers en matière de TVB sont :

- **Chercher des partenariats comme avec la *Naturland Stiftung Saar*, afin d'assurer le bon fonctionnement des continuités écologiques de part et d'autre de la frontière ;**
- **Chercher une cohérence dans la planification sur la bande frontalière, afin d'assurer le maintien des continuités avec le Luxembourg et l'Allemagne ;**
- **Limiter la pression foncière entre le Luxembourg et la France** afin de préserver l'espace de nature existant qui sert pour la continuité écologique de la vallée de la Moselle ;
- **Mettre en cohérence les mesures de protections des milieux (ex : cas des haies)**, afin d'avoir des continuités écologiques qui ne soient pas fragilisées en passant la frontière. (Exemple : Flastroff (Fr) et Oberesch (All))

La prise en compte de ces enjeux impacte l'ensemble des politiques communautaires et les documents de planification en cours de définition (PCAET lancé depuis décembre 2019) ou qui vont s'engager comme le PLUI (délibération de prescription en janvier 2021). La trajectoire de développement et son volet spatialisation conduit à connaître le niveau de consommation foncière.

## *II. Un lent processus d'urbanisation qui s'accélère depuis 15 ans*

L'espace communautaire est fortement marqué par ses espaces naturels et agricoles. Les modes d'occupation du sol en attestent. Trois d'entre eux sont dominants :

- Les espaces cultivés et assimilés qui comptent 12 700 hectares représentant 37% du ban communautaire ;
- Les espaces forestiers qui regroupent près de 9 900 hectares représentant 28% du ban communautaire ;
- Les milieux prairiaux qui rassemblent près de 7 261 hectares représentant 21 % du territoire communautaire.

A l'inverse, l'espace urbain, en 2021, représente seulement 3% de la surface de l'espace communautaire mais sa superficie est passée de 872 hectares en 1947 à 2 585 hectares en 2017. La trajectoire de croissance suivie par ce mode d'occupation du sol montre son dynamisme et notamment par rapport aux espaces dits *saltus* qui représentent aujourd'hui moins de 0,2% du territoire communautaire.

Depuis 1948, la consommation foncière s'est élevée à 2 585 hectares. Ce mouvement est particulièrement important sur deux secteurs :

- Une partie du Sierckois qui s'étend de vallée de la Moselle jusqu'à une ligne délimitée au Nord par la commune de Waldwisse et au Sud par la commune Kerling-lès-Sierck. Parmi les communes concernées, celles d'Apach, Sierck-les-Bains, Rettel, Kerling-lès-Sierck et Kirschnaumen ont toutes consommé plus de 50 hectares.
- Une bande de territoire formée par les communes d'Ebersviller, Chémery-les-Deux, Freistroff, Filstroff et Bouzonville dont la consommation foncière varie entre 58 hectares et 164 hectares. Bouzonville est la commune ayant connu la croissance de son enveloppe urbaine la plus importante avec 164 hectares.

Entre ces deux secteurs et sur la limite méridionale du territoire communautaire, de Hestroff à Brettnach, ce mouvement d'artificialisation est moins important. Ainsi, aucune commune de ces deux secteurs n'a de consommation foncière supérieur à 40 hectares. Toutefois, ces ruptures territoriales observées sur les 70 dernières années n'ont plus été tout aussi nettes au cours des 10 dernières années. Entre 2005 et 2017, le mouvement d'urbanisation s'est considérablement accéléré avec une croissance d'au moins 4%

La consommation foncière tend ainsi à se réduire sur la vallée de la Moselle. Sur les communes d'Apach, Rustroff, Sierck-les-Bains, Contz-les-Bains, pas plus de 5 hectares d'urbanisation nouvelle n'ont été dénombrés. Les contraintes naturelles (zone de crues), la topographie des sites et le classement d'espaces naturels (zone Natura 2000) contribuent à limiter l'urbanisation. En revanche sur le plateau agricole, la limite décrite ci-dessous se décale vers le Sud, l'Est et l'Ouest. Les communes de Flastroff, Schwerdorff, Laumesfeld, Launstroff et Saint-François-Lacroix enregistrent toutes plus de 7 hectares de d'urbanisation nouvelle.

Sur le Bouzonvillois, la bande d'urbanisation délimitée par Ebersviller et Bouzonville se dilate également vers le Sud, l'Est et l'Ouest et gagne les communes de Dalstein, d'Anzeling, de Heining-lès-Bouzonville.

Cette urbanisation contemporaine a eu pour effet un désinvestissement des centres-bourgs et les centres villages. Les démarches engagées à Sierck-les-Bains et Bouzonville s'attachent quant à elles à renouveler l'espace urbain existant. Ce processus prend des formes et une ampleur différentes dans ces deux communes, plutôt à l'échelle de petits îlots voire de bâtiments à Sierck-les-Bains et dans le cas de Bouzonville sur des espaces plus étendus comme le site d'un ancien lycée professionnel ou sur la résidence des Pierres Hautes. D'autres communes du territoire se sont engagées sur des programmes davantage tournés vers le renouvellement urbain et la densification des centres villages comme à Waldweistroff, Anzeling, Rustroff, Kirsch-lès-Sierck et Apach. Cette tendance initiée à la fois à travers la démarche centre-bourg et maintenant Petite Ville de Demain et l'appui de la Communauté de communes aux démarches de renouvellement urbain dans les centres villages. La priorité donnée au renouvellement urbain trouvera par ailleurs sa matérialisation sur l'ensemble du territoire communautaire à travers la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) prescrit depuis le 27 janvier 2021.

### *III. L'eau un élément identitaire du territoire au cœur des futures programmation*

L'eau doit être vue à travers ses différents cycles. Des politiques publiques sont en œuvre sur ces sujets et se déploient par ailleurs à des échelles territoriales d'intervention et de programmation très variables dans le temps et l'espace.

#### 1. Le petit cycle de l'eau, un territoire équipé et performant

Il s'agit du circuit domestique de l'eau qui assure son transport, son stockage, sa distribution et son traitement. Son organisation, sa gouvernance et sa qualité résultent des investissements réalisés par les communes et leur syndicat. En 2021, 11 syndicats, dont 5 intervenant sur la seule CCB3F, organisent la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées. Cette situation montre bien la dimension interterritoriale de ce sujet. Comme l'a montré l'étude lancée en 2018, les politiques publiques conduites jusqu'à présent permettent aux communes de la CCB3F de disposer d'un bon niveau de services.

En matière d'eau potable, les contrôles montrent la bonne qualité de l'eau sur l'ensemble du périmètre communautaire. Le rendement dit « grenelle » des réseaux de distribution est en règle générale bon. Plus de 40% d'entre eux ont un rendement entre 70% et 80%. Ce résultat peut atteindre au moins 90% à

Montenach et Grindorff-Bizing. Cette bonne situation traduit un niveau d'entretien régulier des réseaux avec notamment la mise en œuvre de travaux préventifs. Il en va de même au niveau des ouvrages d'art (80 au total). Toutefois sur ces derniers il est observé que seulement 57% des services proposent des ouvrages en bon état. C'est sur ces équipements datés que des efforts sont à entreprendre en ciblant les ouvrages voire les canalisations les plus anciennes (plus de 80 ans). Une première phase d'un programme de ce type est conduite à Sierck-les-Bains en parallèle aux travaux de reprises des espaces publics décidés dans le cadre du programme centre-bourg 2019 / 2021.

Au niveau du traitement des eaux usées, le service est assuré par 17 services d'assainissement dont 14 d'entre eux sont mis en œuvre en régie. Il s'agit en majorité d'un service d'assainissement collectif. Seules les communes de Merschweiller et de Saint-François-Lacroix dispose un service non collectif. Le parc de station d'épuration compte 25 stations ; 14 d'entre elles ont été construites après 2011. Cette situation explique en partie la bonne performance de ces ouvrages. Les réseaux d'assainissement collectif le sont également. Seuls 20% des services possèdent un réseau de plus de soixante ans. C'est sur cette partie du service d'assainissement collectif que les enjeux d'investissement sont les plus importants ainsi que sur l'équipement des communes non desservies ou mal desservies par un équipement obsolète comme dans la commune d'Alzing dont la station d'épuration date de 1972.

Ces modes d'intervention permettant à la fois de maîtriser et préserver cette ressource et de la restituer plus efficacement et plus sobrement dans le grand cycle de l'eau.

## 2. Le grand cycle de l'eau, de nouveaux programmes et usages à promouvoir

L'eau circule sans arrêt sur la Terre. L'eau de pluie notamment s'infiltra dans le sol et rejoint les nappes phréatiques, les sources, les rivières, les fleuves, pour recommencer sans fin le même voyage. C'est le grand cycle de l'eau. Ce champ d'intervention a notamment été délégué par la CCB3F auprès de deux syndicats dont le périmètre d'intervention colle aux deux grands bassins versants :

- Pour la Nied, le syndicat des Eaux Vives des 3 Nied
- Pour la Moselle, le syndicat des Bassins Versants du Nord Mosellan.

Chacun d'entre eux a défini une programmation pour améliorer le fonctionnement de leurs bassins versants respectifs. Avec la mise en œuvre de la démarche trame verte et bleue par la CCB3F, des programmations articulées et transversales avec celles des communes et de la Communauté de communes ont commencé à être définies et mises en œuvre. Des premiers exemples à Filstroff, Waldweistroff, Brettnach et Bouzonville illustrent cette nouvelle pratique sur la Nied. D'autres enjeux comme sur la boucle de la Nied au cœur du centre-bourg de Bouzonville commencent à être imaginés et planifiés ensemble. Il en ira de même pour les communes d'Apach et Sierck-les-Bains dans le but de lier les programmations urbaines et la renaturation des cours d'eau du Montenach et du Manderen. Le principe d'une contractualisation territoriale et transversale entre ces deux syndicats et la CCB3F, voire les communes, est également à l'étude et a été proposé aux partenaires notamment ceux de l'AMI TVB (Agence de l'eau Rhin Meuse, le conseil régional Grand-Est et la DREAL Grand-Est).

La prise en compte de ces enjeux ne passe pas seulement par les formes d'intervention décrites ci-dessus. Elle doit s'inscrire dans la planification et la promotion de nouvelles pratiques :

D'une part, la préservation des milieux humides est appelée à figurer plus fortement dans les documents de planification. C'est pourquoi la CCB3F participe pleinement à la réalisation et à la mise en œuvre de l'étude milieu humide conduite par ces deux syndicats. Celle-ci sera livrée en 2022 sur la CCB3F et permettra l'application de la doctrine « Eviter Réduire Compenser » dans la définition du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale dans les prochaines années.

D'autre part, seront promus de nouveaux usages pour que l'ensemble des acteurs locaux (agriculteurs, résidents, pêcheurs, kayakistes, randonneurs...) adopte d'autres comportements et d'autres pratiques professionnels, de loisirs et de d'habitat. La CCB3F et le syndicat des Eaux Vives des 3 Nied participent à l'expérimentation lancée par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM) au niveau de l'engagement des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Ces PSE trouvent un champ d'intervention particulier sur le plateau de Sierck-les-Bains qui présente des niveaux élevés de pollution aux nitrates sur un série de points de captage. Une démarche portée par la CCB3F réunissant l'ensemble des acteurs du plateau et les partenaires institutionnels est engagée depuis 2018. Celle-ci s'est matérialisée par une politique de soutien à l'activité agricole afin de faciliter sa transition vers d'autres usages et d'autres filières de développement.

Enfin, la maîtrise de l'urbanisation afin de limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols est un dernier axe d'intervention pour tendre au principe fixé par le législateur et le SRADDET de mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Les programmes de renouvellement urbain et de densification à Bouzonville (au niveau de l'ancien LEP), de désimperméabilisation des espaces publics autour du groupe scolaire de Sierck-les-Bains et avec la démolition de l'ancien hôpital de la commune constituent déjà des exemples de ces nouveaux programmes à promouvoir. Cette volonté trouvera dans le futur PLUi un cadre réglementaire et plus systématique.

L'eau représente enfin un risque naturel avec les inondations qui affectent les vallées de la Moselle et de la Nied.

### **3. Deux grandes zones d'inondation, sur la Moselle et la vallée de la Nied**

Les vallées de la Nied et de la Moselle sont confrontées à un risque d'inondation important. Sur la vallée de la Moselle, des Plans de Prévention des Risques d'Inondation sont en cours de refonte. Ce risque touche particulièrement le centre-bourg de Sierck-les-Bains qui a déjà vu par le passé le bas de la ville se déliter notamment avec l'abandon de vitrines commerciales dans le centre historique dans les années 1980. La zone d'activités de Rettel, en premier lieu le site industriel de Lorraine Tube, bien que multimodal (fer, fleuve et route), sera à l'avenir pénalisé en cas de mutation. Face à ces enjeux, la CCB3F est adhérente au syndicat Moselle Aval pour mener à la fois des études techniques sur l'efficacité des dispositifs contre les crues et sur la définition d'une programmation. Toujours sur le bassin versant de la Moselle, le torrent de Montenach présente aussi un risque pouvant frapper durement les agglomérations de Montenach et du bourg centre de Sierck-les-Bains. Quant à la Nied, le zonage du risque d'inondation impacte peu les zones agglomérées. Il trouve dans les vastes prairies alluviales de la Nied situées en amont de Bouzonville un espace d'extension. Sur le reste du bassin versant de la Nied, les aménagements des ruisseaux comme sur le Remelbach ont fortement atténué ce risque et notamment dans les zones de contact avec les agglomérations (Halstroff et Flastroff).

L'eau peut aussi constituer une ressource énergétique (hydro électricité et géothermie) mais ce potentiel demeure faible sur le territoire de la CCB3F.

## ***IV. Un territoire encore fortement carboné***

Le territoire de la CCB3F est encore fortement marqué par le caractère carboné de ses modes de développement résidentiel, économique et de déplacement. Leurs empreintes écologiques respectives sont encore importantes sur le territoire communautaire. Cette situation implique d'engager d'ici 2050 une profonde mutation territoriale pour s'inscrire dans la trajectoire de développement fixée par le SRADDET qui donne des objectifs en termes de réduction des consommations d'énergies et de production d'énergies renouvelables visant à devenir une région à énergie positive à l'horizon 2050.

## 1. Consommer autrement

L'analyse d'ATMO Grand Est de 2019 montre une baisse générale de la consommation énergétique. Celle-ci décrit deux séquences : la première se caractérise par une baisse importante jusqu'en 2014, de l'ordre de 0,07 GWh par habitant, et correspondant à moins d'un tiers de la consommation initiale mesurée en 2005 et la seconde période, où cette baisse s'infléchit. Cette trajectoire s'explique principalement par une diminution de la consommation d'énergie finale dans deux secteurs d'activités :

- en premier lieu le secteur résidentiel. C'est le premier consommateur d'énergie sur le territoire avec environ 277,8 MWh en 2017. Entre 2005 et 2017, il a réduit ses consommations de 55,6 GWh. Cette baisse trouve son explication dans la nouvelle réglementation thermique de 2012 et ses effets sur les constructions nouvelles ;
- et dans une moindre mesure du secteur industriel. La réduction de l'activité et les investissements réalisés en sont l'explication.

A l'inverse, la consommation d'énergie au niveau des transports individuels a augmenté de 11%. Le développement de l'emploi transfrontalier induit un recours plus important à l'automobile de la part des ménages.

Concernant l'énergie consommée, les produits pétroliers restent les plus utilisés. Ils constituent aujourd'hui la première source d'énergie avec une part s'élevant à 42 % de la consommation d'énergie finale tous secteurs confondus correspondant à une consommation de 9,7 MWh sur l'année 2017. Cette situation résulte :

- Du caractère rural du territoire où l'automobile règne comme l'unique mode de transport pour les administrés ;
- De la fermeture par le conseil régional de Lorraine des lignes passagers sur les axes ferroviaires Perl/Thionville et Creutzwald/Thionville ;
- Du développement du travail transfrontalier vers le Luxembourg et son maintien vers le *Land* de Sarre. La circulation devient difficile aux abords du Luxembourg. Cette congestion est causée par le grand nombre de travailleurs transfrontaliers, 100 000 frontaliers français en 2018, et par le transport de marchandises. La D654 reliant Thionville à Perl/Schengen est empruntée quotidiennement par 10 055 véhicules dont 3,84% de poids lourds. Par ailleurs, les réseaux de transports en commun ne pouvant assurer pas un bon basculement entre les réseaux nationaux notamment ceux de la Sarre et la région Grand-Est contribuent à cette dépendance à l'automobile ;
- De l'approvisionnement uniquement par la route des établissements industriels du territoire comme ZF qui chaque jour enregistre un flux de 60 camions ;
- De l'absence de politique locale en matière de mobilités alternatives à l'automobile dans la CCB3F. Aucune structure et infrastructure n'assure l'organisation et le fonctionnement local d'un système de covoiturage. Les mobilités douces ne font pas encore partie des usages courants en matière de déplacements au niveau des différentes échelles territoriales (communes et CCB3F). Au sein des agglomérations, les cheminements piétons sont

encore trop peu utilisés et les pistes cyclables sont quasiment inexistantes. Une seule voie, la voie cyclable, Apach/Thionville, existe.

Pour conclure sur la situation actuelle, la facture énergétique nette de la CCB3F est de 47 millions d'euros avec 51 millions d'euros de dépenses issues de productions non-ENR contre 4 millions de recettes issues de la production d'ENR. Le territoire est ainsi presque totalement dépendant des produits pétroliers pour l'ensemble des secteurs à fournir. Toutefois, on observe une baisse significative du recours aux produits pétroliers, autour de 30% entre 2010 et 2017. Afin de s'inscrire dans cette trajectoire, plusieurs actions et programmes ont été engagés depuis 2017. Une OPAH RU couvre le territoire communautaire et encourage les propriétaires à améliorer la performance thermique de leurs logements. L'objectif est de pouvoir prolonger cette dynamique dans le cadre du programme Petites villes de demain. L'engagement du PCAET communautaire depuis 2019 avec notamment une réflexion sur l'amélioration thermique des bâtiments publics contribue dès à présent à structurer une ambition territoriale sur ces questions.

## 2. Produire autrement

La production d'énergies renouvelables est incontournable dans l'optimisation énergétique d'un territoire. En effet, la sobriété énergétique peut permettre de réduire les consommations énergétiques mais il est indispensable de penser à des nouveaux moyens de produire de l'énergie pour limiter notre dépendance aux produits pétroliers dont les réserves s'amenuisent.

Le territoire de la Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières ne dispose pas à l'heure actuelle d'infrastructures massives de production d'énergies renouvelables. A ce jour, elle est déséquilibrée dans sa composition par mode de production.

En effet, la filière bois-énergie constitue la première source d'énergie avec 73 % de la production locale d'énergie renouvelable.

La production est majoritairement assurée par des acteurs privés :

- La filière éolienne : un parc éolien composé de 8 éoliennes est localisé sur les communes de Launstroff et Waldwisse avec une production pour l'année 2020 de l'ordre de 36,8 GWh et est exploité par la société BOREAS ;
- La filière biogaz : une unité de méthanisation en cogénération est installée sur la commune de Kirschnaumen par le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de l'Alliance avec une production de 2 GW ;
- La filière biomasse : le territoire est historiquement lié au bois et de nombreuses chaudières sont installées chez les particuliers. La mairie de Heining-lès-Bouzonville dispose d'une chaufferie bois pour son espace d'accueil et la salle des fêtes. Elle est actuellement non fonctionnelle à cause d'intrants mal maîtrisés. La commune de Neunkirchen les Bouzonville dispose également d'une chaufferie bois pour le bâtiment de logements collectifs.
- Les pompes à chaleur : les pompes à chaleur géothermiques et aérothermiques fournissent également une part importante de la production. La géothermie peu profonde se développe dans les nouvelles constructions résidentielles. Quelques installations en géothermie profonde sont installées avec par exemple la Maison de la Nature sur la commune de Montenach.

A l'avenir, l'objectif est de pouvoir passer à une programmation moins dictée par des opportunités liées à des circonstances conjoncturelles mais structurée par une ambition partagée et transversale associant l'ensemble des acteurs locaux et industriels. A ce titre, la CCB3F a commandé une étude sur la définition du potentiel d'ENR qui pourra notamment s'appuyer :

- Sur la valorisation de déchets de différentes origines (agricoles, déchets ménagers et eau), des ressources aujourd'hui dormantes sur le territoire ;
- Sur l'optimisation des bâtiments publics, des hangars agricoles, des établissements industriels et des habitations afin de constituer un gisement conséquent pour aménager des centrales photovoltaïques et thermiques sur leurs couvertures. A titre d'exemple, le territoire compte :
  - Une centaine de bâtiments publics (mairies, hôtel communautaire, écoles, établissements culturels sportifs et d'accueil) pouvant être mobilisés ;
  - Plus de 200 bâtiments privés (hangars, usines ...) sont aussi mobilisables à des fins de production énergétique.

Sortir de la vision étiquetée et au mieux centrée sur le bâtiment isolé constitue un enjeu pour optimiser les moyens mobilisés ponctuellement.

### 3. Valoriser la capacité de séquestration

La séquestration carbone est le phénomène naturel consistant à fixer du CO<sub>2</sub> dans les sols ou dans l'eau. Il s'agit de puits de carbone permettant son piégeage à long terme évitant ainsi sa dispersion dans l'atmosphère.

L'unité de mesure est le kilotonne équivalent dioxyde de carbone abrégé : kteqCO<sub>2</sub>

La répartition par surfaces dédiées donne les résultats suivants :

- Les cultures et assimilées recouvrent 12 626,21 hectares soit 37,1 % du territoire,
- Les forêts de feuillus recouvrent 6 925,58 hectares soit 20,35 % du territoire,
- Les milieux prairiaux recouvrent 6 252,97 hectares soit 18,37 % du territoire,
- Les forêts et bois indifférenciés recouvrent 1 613,30 soit 4,74 % du territoire.

Sur les 34 030,65 hectares disponibles pour la séquestration du carbone, le mode d'occupation des sols montre l'importance des cultures dont le potentiel de séquestration est modéré.

A partir des superficies présentées, le territoire absorbe 64,500 kteqCO<sub>2</sub> soit 43,7 % des émissions de gaz à effet de serre atteignant 148 kteqCO<sub>2</sub> en 2017.

La tendance est à la baisse du potentiel de séquestration des sols. En effet, entre 2010 et 2017 le territoire a perdu un potentiel de séquestration de l'ordre de 18,3 % soit 14,5 kteqCO<sub>2</sub>.

Cette baisse peut être expliquée par :

- La consommation foncière : la diminution des capacités d'absorption des sols due à la consommation foncière. Entre 1948 et 2017, 1 712 hectares ont été utilisés dont 486 hectares pour la construction de résidences individuelles et 42,9 hectares pour l'habitat collectif ;
- L'extension des exploitations agricoles : le regroupement de parcelles agricoles sur certaines communes a facilité la coupe des haies en bordure de champs facilitant le passage des engins agricoles mais restreignant les possibilités de séquestration du carbone.

La mise en place du PLUI et les politiques publiques issues du PCAET doivent permettre de répondre à ses enjeux.

### *Les jalons d'un développement soutenable*

Pour conclure ce diagnostic environnemental, l'enjeu premier qui s'impose est celui de l'adaptation du territoire au changement climatique qui amènerait à l'horizon 2030 une élévation des températures à hauteur du climat actuel de la ville de Valence, tout en gardant les spécificités du climat semi-continental lorrain.

Le risque climatique apparaît lorsque se conjuguent un aléa auquel sont exposés populations, milieux et activités et une vulnérabilité, celle des population, milieux et activités face à ce même aléa. Aujourd'hui le territoire de la CCB3F est soumis à des pressions de plus en plus intenses liées à l'emploi encore trop systématique de combustibles fossiles, la capacité de fourniture en énergies renouvelables locales étant encore limitée. Sa résilience face aux effets du changement climatique en est compromise.

C'est donc à travers cette matrice climatique que les politiques publiques communautaires en matière de trame verte et bleue, de mobilité, d'eau, d'énergies renouvelables seront établies. Le PCAET et le PLUI de la CCB3F constitueront un socle planifiant ces mesures.



## Matrice Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
Une frontière ouverte et l'accès à deux bassins d'emploi, en Sarre et au Luxembourg, recherchant des qualifications tertiaires et industrielles	Une grande dépendance au marché de l'emploi transfrontalier (54% des actifs du Sierckois) qui impacte de nombreux aspects de la vie du territoire et la concurrence exercée par les territoires voisins pour les services supérieurs
Une SAU étendue, peu touchée par l'avancée de l'urbanisation	Une mobilité automobile exclusive, sans alternative équivalente en modes doux pour les déplacements de courte, moyenne et longue distance
Des démarches en faveur de l'agriculture durable (augmentation significative des surfaces AB) et des agriculteurs locaux tournés vers la vente en circuit-court	Une agriculture peu diversifiée, encore majoritairement tournée vers la grande culture, l'élevage pour le lait et les canaux de distribution longs, tout particulièrement pour ces productions
Des espaces naturels protégés et mis en valeur par les loisirs de plein air et les opérations de sensibilisation organisées, entre autres, par la Maison de la Nature communautaire	Des équipements publics inadaptés ou manquants dans le paysage culturel et sportif du territoire
Une bonne connaissance et une plus grande prise en compte des ensembles et des continuités écologiques de la trame verte et bleue	Des cabinets médicaux surchargés (Bouzonvillois classé Zone d'Intervention Prioritaire par l'ARS)
Des réseaux d'assainissement performants	Un bâti usé, notamment en coeurs de bourgs et en centres-villages, avec un besoin global de rénovation énergétique et thermique et d'adaptation des logements aux problématiques posées par le vieillissement
Une population attachée à son territoire en raison de son cadre de vie et de sa culture locale vivante	Hormis l'éolien, un potentiel en production d'énergies renouvelables limité
Un patrimoine monumental (Château des Ducs de Lorraine à Sierck, Maison de la Dîme à Rettel et Abbatiale de Bouzonville au premier chef) et naturel (Réserve nationale de Montenach, Parc de la Nied en voie d'extension) attrayant pour le tourisme culturel et les activités de plein-air	Une forte dépendance aux énergies carbonées
Une démographie positive à l'échelle communautaire avec l'installation de nouveaux ménages	Une eau polluée sur le plateau de Sierck-les-Bains
Un déploiement de la démarche centre-bourg avec des premiers résultats sur les formes urbaines et l'animation des centres : un début de mise en réseau avec les pôles relais du territoire et de mutualisation	Une frange de la population vieillissante, peu mobile et parfois paupérisée qui ne trouve pas les réponses adéquates à ses besoins
Une politique Petite enfance bien structurée	

Opportunités	Menaces
Une proximité frontalière dont les bénéfices pour le territoire sont à approfondir du point de vue de la mobilité et du tourisme	Une dynamique économique qui pourrait s'essouffler : 150 entreprises à céder dans les 10 ans à venir, 200 sous 15 ans et une entreprise, Manoir Industries, en redressement judiciaire
Une meilleure gestion de la ressource en eau (consommation, restauration, infiltration) qui se profile avec le concours de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et les syndicats des 3 Nied et des Bassins Versants Nord Moselle	75% des médecins de plus de 55 ans dans le Bouzonvillois, soit un risque accru de désertification médicale
L'étude régionale en cours sur la possible réouverture de la ligne ferrée Metz-Trèves qui traverserait Sierck-les-Bains et son continuum urbain en fond de vallée de la Moselle avec à la clé une opportunité de diversifier les solutions de mobilité	Une absence de politique transfrontalière pouvant davantage fragiliser le territoire
Un travail en cours et un engouement local pour le développement du réseau cyclable entre Sarre et France dans le double cadre la politique de mobilité et la politique touristique du territoire	Un centre-bourg, Bouzonville, qui continue de perdre son attractivité démographique et un centre-bourg, Sierck-les-Bains, offrant des équipements et services vieillissants
Un PLUi en cours d'élaboration qui donnera une assise réglementaire aux transitions amorcées	Un développement touristique faisant face à une vive concurrence dans le Sierckois (Bases de loisirs de Basse-Ham et Remerschen par exemple)
Des collaborations installées avec les acteurs institutionnels qui facilitent le travail partenarial (Convention Territoriale Générale avec la CAF, Petites villes de demain avec l'ANCT et son réseau, le projet alimentaire territorial-PAT)	Un creusement des écarts entre les plus riches et les plus pauvres et entre les communes dans la fourniture de services à la population avec un risque de décohésion sociale et territoriale
La prise de compétence de l'intercommunalité sur des questions à forts enjeux (mobilité, tourisme, énergie, alimentation)	



## Suivi et évaluation du PTRTE

La mise en œuvre du PTRTE implique également de prévoir un suivi et une évaluation spécifique du programme global de développement et des actions mises en œuvre. Ce volet du PTRTE s'appuiera notamment sur les indicateurs proposés par l'Etat.

	<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>Plans et programmes CCB3F</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Année référence 0 CCB3F</b>
Lutte contre le changement climatique	Réduire les émissions de GES	PCAET	missions de gaz à effet de serre globales annuelles du territoire : global (teq CO2) et par habitant (teq CO2/hab) (+ si possible déclinaison par secteur en %)	Global : 148 000 teqCO2 Par habitant : 6 teqCO2 Par secteur : * Agriculture : 44% * Transport routier : 21% * Résidentiel : 18 % * Industrie manufacturière : 7% * tertiaire : 6% * Autres transport : 2% * Déchets : < 1% * Branche énergie : < 1 %
Lutte contre le changement climatique	Réduire la consommation finale d'énergie	PCAET	Consommation énergétique finale totale par secteur (électricité, gaz, pétrole, charbon)	Résidentiel : 269,2 GWh Transport routier : 122,9 GWh Industrie manufacturière : 76,6 GWh

				<p>Pétrole : 239 GWh</p> <p>Electricité : 147,7 GWh</p> <p>Gaz naturel : 82,7 GWh</p> <p> * tertiaire : 52,7 GWh</p> <p>* Agriculture : 32,5 GWh</p> <p>* Autres transport : 11,8 GWh</p>
Lutte contre le changement climatique	Augmenter la production d'énergie renouvelable	PCAET	Production d'énergie renouvelable globale du territoire (MWh)	<p>Bois-énergie : 64 200 MWh</p> <p>PACs aérothermiques : 13 000 MWh</p> <p>Solaire photovoltaïque : 4 700 MWh</p> <p>Biogaz : 4 000 MWh</p> <p>Géothermie : 1 400 MWh</p> <p>Solaire thermique : 600 MWh</p> <p>Thermique : 600 MWh</p>
Lutte contre le changement climatique	Développement de l'agriculture biologique	PAT	surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion	<p>1 384 ha conduits en bio</p> <p>834 ha en conversion</p>
Lutte contre le changement climatique	Décarboner la mobilité	PCAET avec à l'avenir PDMS	Part des véhicules à faibles émissions dans les	0,4 %

			immatriculations ventes totales de véhicules pour l'ensemble des flottes	
Lutte contre le changement climatique	Décarboner la mobilité	PCAET avec à l'avenir PDMS	part modale des modes actifs	Part de transport = 3,89 % / Marche à pied = 3,18 % / Vélo = 0,17 % / Deux-roues motorisé = 0,43 % / Voiture, camion, fourgonnette = 89,46 % / Transports en commun = 2,87 %
Lutte contre le changement climatique	Décarboner la mobilité	PCAET avec à l'avenir schéma directeur piste cyclable	km d'aménagements cyclables sécurisés (piste cyclable ou voie verte)	environ 8 km (tronçon de l'échappée bleue)
Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels	Réduire la vulnérabilité et les risques physiques du changement climatique, faire émerger des opportunités	PPRI sur la Moselle	Nombre d'habitants situés dans une zone à risque (sous réserve)	4 962 habitants
Gestion de la ressource en eau	Améliorer la qualité des eaux de surface		Part des installations de traitements des eaux usées non compatible avec les normes européennes	0%
Gestion de la ressource en eau	Réduire les consommations d'eau		Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire	En cours de constitution

Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières

Gestion de la ressource en eau	Restaurer les milieux aquatiques		Part de rivières en bon état écologique	0%
Économie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques	Réduire la production de déchets		Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant	200 kg /hab /an
Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	Préservation de la biodiversité	PLUI et trame verte et bleue CCB3F	Qualification du patrimoine naturel : Part du territoire recensé en ZNIEFF de type II / de type I (sous réserve)	ZNIEFF I : 17,31% ZNIEFF II : 22,47% (ENS : 12,58%)
Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	Préservation de la biodiversité	PLUI et trame verte et bleue CCB3F	% d'évolution de terres artificialisés vs. terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières	Zone artificialisée : 7,1%



## Les aides déjà accordées



**Aides régionales accordées en 2020 et 2021 au territoire communautaire  
du Bouzonvillois Trois Frontières (hors CP du 19-11-2021)**

<b>Soutien aux centralités rurales et urbaines</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
CC BOUZONVILLOIS TROIS FRONTIERES	Création d'un réseau de sites Kayak autour de bourg centre de Bouzonville	251 083 €	73 325 €

<b>Appel à projets urbanisme durable</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
BOUZONVILLE	Etude de restructuration de l'ancien îlot du LEP et création d'un nouveau quartier résidentiel	47 946 €	23 973 €

<b>Soutien à la résorbtion des friches et des verrues paysagères</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
BOUZONVILLE	Requalification d'une verrue paysagère située au carrefour des rues de Sarrelouis et de la Petite Suisse	55 000 €	16 500 €
RUSTROFF	Démolition de deux bâtiments vétustes situés 11 rue de la Fontaine et 37-39 rue de Sierck	174 759 €	52 428 €

<b>Etudes crédits Banques des territoires pour les Petites Villes de Demain</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
CC BOUZONVILLOIS – TROIS FRONTIERES	Etude d'opportunité et de positionnement pour la création d'un tiers-lieu avec une solution d'extension en réseau	18 700 €	9 350 €
SIERCK-lès-BAINS	Etude de programmation pour la requalification de la place Morbach, du quai des Ducs de Lorraine, et de la première section de la Grand'Rue	34 5000 €	17 250 €

<b>Relance rurale (mesure d'urgence) - communes de moins de 500 habitants</b> <b>Dispositif éteint au 30 septembre 2021</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
COLMEN	Amélioration du cadre de vie par la qualité des espaces publics- Aménagement d'espaces publics	8 700 €	4 350 €
DALSTEIN	Création d'un parcours de santé	16 950 €	8 295 €
HESTROFF	Rénovation thermique de la salle communale du vieux lavoir	55 000 €	20 000 €
HOLLING	Traitement humidité murs des bâtiments communaux	22 083 €	11 042 €
LAUNSTROFF	Transformation du groupe scolaire en logements et désamiantage de la mairie	330 083 €	20 000 €
MENSKIRCH	Changement du système de chauffage	16 781 €	8 390 €
SAINT-FRANCOIS-LACROIX	Réparation des toitures de deux chapelles	4 465,80 €	14 886 €
SCHWERDORFF	Aménagement paysager de l'extension du cimetière	20 000 €	40 515,15 €

<b>Diagnostic des bâtiments publics et associatifs</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
BOUZONVILLE	Diagnostic énergétique de 17 bâtiments communaux	10 500 €	7 350 €
VAUDRECHING	Diagnostic énergétique de 3 bâtiments communaux	2 400 €	1 680 €

<b>Soutien à la lutte contre la vacance et les logements énergivores</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
CC BOUZONVILLOIS – TROIS FRONTIERES	OPAH Bouzonvillois-Trois Frontières, Etude spécifique de repérage vacance de logements sur le quartier des Hautes Pierres à Bouzonville	40 320 €	12 096 €

<b>Soutien aux bornes de recharge pour véhicules hybrides et électriques</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
BOUZONVILLE	Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la mairie et la place du marché à Bouzonville	44 571 €	16 000 €
<b>Rénovation énergétique des bâtiments publics et associatifs</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
WALDWISSE	Rénovation énergétique de l'école	934 600 €	47 440 €

<b>Transformation digitale parcours collectif</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
CC BOUZONVILLOIS – TROIS FRONTIERES	Mise en œuvre d'actions collectives pour la transformation digitale des commerces	31 550 €	25 240 €

<b>Accompagnement des projets touristiques</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
SIERCK-lès-BAINS	AAP NOEL 2021 : le village du Père Noël	101 700 €	55 700 €

<b>Dispositif régional de préservation et de restauration du patrimoine non protégé</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
HEINING-lès-BOUZONVILLE	Restauration de la chapelle sise rue principale à Heining-lès-Bouzonville	19 755 €	3 951 €

<b>Soutien aux démarches territoriales de prévention des déchets</b>			
<b>Bénéficiaire</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût total éligible du projet (HT)</b>	<b>Montant subvention Région attribuée</b>
CC BOUZONVILLOIS – TROIS FRONTIERES	Mise aux normes et modernisation de la déchèterie de Rettel avec agrandissement de l'espace de circulations, ajout de nouveaux flux et d'une zone de réemploi	760 750 €	100 000 €

  
**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Subventions d'investissement (DETR / DSIL / FNADT) accordées par l'État au titre de la relance - 2020 et 2021**

ANNEE	COLLECTIVITE / EPCI	SUBVENTION	OPERATION	MONTANT
2021	ANZELING	DSIL RENO THERMIQUE	PORTES / FENETRES / COMBLES	25 550,00
2021	APACH	DETR	CLASSE SUPPLEMENTAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	6 620,86
2020	BIBICHE	DETR	CHAUDIÈRE ET ISOLATION EXTERIEURE DE L'ÉCOLE	28 397,55
2021	BOUZONVILLE	DETR	ECLAIRAGE LED QUARTIERS BENTING / HECKL	14 175,00
2021	BRETTNACH	DETR	INSTALLATION VIDEO PROTECTION	14 182,00
2021	CHEMERY-LES-DEUX	DETR	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC PAR LEDS	3 199,00
2021	CONTZ-LES-BAINS	DETR	CREATION 4 PLACES STATIONNEMENT PROXIMITE MAIRIE	8 284,00
2021	DALSTEIN	DETR	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC LED	11 936,32
2021	EBERSVILLER	DETR	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC LED	13 800,00
2021	EBERSVILLER	DETR	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC LED	8 225,00
2020	FILSTROFF	DETR	RÉFÉCTION ET ACCESSIBILITE DE LA COURS DE L'ÉCOLE	23 148,00
2020	FILSTROFF	DETR	REEMPLACEMENT DU GARDE CORPS PONT DE LA NIED	25 976,00
2020	GRINDORFF-BIZING	DETR	AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX	3 382,60
2020	GRINDORFF-BIZING	DETR	CHEMIN PIETON ROUTE DE HALSTROFF	12 149,40
2021	GRINDORFF-BIZING	DETR	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC LED	19 345,39
2021	GUERSTLING	DETR	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC LED ZONE ARTISANALE	2 035,00
2021	GUERSTLING	DETR	ACOUSTIQUE DE LA SALLE COMMUNALE	7 588,00
2021	HESTROFF	DSIL RENO THERMIQUE	CHAUDIERE PELLETS SALE	39 915,00
2021	HOLLING	DETR	BARRIERE ETANCHEITE ECOLE / MAIRIE	8 146,29
2021	HUNTING	DETR	INSTALLATION POMPE A CHALEUR	4 990,80
2021	HUNTING	DETR	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC PAR LED	1 786,50
2020	KERLING-LES-SIERCK	DETR	ACCESSIBILITE PMR DE L'ÉGLISE	3 302,55
2021	KERLING-LES-SIERCK	DETR	SECURISATION CARREFOUR KERLING HTE SIERCK	15 305,57
2021	HAUTE-KONTZ	DETR	RENOVATION COUR AVANT DE L'ÉCOLE	6 622,50
2020	LAUNSTROFF	DETR	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DANS LES LOGEMENTS	10 854,20
2020	MANDEREN-RITZING	DETR	LOGEMENT ET MAIRIE DANSS ANCIENNE ECOLE MATERNELLE	23 765,40
2021	MANDEREN-RITZING	DETR	MATERIEL INFORMATIQUE / MOBILIER POUR MAIRIE	5 992,20
2021	MANDEREN-RITZING	DETR	TRANSFORMATION ANCIENNE MAIRIE EN LOGEMENTS	19 888,94
2020	MONTENACH	DETR	2 TABLETTES INTERACTIVES A L'ÉCOLE PRIMAIRE	2 950,00
2021	REMELFANG	DETR	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC LED	23 020,00
2020	REMELING	DETR	PORTE ANTI INTRUSION - CAVE DE L'ÉCOLE	1 260,00
2021	REMELING	DETR	REPLACEMENT PORTES ET REVETEMENT ECOLE / MAIRIE	5 861,40

**Subventions d'investissement (DETR / DSIL / FNADT) accordées par l'État au titre de la relance - 2020 et 2021**

2020	RUSTROFF	DETR	ATELIER ET LOGEMENT COMMUNAUX	129 664,09
2021	SAINT-FRANCOIS-LACROIX	DETR	AMENAGEMENT EQUIPEMENT MULTISPORTS	10 826,80
2021	SAINT-FRANCOIS-LACROIX	DETR	REPARATION TOITURES DES 2 CHAPELLES	5 954,40
2020	SIERCK-LES-BAINS	DSIL	REQUALIFICATION URBAINE QUARTIER DE TOUR DE L'HORLOGE	291 457,00
2021	SIERCK-LES-BAINS	DSIL	CREATION SALLE ASSOCIATION PVD	137 056,00
2021	SIERCK-LES-BAINS	DETR	ECLAIRAGE PUBLIC	28 005,00
2020	VAUDRECHING	DETR	RÉNOVTION DES TOILETTES DES ÉCOLES	4 141,06
2021	VAUDRECHING	DETR	NORMES ELECTRIQUES DANS BATIMENTS PUBLIC	1 522,00
2020	WALDWISSE	DETR	RENOVATION DES ECOLES ET PERISCOLAIRE TRANCHE 2	125 496,90
2021	WALDWISSE	DETR	REFECTION PARTIE TOIT SALLE COMMUNALE	4 927,48
2021	WALDWISSE	DETR	REEMPLACEMENTT DES FENETRES DE LA MAIRIE	6 740,10
2021	WALDWISSE	DETR	CREATION D'UN COLUMBARIUM	4 092,00
2021	CC B3F	DETR	RELAIS ASSISTANT MATERNELLE / PETITE ENFANCE	256 785,68
2021	CC B3F	FNADT	AMENAGEMENT DES BERGES DE LA NIED	80 000,00

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

### **Arrondissement/ sous-préfectures :**

**Maison de la Région :**

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Elisabeth Streit

**Téléphone du référent :** 07 57 40 57 39

**Adresse électronique du référent :** elisabeth.streit@ccb3f.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** des partenariats locaux au service d'une alimentation saine, juste, équitable et solidaire pour tous .

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** PAT - Programme Alimentaire Territorial/Animation

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :**

### **Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières, aidée de ses soutiens (Région, Département, Chambre d' Agriculture, Réseau Bio Climat), met en place sur son territoire un projet alimentaire territoriale en continuité de sa politique agricole, menée depuis fin 2018. Agriculteurs, écoles primaires et secondaires, restaurateurs et associations seront ainsi mobilisées autour du projet, afin de structurer l'offre en produits locaux et ainsi répondre à une demande croissante, fixer la valeur ajoutée sur le territoire (outils collectifs et mutualisation, organisation logistique, outils de mise en relation), et rendre l'offre accessible au plus grand nombre socialement et géographiquement ; fédérer les initiatives locales, qu'elles soient économiques ou associatives, portant sur les thématiques alimentaires (valorisation, autonomie, transmission, éducation, ...) et créer un réseau de référence.

Ce sont ainsi écoliers, bénévoles d'associations, personnes en situation de précarité alimentaire, et autres habitants du territoire mobilisés autour de ces questions, qui bénéficieront du résultat des actions liées au projet.

### **Impact socio-économique et environnemental :**

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** septembre 2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2024

**Date de délibération sur le projet :** 06/07/2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle	55035	52	
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	22400	21	AERM
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	28800	27	
<b>Montant total des recettes</b>			106235

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

### **Arrondissement/ sous-préfectures :**

**Maison de la Région :**

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Elisabeth Streit

**Téléphone du référent :** 07 57 40 57 39

**Adresse électronique du référent :** elisabeth.streit@ccb3f.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** des partenariats locaux au service d'une alimentation saine, juste, équitable et solidaire pour tous.

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** PAT - Programme Alimentaire Territorial/Projet

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :**

### **Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières, aidée de ses soutiens (Région, Département, Chambre d' Agriculture, Réseau Bio Climat), met en place sur son territoire un projet alimentaire territoriale en continuité de sa politique agricole, menée depuis fin 2018. Agriculteurs, écoles primaires et secondaires, restaurateurs et associations seront ainsi mobilisées autour du projet, afin de structurer l'offre en produits locaux et ainsi répondre à une demande croissante, fixer la valeur ajoutée sur le territoire (outils collectifs et mutualisation, organisation logistique, outils de mise en relation), et rendre l'offre accessible au plus grand nombre socialement et géographiquement ; fédérer les initiatives locales, qu'elles soient économiques ou associatives, portant sur les thématiques alimentaires (valorisation, autonomie, transmission, éducation, ...) et créer un réseau de référence.

Ce sont ainsi écoliers, bénévoles d'associations, personnes en situation de précarité alimentaire, et autres habitants du territoire mobilisés autour de ces questions, qui bénéficieront du résultat des actions liées au projet.

### **Impact socio-économique et environnemental :**

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** septembre 2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2024

**Date de délibération sur le projet :** 06/07/2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle	28965	50	
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	29128	50	
<b>Montant total des recettes</b>			58183

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :**

**Maison de la Région :**

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Elisabeth Streit

**Téléphone du référent :** 07 57 40 57 39

**Adresse électronique du référent :** elisabeth.streit@ccb3f.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** Accompagnement au développement des filières durables de l'agriculture

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** 11<sup>ème</sup> programme AERM

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** ancrage local de l'économie-transition écologique

**Adresse postale du projet :**

**Descriptif du projet :**

Mise en place d'action de préservation de la ressource en eau : AB, maintien élevage à l'herbe, culture BNI, PSE.

**Impact socio-économique et environnemental :**

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** septembre 2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	31500	70	AERM
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	13500	30	
<b>Montant total des recettes</b>			45000

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** communautés de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Forbach/ Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Christelle Godar

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Ingénierie de pilotage – Projet « Petites villes de demain »

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :** CCB3F, 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

Le Chef de projet « Petites villes de demain » (1 ETP) est chargé de coordonner et de mettre en œuvre les projets transversaux de revitalisation des centres-bourgs de Sierck-les-Bains et Bouzonville. Il assure le pilotage opérationnel et stratégique du programme pour la CCB3F, dont il est salarié. A ce titre, il anime l'équipe pluridisciplinaire du projet et les comités de projet, les comités techniques et groupes de travail.

De par les composantes du programme Petites villes de demain, il devra identifier et mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet, tant en interne qu'en externe ; cela passera notamment par la construction de partenariats avec des acteurs publics et privés.

En effet, si le portage du programme Petites villes de demain est assuré par la CCB3F, les maîtres d'ouvrage des actions découlant du programme peuvent être publics (communes, ...) ou privés (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, bailleurs sociaux, etc.).

Plus généralement, il s'assure de la cohérence entre le programme PVD et les autres démarches mises en œuvre par l'EPCI (PLUI, Schéma directeur d'équipements, etc.)

La mission de coordination se complètera également d'un volet très opérationnel, avec le pilotage en direct de certaines actions : il devra ainsi mettre en œuvre des dispositifs techniques, administratifs et financiers permettant l'adaptation et la rénovation des logements et des commerces notamment.

Le Chef de projet « Petites villes de demain » sera force de proposition auprès des élus et du comité de projet sur une pluralité de thématique : habitat, commerce, patrimoine, services, santé, mobilité, etc.

#### **Impact socio-économique et environnemental :**

**Pourquoi/ En quoi ce projet est prioritaire ? :** Assurer le pilotage opérationnel et stratégique du programme. Assurer la coordination des intervenants, tant à l'interne qu'à l'externe

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 06/2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 06/2027

**Date de délibération sur le projet :** 04/2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	59 300 /an		
<b>Montant total du projet</b>		59 300/an	

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	41250/an	70	ANAH-ANCT (ou Banque des Territoires)
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	18050/an	30	
<b>Montant total des recettes</b>		59300/an	

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** communautés de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** assistant chef de projet Centres bourgs \_ volontariat Territorial en Administration

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :** CCB3F, 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

### **Descriptif du projet :**

Le projet consiste à renforcer l'ingénierie publique locale au moment du lancement de la démarche Petites Villes de Demain. Un soutien de 15 000 euros est demandé au service de l'Etat dans le cadre du programme VTA.

### **Impact socio-économique et environnemental :**

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 09/2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 03/2023

**Date de délibération sur le projet :** 09/2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	48 456		
<input type="checkbox"/> Autres	48 456		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	15 000		FNADT
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	33 456		
<b>Montant total des recettes</b>			48 456

### Instruction Etat :

**Service instructeur :** Préfecture de Moselle

**Suivi par :** Anne Albert

**Coordonnées téléphoniques :** 03 87 34 88 92

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par l'Etat :**

**Date de la décision :**

### Instruction Région :

**Service instructeur :**

**Suivi par :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par la Région :**

**Date de la décision :**

### Autres services/ experts consultés :

**Structure :**

**Contact :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél**

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie et CCB3F

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Anne Vimbert

**Téléphone du référent :**

**Adresse électronique du référent :** anne.vimbert@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** manager de commerce centre bourg

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :**

**Descriptif du projet :**

Animation et renforcement de l'activité commerciale des centres bourgs de Sierck les Bains et de Bouzonville.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit renforcer la résilience de l'activité commerciale locale.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 04/2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2023

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	52381		
<b>Montant total du projet</b>		52381	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité	20 000/an		
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	32 381		
<b>Montant total des recettes</b>		52 381	

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie et CCB3F

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** lutte contre la vacance commerciale - portage foncier

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :** CCB3F, 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

Appuyer la reprise du commerce vacant de centre bourg en mobilisant les outils de préservation (PLUI), de maîtrise foncière (par exemple procédure d'abandon manifeste) et de portage foncier par le biais de convention avec par exemple l'EPFGE.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit renforcer la résilience de l'activité commerciale locale et casser l'effet d'abandon des centres villes.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2002

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2025

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie et CCB3F

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** maintien de l'activité de Manoir industries / SETFORGES - portage foncier

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :** CCB3F, 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

Appuyer la reprise du site Manoir industries par SETFORGES. Se porter garant du rachat du site par SETFORGES en s'appuyant sur les dispositifs financiers programmés par la caisse des dépôts et consignations CDC dans le cadre de PVD et de son ORT.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit renforcer la résilience de l'activité économique locale en appuyant la reprise foncière du site par SETFORGES

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2002

**Fin prévisionnelle des travaux :**

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie et CCB3F

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** étude sur l'évaluation de l'OPAH ru et sa prolongation

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :** CCB3F, 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

L'étude permet de dresser un bilan de l'OPAH Ru en cours et de définir le contenu d'une nouvelle OPAH dans le cadre de la mise en œuvre du programme Petite Ville de demain et des dispositifs régionaux de lutte contre la vacance. Le cout de l'étude est 29 400 euros HT. Une demande de soutien a été faite auprès de l'Anah.

**Impact socio-économique et environnemental :** Préciser l'impact socio-économique et environnemental et indiquer le visa des services de l'État ou un de ses opérateurs (notamment ARS, Agences de l'eau, DRAC, DREAL...) le cas échéant

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 07/2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2021

**Date de délibération sur le projet :** 07/2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	29 400		
<b>Montant total du projet</b>		29 400	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	14 700		
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

**Service instructeur :** DDT Moselle - antenne de l'ANAH

**Suivi par :** Véronique Jaillet

**Coordonnées téléphoniques :** 03 87 34 34 16

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par l'Etat :**

**Date de la décision :**

### Instruction Région :

**Service instructeur :**

**Suivi par :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par la Région :**

**Date de la décision :**

### Autres services/ experts consultés :

**Structure :**

**Contact :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél**

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie et CCB3F

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

#### **Intitulé du projet :**

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :** CCB3F, 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

L'étude permet de dresser un bilan de l'OPAH Ru en cours et de définir le contenu d'une nouvelle OPAH dans le cadre de la mise en œuvre du programme Petite Ville de demain et des dispositifs régionaux de lutte contre la vacance. Le cout de l'étude est 29 400 euros HT. Une demande de soutien a été faite auprès de l'Anah.

**Impact socio-économique et environnemental :** Préciser l'impact socio-économique et environnemental et indiquer le visa des services de l'État ou un de ses opérateurs (notamment ARS, Agences de l'eau, DRAC, DREAL...) le cas échéant

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 07/2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2021

**Date de délibération sur le projet :** 07/2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

**Service instructeur :** DDT Moselle - antenne de l'ANAH

**Suivi par :** Véronique Jaillet

**Coordonnées téléphoniques :** 03 87 34 34 16

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par l'Etat :**

**Date de la décision :**

### Instruction Région :

**Service instructeur :**

**Suivi par :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par la Région :**

**Date de la décision :**

### Autres services/ experts consultés :

**Structure :**

**Contact :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél**

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** CCB3F

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** aménagement maison de services - antenne de Sierck-les-Bains

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :** CCB3F, 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

La CCB3F a défini un programme d'organisation de services publics reposant sur deux antennes communautaires principales, l'une à Bouzonville et l'autre à Sierck les Bains et des antennes secondaires. L'antenne de Sierck les Bains serait réalisée dans l'ancien CMS Sierck les Bains. Elle vise à la fois à conforter l'offre de services liés à la solidarité (la PMI et croix rouge) qui serait installés au niveau du rez- de- jardin et créer une nouvelle offre de services reposant sur la création d'un lieu unique pour les permanences sur le Sierckois et un espace ouvert offrant un accès internet (Six postes à libre accès) sur le premier niveau. L'accueil de cette nouvelle offre serait mutualisé avec le service petite ville de demain implanté également dans ces locaux. L'enveloppe thermique du bâtiment serait entièrement reprise (isolation externe, menuiseries) et un nouveau mode de chauffage serait installé. Un nouvel accès adapté au PMR serait également prévu.

**Impact socio-économique et environnemental :** permettra de mettre en œuvre une politique volontariste de lutte contre la précarité thermique et la vacance.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :** 07/2021

### Plan de financement :

<b>Dépenses (HT) – investissement uniquement</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> VRD	262919,93	28.63	Aménagement pour l'accessibilité PMR
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	655319,79	71.37	
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>		<b>918239.72</b>	
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique		A solliciter	
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région		A solliciter	
<input type="checkbox"/> Département		A solliciter	
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 57650

**Nom :** Commune de Sierck-les-Bains

**RIB :** 30001 00817 C5720000000 90

**Adresse :** 12 Quai des Ducs de Lorraine 57480 Sierck-les-Bains

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Helen Hammond

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** création d'un espace associatif

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :**

#### **Descriptif du projet :**

La commune de Sierck les bains pour conserver sa capacité de rayonnement territorial se doit de refonder ces équipements publics hérités de l'après seconde guerre mondiale. Ces équipements sont pour un grand nombre en fin de cycle et n'ont pas toujours fait l'objet d'un entretien. Afin de maintenir sa fonction et son rôle dans l'armature territoriale, elle a engagé un programme de renouvellement de ces équipements en retenant le principe de les réaménager ou les réinstaller dans des locaux existants. Dans cette optique, elle a prévu le développement dans une ancienne salle de restauration du centre-ville une salle associative permettant notamment l'activité de l'école communale de musique.

**Impact socio-économique et environnemental :** Permettra de maintenir un niveau de flux lui assurant de préserver sa capacité à rayonner sur son bassin de vie du sierckois et notamment au centre-ville. La réutilisation des locaux n'engendre pas de consommation foncière supplémentaire.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :** 2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			Aménagement accessibilité PMR
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	473 178.57		
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>473 178.57</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique	137 056		
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	189 270		centralité rural
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	146 853.57		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>473 178.57</b>		

### Instruction Etat :

**Service instructeur :** Préfecture de Moselle

**Suivi par :** M. Gillet

**Coordonnées téléphoniques :** 03 87 34 84 27

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par l'Etat :** 137 056.00€

**Date de la décision :** 7 juillet 2021

### Instruction Région :

**Service instructeur :**

**Suivi par :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par la Région :**

**Date de la décision :**

### Autres services/ experts consultés :

**Structure :**

**Contact :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél**

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie

**Code INSEE :**

**Nom :** Commune de Brettnach

**RIB :**

**Adresse :** 41 rue de Velving 57320 Brettnach

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Annette Champlon

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Annette Champlon

**Téléphone du référent :** 03 87 35 92 80

**Adresse électronique du référent :** brettnach.mairie@wanadoo.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** création d'une antenne relais du réseau communautaire de services

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** transition écologique

**Adresse postale du projet :**

**Descriptif du projet :**

La CCB3F s'est doté d'un schéma de services s'appuyant sur deux antennes principales, à Sierck les Bains et à Bouzonville, et un réseau d'antennes secondaires assurant une fonction de proximité. Elles seront positionnées sur les espaces en marge et sur les espaces d'articulation. Pour le cas de Brettnach, il s'agit d'une commune située sur les marges de l'espace communautaire. Les usagers notamment ceux ne pouvant se déplacer doit trouver des espaces multifonctionnels pouvant répondre notamment à des besoins de télémédecine et de télétravail. Ces espaces s'articuleront avec les deux antennes "mères" de Sierck les Bains et de Bouzonville. La commune de Brettnach s'inscrit dans cette logique en créant dans le bâtiment de l'ancienne école cette antenne locale en réaménagement l'ancienne cour d'école afin de gérer au mieux les eaux de ruissellement.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit permettre de renforcer l'armature territoriale retenue dans le SCOTAT en mobilisant des espaces déjà en partie équipés autour du pôle de santé et de la mairie école et en renforçant l'offre de santé sur des sites santé du territoire communautaire.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision : 07 juillet 2021

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 57341

**Nom :** Commune d'Hunting

**RIB :** 3000 1008717 C572000000090

**Adresse :** 62 rue St Fiacre 57480 Hunting

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Norbert Marck

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Nathalie Kaiser

**Téléphone du référent :** 03 87 35 92 80

**Adresse électronique du référent :** commune.hunting@orange.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** création d'un nouvel espace associatif - volet performance thermique

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** transition écologique- ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :** 6b route de Sierck 57480 Hunting

#### **Descriptif du projet :**

Création d'un nouvel espace associatif pour assurer une meilleure cohésion sociale dans la commune en s'appuyant sur le renouvellement de l'offre associative. Programme nécessitant une reprise thermique du bâtiment

**Impact socio-économique et environnemental :** amélioration de la cohésion sociale et mise en œuvre d'une démarche de performance thermique des bâtiments publics.

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	61600		
<input type="checkbox"/> Autres	61600		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe	42700		Feader
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	18300		
<b>Montant total des recettes</b>	61000		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 57576

**Nom :** Commune de Rettel

**RIB :** FR98 3000 1008 17C5 7200 0000 090

**Adresse :** 8 rue St Nicolas 57480 Rettel

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Rémi Schwenck

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Rémi Schwenck

**Téléphone du référent :** 03 82 83 72 09

**Adresse électronique du référent :** mairie.rettel@wanadoo.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** création d'une ludothèque

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** transition écologique- cohésion territoriale- préservation du patrimoine

### **Adresse postale du projet :**

### **Descriptif du projet :**

Sur le territoire de la CCB3F, l'offre enfance /petite enfance s'organise autour de multi accueils l'un sur Apach et l'autre sur Bouzonville. Pour renforcer les services connexes offerts aux familles et à leurs enfants, la création d'une ludothèque est aujourd'hui programmée sur la commune de Rettel. Celle-ci s'ajoute à d'autres d'équipements comme les bibliothèques (Sierck les bains) /Médiathèque (Bouzonville) et conservatoire (Bouzonville) et école municipale de musique (Sierck les bains). Ces équipements de rayonnement communautaire restent sous la maîtrise d'ouvrage des communes. C'est le cas de ce futur équipement que la commune de Rettel crée. Son positionnement a été travaillé avec les services de la communauté de communes (enfance et centre bourg) car il doit à la fois s'articuler avec l'offre territoriale et contribuer à renforcer l'armature urbaine du Sierckois. Cet équipement sera également réalisé en lien avec le futur musée de la Maison de la Dîme à la fois d'un point de vue fonctionnel (accueil commun et réseaux techniques mutualisés) et d'un point de vue programmation. Sur ce dernier point, la ludothèque proposera et privilégiera une offre de services autour de l'histoire médiévale.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit permettre de renforcer l'armature territoriale du Sierckois évitant ainsi une évasion des ménages vers des services extérieurs au territoire et une attractivité nouvelle pour de nouveaux ménages. Sa réalisation conjointement avec l'espace muséographique de la maison de la Dîme permettra une mutualisation des services communs de ces deux équipements. Il repose aussi sur un principe d'optimisation de bâtiments existants et de maîtrise de la consommation foncière.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	1065551		
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>1065551</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique	316215	30	DETR
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département	172223	16	
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	304227	28	CAF
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	269836	26	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1065551</b>		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision : 07 juillet 2021

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 575760

**Nom :** Commune de Rettel

**RIB :** FR98 3000 1008 17C5 7200 0000 090

**Adresse :** 8 rue St Nicolas 57480 Rettel

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Rémi Schwenck

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Rémi Schwenck

**Téléphone du référent :** 03 82 83 2 09

**Adresse électronique du référent :** mairie.rettel@wanadoo.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** restauration de la maison de la Dîme

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** transition écologique- cohésion territoriale- préservation du patrimoine

### **Adresse postale du projet :**

### **Descriptif du projet :**

La commune de Rettel compte une maison du Bas Moyen Age qui est classé. C'est aujourd'hui une ressource dormante et qui présente aujourd'hui des enjeux de restauration et de mise en valeur. La commune de Rettel souhaite donc conduire un programme de restauration et de création d'un nouveau service. Ce dernier s'articule autour de deux fonctions, une ludothèque dans le bâtiment mitoyen de la maison de la Dîme (une ancienne ferme propriété de la commune) et un espace muséographique. Le programme de travaux porte à la fois sur la restauration du bâtiment qui comprend la reprise des enduits extérieurs, la restauration des aménagements intérieurs (cloisons, sols et plafond) et la restauration de la toiture dans sa situation initiale (couverture tuiles) et la création des infrastructures permettant l'exploitation touristique du site (ascenseurs, fluides...). Une partie des équipements (vestiaire et toilettes) est partagée avec la ludothèque.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit permettre de renforcer l'armature territoriale du Sierckois, de densifier l'offre touristique du territoire et de valoriser un patrimoine bâti exceptionnel dormant.

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	639 812.67		
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>639 812.67</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	159 953		DRAC
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	113 108.50		Patrimoine
<input type="checkbox"/> Département	183 375.50		
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	233 375.51		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>639 812.67</b>		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision : 07 juillet 2021

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** dématérialisation des demandes d'occupation et d'utilisation des sols

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** usage du numérique

**Adresse postale du projet :**

#### **Descriptif du projet :**

la CCB3F propose à ses communes membres un service d'instruction des demandes d'utilisation et d'occupation des sols. Ce service va connaître en 2022 une évolution avec la mise en place de la dématérialisation des demandes d'occupation et d'utilisation des sols à compter du 1er janvier 2022. Cela implique à la fois un plan de communication en direction des usagers, un plan de formation pour le personnel des mairies et la mise en place d'un nouvel équipement des communes (équipement en logiciel). Un forfait de 15 000 euros sera sollicité pour ce nouveau service. Ce dernier sera sollicité par l'organisme mutualisant cette mise en œuvre l'agape.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit faciliter l'accès à la population à cette nouvelle organisation du service

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** septembre 2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2025

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	15 000,00		
<b>Montant total du projet</b>		15 000,00	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	15 000 ,00		DDT 57 - France relance FITN Démat. ADS
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>		15000	

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie

**Code INSEE :**

**Nom :** Commune de Waldweistroff

**RIB :**

**Adresse :** 43 rue de la Libération 57320 Waldweistroff

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Jean-François Pirrone

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Jean-François Pirrone

**Téléphone du référent :** 09 67 05 34 88

**Adresse électronique du référent :** commune-de-waldweistroff@wanadoo.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** affirmation d'un espace de centralité autour des espaces santé et scolaire

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** transition écologique- cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :**

#### **Descriptif du projet :**

Le territoire communautaire compte deux centralités secondaires, Waldweistroff et Freistroff, qui structurent le territoire entre Sierck les Bains et Bouzonville pour l'une et au sud de Bouzonville pour l'autre. Ce rôle est notamment central autour de l'offre de santé. Pour Waldweistroff, un pôle d'une dizaine de professionnels de santé (3 médecins, 3 dentistes et un, pharmacien) a contribué à construire une centralité nouvelle dans ce village. Ce développement s'est fait au fur et à mesure sans accompagnement. La commune de Waldweistroff souhaite amplifier cette trajectoire en proposant de nouveaux espaces santé à construire, structurer les espaces et les bâtiments qui s'y mêlent (mairie et école) et proposer une nouvelle offre d'habitat notamment destiné à l'accueil de seniors. A cet effet, elle a postulé à l'appel à projet régional urbanisme durable sur le volet étude. Un scénario d'aménagement a été validé en 2021.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit permettre de renforcer l'armature territoriale retenue dans le SCOTAT en mobilisant des espaces déjà en partie équipés autour du pôle de santé et de la mairie école et en renforçant l'offre de santé sur des sites santé du territoire communautaire.

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :** 10/2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD	507 600		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>		507 600	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique	152 280		
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	76 140		Urbanisme durable
<input type="checkbox"/> Département	139 590		
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	40 000		Agence de l'eau
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	99 590		
<b>Montant total des recettes</b>		507 600	

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision : 07 juillet 2021

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 57650

**Nom :** Mairie de Sierck-les-Bains

**RIB :** 30001 00817 C5720000000 90

**Adresse :** 12 Quai des Ducs de Lorraine 57480 Sierck-les-Bains

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire de Sierck

**Nom du représentant légal :** Helen Hammond

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Christelle Godar

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Rénovation et restructuration du bâtiment d'accueil du Château des Ducs de Lorraine

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** ancrage de l'économie-préservation du patrimoine-cohésion territoriale

#### **Adresse postale du projet :**

#### **Descriptif du projet :**

La cité de Sierck est organisée autour de son château fort ; le château des Ducs de Lorraine (classé MH - 30 000 visiteurs/an). Il est l'incontournable curiosité architecturale sur la vallée de la Moselle, sur sa portion Thionville - Trèves.

La commune, propriétaire du site, en confie l'animation et le développement touristique à l'association du Château des Ducs de Lorraine. Cependant, le mode de gestion actuel, basé sur le bénévolat, le salariat d'un CDI et le recrutement d'agents saisonniers, n'est pas satisfaisant. La crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sur la fréquentation du site, ont été l'occasion pour l'association et la Ville, en lien avec la CCB3F (compétence tourisme), de conduire une réflexion globale, pour d'une part, accompagner une montée en compétence professionnelle de l'association et, d'autre part, proposer un contenu touristique plus actuel afin de garantir au château une mise en tourisme optimale.

L'association gestionnaire souhaite ainsi créer et mettre en service, à l'ouverture de la saison 2023, une visite en réalité augmentée sur tablette. Cet outil de médiation culturel permettra de faire voyager les visiteurs dans le temps, grâce à des reconstitutions 3D ainsi qu'avec la réalité augmentée. Un tel produit permettrait de croître considérablement la fréquentation touristique du site, passant de 30 000 visiteurs / an à 60 000 visiteurs/an d'ici à 10 ans.

Le lancement de cette « expérience » virtuelle et numérique nécessite la rénovation / restructuration complète du bâtiment d'entrée du château qui n'offre actuellement pas des conditions satisfaisantes d'accueil.

Un programme de travaux est nécessaire, avec :

- Traitement de l'extérieur à l'avant (retravailler l'image du site) ;
- Restructuration des espaces intérieurs (apporter de nouveaux services, avec un rez-de-chaussée accessible dédié à une boutique et à une taverne et un étage dédié à la billetterie et aux espaces du personnel) ;
- Création d'une terrasse extérieure à l'arrière, en belvédère.

## **Impact socio-économique et environnemental :**

Ce programme de renouvellement du château est l'occasion de :

- Faire du château le point d'appel touristique de la ville (élément levier) et de contribuer à son rayonnement, à son attractivité ;
- Développer l'économie touristique locale, pourvoyeur d'emploi, dans un contexte géographique fortement marqué par son caractère transfrontalier (cf. dynamique économique et sociale observée sur la vallée de la Moselle côté allemand et luxembourgeois).
- Compléter qualitativement l'offre touristique du Nord-Est Mosellan, au côté notamment d'infrastructure touristique de niveau régional et/ou national ; la véloroute « La Voie Bleue Moselle-Saône à vélo ».

## **Pourquoi/ En quoi ce projet est prioritaire ? :**

Il s'inscrit dans la dynamique de revitalisation du centre-bourg de Sierck-les-Bains, axe « attractivité commerciale et du développement touristique », et dans le programme national « Petites Villes de Demain » dont la Ville et la CCB3F sont lauréates.

Il répond au projet territorial de la CCB3F qui consiste à renforcer ses polarités et à faire émerger Sierck-les-Bains et le « Pays de Sierck » en tant que pôle touristique et patrimonial structurant sur la vallée de la Moselle.

Cette ambition fait également écho aux schémas et projets de territoire du Nord Mosellan (SCoT de l'Agglomération Thionvilloise) et de la Région Grand Est (SRADDET ou « Grand Est Territoires).

## **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 03/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 03/2023

**Date de délibération sur le projet :** 09/2021

## Plan de financement :

<b>Dépenses (HT) – investissement uniquement</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	290 000	100	
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>290 000</b>		
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe	203 000	70	Plan relance UE – Feader-AAP « soutien aux services de base en milieu rural »
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	87 000	30	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>290 000</b>		

## Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

## Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

## Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 57650

**Nom :** Association du château des ducs de Lorraine

**RIB :** FR76 1470 7000 1101 1196 8632 751

**Adresse :** rue du Château, 57480 Sierck-les-Bains

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président de l'association

**Nom du représentant légal :** M. Gilbert Patout

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Christelle Godar

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Création et mise en service une visite en réalité augmentée au château des Ducs de Lorraine

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** ancrage de l'économie-préservation du patrimoine-cohésion territoriale-usage du numérique

**Adresse postale du projet :**

**Descriptif du projet :**

La cité de Sierck est organisée autour de son château fort ; le château des Ducs de Lorraine (classé MH - 30 000 visiteurs/an). Il est l'incontournable curiosité architecturale sur la vallée de la Moselle, sur sa portion Thionville - Trèves.

La commune, propriétaire du site, en confie l'animation et le développement touristique à l'association du Château des Ducs de Lorraine. Cependant, le mode de gestion actuel, basé sur le bénévolat, le salariat d'un CDI et le recrutement d'agents saisonniers, n'est pas satisfaisant. La crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sur la fréquentation du site, ont été l'occasion pour l'association et la Ville, en lien avec la CCB3F (compétence tourisme), de conduire une réflexion globale, pour d'une part, accompagner une montée en compétence professionnelle de l'association et, d'autre part, proposer un contenu touristique plus actuel afin de garantir au château une mise en tourisme optimale.

L'association gestionnaire souhaite ainsi créer et mettre en service, à l'ouverture de la saison 2023, une visite en réalité augmentée sur tablette. Cet outil de médiation culturel permettra de faire voyager les visiteurs dans le temps, grâce à des reconstitutions 3D ainsi qu'avec la réalité augmentée. Un tel produit permettrait de croître considérablement la fréquentation touristique du site, passant de 30 000 visiteurs / an à 60 000 visiteurs/an d'ici à 10 ans.

Le lancement de cette « expérience » virtuelle et numérique nécessite la rénovation / restructuration complète du bâtiment d'entrée du château qui n'offre actuellement pas des conditions satisfaisantes d'accueil.

Un programme de travaux est nécessaire, avec :

- Traitement de l'extérieur à l'avant (retravailler l'image du site) ;
- Restructuration des espaces intérieurs (apporter de nouveaux services, avec un rez-de-chaussée accessible dédié à une boutique et à une taverne et un étage dédié à la billetterie et aux espaces du personnel) ;
- Création d'une terrasse extérieure à l'arrière, en belvédère.

## **Impact socio-économique et environnemental :**

Ce programme de renouvellement du château est l'occasion de :

- Faire du château le point d'appel touristique de la ville (élément levier) et de contribuer à son rayonnement, à son attractivité ;
- Développer l'économie touristique locale, pourvoyeur d'emploi, dans un contexte géographique fortement marqué par son caractère transfrontalier (cf. dynamique économique et sociale observée sur la vallée de la Moselle côté allemand et luxembourgeois).
- Compléter qualitativement l'offre touristique du Nord-Est Mosellan, au côté notamment d'infrastructure touristique de niveau régional et/ou national ; la véloroute « La Voie Bleue Moselle-Saône à vélo ».

## **Pourquoi/ En quoi ce projet est prioritaire ? :**

Il s'inscrit dans la dynamique de revitalisation du centre-bourg de Sierck-les-Bains, axe « attractivité commerciale et du développement touristique », et dans le programme national « Petites Villes de Demain » dont la Ville et la CCB3F sont lauréates.

Il répond au projet territorial de la CCB3F qui consiste à renforcer ses polarités et à faire émerger Sierck-les-Bains et le « Pays de Sierck » en tant que pôle touristique et patrimonial structurant sur la vallée de la Moselle.

Cette ambition fait également écho aux schémas et projets de territoire du Nord Mosellan (SCoT de l'Agglomération Thionvilloise) et de la Région Grand Est (SRADDET ou « Grand Est Territoires）.

## **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux : 06/2022**

**Fin prévisionnelle des travaux : 03/2023**

**Date de délibération sur le projet : 11/2021**

## Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres		100	Conception/création parcours de visite en 3 langues (français, allemand et anglais), conception éditoriale et production de tous les contenus (3D, animations, photos 360, films, etc.), installation in situ
<b>Montant total du projet</b>	<b>300 000</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe	190 000	63.3	Programme opérationnel FEDER-FSE+ du Grand Est 2021-2027 ou Programme REACT-EU FEDER
<input type="checkbox"/> Région	60 000	20	Programme « Attractivité et Investissements », dispositif « Accompagner les projets structurants »
<input type="checkbox"/> Département	50 000	16.7	
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>	<b>300 000</b>		

Instruction Etat :

**Service instructeur :**

**Suivi par :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par l'Etat :**

**Date de la décision :**

Instruction Région :

**Service instructeur :**

**Suivi par :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par la Région :**

**Date de la décision :**

Autres services/ experts consultés :

**Structure :**

**Contact :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél**

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 57576

**Nom :** Commune de Rettel

**RIB :** FR98 3000 1008 17C5 7200 0000 090

**Adresse :** 8 rue St Nicolas 57480 Rettel

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Rémi Schwenck

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Rémi Schwenck

**Téléphone du référent :** 03 82 83 2 09

**Adresse électronique du référent :** mairie.rettel@wanadoo.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** muséographie - maison de la Dîme

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** transition écologique- cohésion territoriale- préservation du patrimoine-usage numérique

### **Adresse postale du projet :**

### **Descriptif du projet :**

Dans la maison de la Dîme, la muséographie sera complémentaire à l'offre touristique proposée sur le Sierckois et notamment celle du château des Ducs de Lorraine. La muséographie s'attachera à donner à voir la vie commerciale au moyen âge sur la Moselle. Pour la conception de la muséographie, une mission spécifique est prévue. Celle-ci vise à la fois à créer une référence territoriale avec une marque locale « maison de la Dîme » et une programmation complémentaire aux espaces touristiques du territoire comme ceux des châteaux de Sierck les Bains et de Manderen et de la villa antique de Perl. Les principes retenus pour cette muséographie sont d'une part l'autonomie du visiteur pendant la sa découverte de la maison de la dîme et d'autre part de donner à voir les lieux, les espaces, les bâtiments et les objets du quotidien. C'est pourquoi des maquettes des bâtiments (le site de la chartreuse), du mobilier du quotidien des bateliers (une chambre à coucher), des reproductions de tableaux sur l'activité commerciale et des objets facilitant le commerce pendant cette époque (registre et balance par exemple), les registres historiques du pont de Sierck les Bains aujourd'hui conservés aux archives départementales de Meurthe et Moselle, l'architecture intérieure de la maison de la dîme et la fresque murale d'une péniche préservée dans cette bâtie seront présentés et expliqués aux visiteurs. Le fil conducteur de la visite, vraisemblablement un signe et une trace physique, guidera le visiteur d'un espace à l'autre. Un volet numérique sera parfois prévu dans la visite des espaces à voir. Enfin, cette identité médiévale du projet trouvera également son écho dans l'espace ludothèque qui aura pour thème centrale les jeux sur le moyen âge. Le principe de donner à voir physiquement parlant est aussi une approche se mariant avec l'esprit de ludothèque. Pour son fonctionnement, il repose sur un poste d'accueil commun avec la ludothèque.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit permettre de renforcer l'armature territoriale du Sierckois, de densifier l'offre touristique du territoire et de valoriser un patrimoine bâti exceptionnel dormant.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	359 220		
Montant total du projet	359 220	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe	251 454		Feader mesure 07
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	107 766		
Montant total des recettes	359 220		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 57341

**Nom :** Commune d'Hunting

**RIB :** 3000 1008717 C572000000090

**Adresse :** 62 rue St Fiacre 57480 Hunting

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Norbert Marck

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Nathalie Kaiser

**Téléphone du référent :** 03 87 35 92 80

**Adresse électronique du référent :** commune.hunting@orange.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** création d'un nouvel espace associatif - volet performance thermique

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** transition écologique- ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :** 6b route de Sierck 57480 Hunting

#### **Descriptif du projet :**

Création d'un nouvel espace associatif pour assurer une meilleure cohésion sociale dans la commune en s'appuyant sur le renouvellement de l'offre associative. Programme nécessitant une reprise thermique du bâtiment

**Impact socio-économique et environnemental :** amélioration de la cohésion sociale et mise en œuvre d'une démarche de performance thermique des bâtiments publics.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	61600		
<input type="checkbox"/> Autres	61600		
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe	42700		Feader
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	18300		
<b>Montant total des recettes</b>	61000		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **aire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie

**Code INSEE :** 57576

**Nom :** Commune de Rettel

**RIB :** FR98 3000 1008 17C5 7200 0000 090

**Adresse :** 8 rue St Nicolas 57480 Rettel

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Thionville

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Maire

**Nom du représentant légal :** Rémi Schwenck

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Rémi Schwenck

**Téléphone du référent :** 03 82 83 2 09

**Adresse électronique du référent :** mairie.rettel@wanadoo.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** muséographie - maison de la Dîme

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** transition écologique- cohésion territoriale- préservation du patrimoine-usage numérique

### **Adresse postale du projet :**

### **Descriptif du projet :**

Dans la maison de la Dîme, la muséographie sera complémentaire à l'offre touristique proposée sur le Sierckois et notamment celle du château des Ducs de Lorraine. La muséographie s'attachera à donner à voir la vie commerciale au moyen âge sur la Moselle. Pour la conception de la muséographie, une mission spécifique est prévue. Celle-ci vise à la fois à créer une référence territoriale avec une marque locale « maison de la Dîme » et une programmation complémentaire aux espaces touristiques du territoire comme ceux des châteaux de Sierck les Bains et de Manderen et de la villa antique de Perl. Les principes retenus pour cette muséographie sont d'une part l'autonomie du visiteur pendant la sa découverte de la maison de la dîme et d'autre part de donner à voir les lieux, les espaces, les bâtiments et les objets du quotidien. C'est pourquoi des maquettes des bâtiments (le site de la chartreuse), du mobilier du quotidien des bateliers (une chambre à coucher), des reproductions de tableaux sur l'activité commerciale et des objets facilitant le commerce pendant cette époque (registre et balance par exemple), les registres historiques du pont de Sierck les Bains aujourd'hui conservés aux archives départementales de Meurthe et Moselle, l'architecture intérieure de la maison de la dîme et la fresque murale d'une péniche préservée dans cette bâtie seront présentés et expliqués aux visiteurs. Le fil conducteur de la visite, vraisemblablement un signe et une trace physique, guidera le visiteur d'un espace à l'autre. Un volet numérique sera parfois prévu dans la visite des espaces à voir. Enfin, cette identité médiévale du projet trouvera également son écho dans l'espace ludothèque qui aura pour thème centrale les jeux sur le moyen âge. Le principe de donner à voir physiquement parlant est aussi une approche se mariant avec l'esprit de ludothèque. Pour son fonctionnement, il repose sur un poste d'accueil commun avec la ludothèque.

**Impact socio-économique et environnemental :** doit permettre de renforcer l'armature territoriale du Sierckois, de densifier l'offre touristique du territoire et de valoriser un patrimoine bâti exceptionnel dormant.

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 01/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	359 220		
Montant total du projet	359 220	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe	251 454		Feader mesure 07
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	107 766		
Montant total des recettes	359 220		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** communautés de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** projet de ligne de covoiturage

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :**

**Descriptif du projet :**

La CCB3F et la CCPBH ont mandaté la société ECOV pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une ligne de covoiturage spontané entre Bouzonville - Boulay. La ligne comporterait 12 arrêts desservant les communes de Boulay-Moselle (1 arrêt), Roupeldange (2 arrêts), Eblange (2 arrêts), Bettange (2 arrêts), Holling (2 arrêts), Freistroff ou Vaudreching (2 arrêts), et Bouzonville (1 arrêt). Selon ECOV, cette ligne à double sens (direction Bouzonville et direction Boulay) pourrait avoir un niveau de performance suffisant avec un système de bornes installées (boîtier presse-bouton). Le programme est financé par les Certificats d'Economies d'Energie à hauteur des 60% pour les coûts d'investissements (aménagement / communication) et à 75% pour les coûts d'exploitation (fonctionnement du service). La prestation d'ECOV n'intègre pas l'aménagement des arrêts et la sécurité des passagers qui restent à la charge de la CCB3F notamment sur celui de Bouzonville. Le reste à charge de la prestation est de 39 900 € HT. Une convention pourra être rédigée afin de définir les modalités financières entre la CCB3F et la CCPBH. Une répartition à 50% / 50% (soit 19 950 € chacun) a été évoquée par les représentants de la CCPBH.

Une convention peut être rédigée afin de définir les modalités financières entre la CCB3F et la CCPBH.

Une répartition à 50% / 50% (soit 19 950 € chacun) a été évoquée par les représentants de la CCPBH.

Une autre clé de répartition par exemple au prorata du nombre d'arrêt est aussi possible (41,6 % pour la CCB3F soit 16 598 €).

**Impact socio-économique et environnemental :** doit renforcer la résilience de l'activité économique locale en appuyant la reprise foncière du site par SETFORGES

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2002

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2023

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques : Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** communautés de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Anne Jolas

**Téléphone du référent :** 03 82 88 77 49

**Adresse électronique du référent :** anne.jolas@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Développement des liaisons douces communautaires - pistes cyclables –

Mise en conformité de la signalétique de la Véloroute VOIE BLEUE – Entre Apach et Rettel

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :**

### Descriptif du projet :

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières affiche la double ambition pour son réseau de pistes cyclables de se mettre en conformité avec la signalétique nationale décidée par le comité d'itinéraire de LA VOIE BLEUE, Moselle Saône à Vélo, puis de réaliser des connexions entre :la piste cyclable longeant la Sarre allemande et la piste Véloroute Voie Bleue longeant la Moselle française d'une part, via la vallée de la Canner et : la piste cyclable longeant la Véloroute Voie Bleue longeant la Moselle française et la piste longeant la Nied allemande de façon à constituer un maillage efficace du territoire. Localement ce programme est travaillé dans une démarche interterritoriale avec la CA Portes de France Thionville, la CC de l'Arc Mosellan et la CA du Val de Fensch. Des démarches communes dans la gouvernance et dans la mise en œuvre pourraient être adoptées.

**Impact socio-économique et environnemental :** Promotion du slow tourisme - Promotion des modes de déplacements doux pour les déplacements domicile-travail, domicile-école, déplacements touristiques et de loisirs - Promotion des modes de déplacements doux pour les déplacements domicile-travail, domicile-école, déplacements touristiques et de loisirs.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 12/2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 12/2021

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	A solliciter		
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques : Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Christelle Godar

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** LEP Bouzonville – programme de nettoyage, curage

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites Villes de Demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :** Place Charles De Gaulle

#### **Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières a développé un programme de reconversion d'une friche administrative dans le cadre du programme petite ville de demain. Il s'agit ici de doter le centre bourg de Bouzonville d'un espace multiservices intensifiant les échanges économiques et sociaux. Un programme de curage et mise en sécurité du site est programmé par l'EPFGE en 2022/2023.

**Impact socio-économique et environnemental :** renouvellement économique du centre bourg de Bouzonville avec un espace Totem services publics et santé contribuant à accroître l'attractivité économique.

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2023

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	1 600 000		
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>		1 600 000	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	1 280 000		EPFGE
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	320 000		
<b>Montant total des recettes</b>		1 600 000	

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** création d'un réseau de point d'accès kayak

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale-ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :**

#### **Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F) a mis en œuvre un programme de création de 5 points d'accès kayak. L'objectif est d'appuyer l'activité kayak sur le territoire et de part et d'autre de la frontière avec la Sarre. Cette activité doit gagner en qualité et profiter encore plus à l'activité commerciale et de services. Ces cinq points d'accès s'organisent autour d'un point central, la halte de Bouzonville où les locations s'organisent.

**Impact socio-économique et environnemental :** renouvellement économique du centre bourg de Bouzonville avec le développement de son attractivité touristique.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** fin 2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** fin 2023

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	248 154		
<b>Montant total du projet</b>	<b>248 154</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	80 000	32	FNADT
<input type="checkbox"/> Europe		30	
<input type="checkbox"/> Région	75 325		Soutien renforcement centralité rurale
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	40 000	16	AERM (en cours)
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	52 829	22	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>248 154</b>		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** définition d'une stratégie de valorisation de la Nied

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale-ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :**

#### **Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F) avec le syndicat des eaux vives des 3 Nied et des communes concernées souhaitent développer un programme stratégique sur le développement de la vallée de la Nied. Cette ambition a pour objet à la fois d'asseoir les activités historiques (élevage et fauchage), de favoriser la mise en œuvre d'une démarche trame verte et bleue à partir du schéma communautaire TVB, de mettre en œuvre les projets nécessaires assurant le bon fonctionnement de la rivière, de développer des activités touristiques notamment à travers la définition d'un cheminement doux transfrontalier sur la Nied et d'appuyer le centre bourg de Bouzonville comme le point central de ce dispositif transversale. Cette démarche passe par la mise en œuvre d'une étude stratégique qui comprendra des volets hydraulique, tourisme, foncier, déplacement....

**Impact socio-économique et environnemental :** renouvellement économique du centre bourg de Bouzonville avec le développement de son attractivité touristique.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** fin 2023

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	80 000		
<b>Montant total du projet</b>		80 000	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** franck.daillyccb3f.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** première phase d'un programme voie douce

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale-ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :**

#### **Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières a mis en œuvre une étude de faisabilité sur la création d'un réseau de voies douces reliant les vallées de la Moselle, la Sarre, la Nied et la Canner. Ce programme interterritorial et transfrontalier doit permettre à la fois la création de boucles de voies douces à des fins touristiques et à la définition d'alternative à l'automobile. L'étude de faisabilité sera rendue à l'automne 2021 et doit permettre d'identifier un premier secteur d'intervention et la conduite d'une mission de maîtrise d'œuvre.

**Impact socio-économique et environnemental :** promotion des déplacements doux sur le territoire tout en construisant des circuits touristiques transfrontaliers et interterritorial.

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** fin 2023

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

<b>Dépenses (HT) – investissement uniquement</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> VRD	2 500 000		
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			A préciser en fin d'année 2021
<b>Montant total du projet</b>		2 500 000	
<b>Financements</b>	<b>€</b>	<b>%</b>	<b>Commentaire</b>
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			EPFGE
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## **Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE**

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### **Maître d'Ouvrage :**

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 57106

**Nom :** Commune de Bouzonville

**RIB :** 3001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 1 place Charles De Gaulle 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** maire

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Christelle Godar

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### **Descriptif du projet :**

**Intitulé du projet :** maison de santé et services

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites Villes de Demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale-ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :**

**Descriptif du projet :**

Une fois les travaux terminés de proto aménagement, la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières développera une maison de services et une maison de santé dans les espaces remis à niveau et sécurisé. Pour affiner la faisabilité de ce programme fixé au stade de l'esquisse elle va conduire en 2022 une étude de faisabilité de la programmation. Cette mission est confiée à la SEBL.

**Impact socio-économique et environnemental :** renouvellement économique du centre bourg de Bouzonville avec un espace Totem services publics et santé contribuant à accroître l'attractivité économique.

### **Echéancier des réalisations :**

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	20390		
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>20390</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	A solliciter		
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	12 234		Banque des territoires
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	8 156		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>20 390</b>		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 57106

**Nom :** Commune de Bouzonville

**RIB :** 3001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 1 place Charles De Gaulle 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** maire

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Christelle Godar

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Etude de densification urbaine de l'îlot mairie / LEP/ Garage communale

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites Villes de Demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale-ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :** Place Charles De Gaulle 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

A l'arrière de la mairie et du LEP, un vaste îlot propose une capacité intéressante pour densifier le centre-ville et proposer un habitat mixte dans ses statuts d'occupation et ses formes urbaines. Une première esquisse a été établie. Il s'agit dorénavant de passer au stade de la programmation dans sa composition urbaine et dans l'habitat proposé. Pour cet objectif, la commune a répondu à l'appel à projet régional urbanisme durable. Sa candidature a été retenue. Une première phase de la mission confiée à la SEBL va s'engager.

**Impact socio-économique et environnemental :** assurera le développement résidentiel en centre bourg permettant d'éviter de consommer des espaces agricoles et accroîtra ainsi le poids de la zone centre bourg au niveau de sa chalandise notamment pour les commerçants du centre bourg.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	20 000		
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>		20 000	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	6 000	30	Appel à projet urbanisme durable
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	14 000	70	
<b>Montant total des recettes</b>		20 000	

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :**

**Nom :** SCiem St Charles

**RIB :**

**Adresse :** 1 Place Charles De Gaulle 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Gérant

**Nom du représentant légal :** Roland Gloden

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** démolition de la cité St Charles

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale – transition écologique

**Adresse postale du projet :** cité St Charles

#### **Descriptif du projet :**

La commune de Bouzonville, par le biais d'une "Sem locale" (la SCiem Saint Charles) créée dans les années 1960, a développé de l'habitat locatif. 99 logements ont été construits dont 72 logements dans un immeuble collectif dits de la cité saint Charles. Cet habitat vétuste et pas réhabilité ne répond plus aux exigences actuelles. C'est ainsi qu'il a été décidé de démolir ce site qui par ailleurs constitué négatif dans la ville et pour le parc de logements locatifs. En 2018, la décision est prise de le démolir et de développer une nouvelle offre en logements dans le centre bourg (cf. Fiche îlot arrière mairie / LEP). Les démarches sont engagées avec le soutien de la DDT 57 pour mettre en œuvre ce programme notamment la phase de relogement (jusqu' à fin 2021) et par la suite la phase de démolition (en 2022). En outre, le programme s'est aussi structuré par le développement d'un partenariat avec le bailleur départemental (Moselis) sur l'ensemble de son parc sur Bouzonville (programme de réhabilitation) et la disparition de la SCiem Saint Charles en raison de l'application de la loi Elan.

**Impact socio-économique et environnemental :** assurera le développement résidentiel en centre bourg en contribuant à améliorer la qualité du parc de logement locatif

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti	1 176 040		
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 176 040</b>		
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	360 000	30.61	DDT 57 programme 135 UTAH – action 1
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé	576 000	48.98	Action logement (déposé)
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	240 040	20.41	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 176 040</b>		

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Le quartier des Pierres Hautes - Bouzonville - phase 1 - étude diagnostic

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :** cité des Pierres Hautes 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières a développé dans le cadre du programme de l'OPAH une réflexion spécifique sur le quartier des Pierres Hautes. En effet, son poids dans l'agglomération (50 % du parc locatif de la ville et 10% des résidences principales), sa gouvernance locale (Association Syndicale Libre sur les espaces communs défaillante), la situation des logements (50% de vacance) et des immeubles (2 bâtiments en abandon manifeste) ont conduit à l'engagement d'une démarche individualisée. Une première phase d'étude a été décidée pour poser un constat transversal et global sur le site. L'ANAH a participé au financement du programme.

**Impact socio-économique et environnemental :** renouvellement résidentiel du centre bourg avec une volonté de mobiliser le parc de logements vacants et les espaces déjà urbanisés.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2023

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	33 600		
<b>Montant total du projet</b>		33 600	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	17 500		ANAH
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	16 100		
<b>Montant total des recettes</b>		33 600	

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 57106

**Nom :** commune de Bouzonville

**RIB :** 3001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 1 place Charles De Gaulle 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** maire

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Programme centre bourg - première phase - entrée de ville Sud-ouest

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale-ancrage local de l'économie-résilience sanitaire-préservation du patrimoine

**Adresse postale du projet :** rue de France 57320 Bouzonville

#### **Descriptif du projet :**

La commune de Bouzonville met en œuvre le programme centre bourg et son plan guide. Cette première traduction vise à qualifier l'entrée dans l'agglomération en venant depuis Vaudreching. Il s'agit de reconstituer un équilibre et paysage en urbain entre la rue de Chauvigny et la façade du supermarché Match. Ce renouvellement par la définition d'une limite paysagère en s'appuyant sur la création d'un alignement d'arbres et sur la constitution d'une limite urbaine à l'emprise des espaces de stationnement du Match en créant notamment un muret délimitant les emprises publiques et privées.

**Impact socio-économique et environnemental :** renouvellement urbain du centre bourg en recréant une limite urbaine entre l'espace commercial du Match et l'espace urbain.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	52 650		
<b>Montant total du projet</b>		52 650	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :** 57650

**Nom :** Commune de Sierck-les-Bains

**RIB :** 30001 00817 C5720000000 90

**Adresse :** 12 Quai des Ducs de Lorraine 57480 Sierck-les-Bains

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** maire

**Nom du représentant légal :** Helen Hammond

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Christelle Godar

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** christelle.godar@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Requalification de la place Morsbach, de la Grande rue et de l'îlot 23 quai des ducs de lorraine / 31 grande rue

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites Villes de Demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale – préservation du patrimoine

**Adresse postale du projet :**

#### **Descriptif du projet :**

La commune de Sierck les Bains a engagé la troisième zone projet du plan guide de renouvellement du centre bourg. Celui comprend la requalification des espaces publics de la place Morsbach et la Grande rue et le renouvellement urbain d'un îlot urbain. Ce dernier doit inclure un curage d'un bâtiment frappé d'un arrêté de péril prescrivant sa démolition et la réhabilitation d'un second. La programmation de ce dernier comprend l'office du tourisme au niveau des premiers niveaux et des logements dans les étages qui suivent. Ce programme nécessitera l'intervention de l'EPFGE dans la maîtrise foncière du site (en cours), le curage de l'immeuble non conservé et la mise en sécurité et dépollution du second bâtiment. Quant à l'espace public notamment de la place Morsbach , il doit assurer la mise en scène du bourg et l'articulation entre la voie bleue et le réseau viaire communal.

**Impact socio-économique et environnemental :** optimisera le développement du centre bourg en reliant entre eux les axes de développement touristique (voie bleue, centre bourg médiéval, château des ducs de Lorraine), offrira une véritable vitrine pour la promotion du centre bourg (avec la nouvelle implantation de l'OT) et contribuera à l'amélioration de l'habitat en purgeant un bâtiment en ruine et structurellement vacant.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2021

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2022

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	43 450		
<b>Montant total du projet</b>		43 450	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	21 725	50	Banque des territoires
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	21 725	50	
<b>Montant total des recettes</b>		43 450	

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** mairie, communauté de communes

**Code INSEE :**

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières/commune Filstroff/Syndicat eaux vives Nied

**RIB :**

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay Moselle

**Maison de la Région :** Longwy Thionville

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 82 59 32 54

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Etude de programmation du site du moulin de Filstroff

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale-ancrage local de l'économie

**Adresse postale du projet :**

**Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières a mis en œuvre une démarche pour valoriser la Nied. Celle-ci s'est déjà traduite par la décision de créer des points kayak, de définir une stratégie globale de valorisation. Cette démarche partenariale se traduit également par une démarche partenariale entre la CCB3G, la commune de Filstroff et le syndicat des eaux vives des 2 nied pour créer autour de l'ancien moulin de Filstroff un espace multiusage permettant sur l'espace bâti des services (hébergement et restauration et découverte des milieux pour les visiteurs) et sur les espaces extérieurs des programmes pour gérer plus efficacement la Nied et sa dynamique hydraulique. La commune use à l'automne 2021 de son droit de préemption urbain pour acquérir le site. Un appel à projet sera développé au cours de l'année 2022 par les trois partenaires que sont la CCB3F, le SEV3N et la commune de Filstroff.

**Impact socio-économique et environnemental :** mise en place d'une démarche touristique sur la Nied tout en fixant un nouveau cadre hydraulique pour la Nied.

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 2023

**Date de délibération sur le projet :**

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	30 000		
<b>Montant total du projet</b>		30 000	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)			
<b>Montant total des recettes</b>			

### Instruction Etat :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par l'Etat :

Date de la décision :

### Instruction Région :

Service instructeur :

Suivi par :

Coordonnées téléphoniques :

Mél :

Complétude du dossier (date) :

Aide accordée par la Région :

Date de la décision :

### Autres services/ experts consultés :

Structure :

Contact :

Coordonnées téléphoniques :

Mél

## Formulaire de demande d'aide pour les projets RELANCE

Dans le cadre de l'élaboration des Pacte de relance et de transition écologique (PTRTE)

Date d'édition : 16/02/2021

### Maître d'Ouvrage :

**Nature :** communautés de communes

**Code INSEE :** 571719

**Nom :** Communauté de communes Bouzonvillois 3 frontières

**RIB :** 30001 00529 D5770000000 19

**Adresse :** 3 bis rue de France 57320 Bouzonville

**Arrondissement/ sous-préfectures :** Boulay-Moselle

**Maison de la Région :** Thionville/ Longwy

**Qualité du représentant légal :** Président

**Nom du représentant légal :** Armel Chabane

**Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :** Franck Dailly

**Téléphone du référent :** 03 87 21 14 64

**Adresse électronique du référent :** franck.dailly@ccb3f.fr

### Descriptif du projet :

**Intitulé du projet :** Mission Transfrontalière - gouvernance Transfrontalière des PVD Sierck les Bains Bouzonville.

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat :** Petites villes de demain

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques :** cohésion territoriale

**Adresse postale du projet :**

### **Descriptif du projet :**

Le projet consiste à donner aux deux communes PDD, Sierck les Bains et Bouzonville, une gouvernance et des modalités d'intervention correspondant à son contexte transfrontalier. Dans ces conditions, la CCB3F a confié à la Mission Opérationnelle Transfrontalière une mission. Celle-ci s'articule en deux phases, une phase diagnostic et une phase en atelier pour mettre en pratique et construire des modalités d'association qui seront réutilisées par la suite.

### **Impact socio-économique et environnemental :**

### Echéancier des réalisations :

**Date de début des travaux :** 02/2022

**Fin prévisionnelle des travaux :** 06/2022

**Date de délibération sur le projet :** 12/2021

### Plan de financement :

Dépenses (HT) – investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	15 000		
<b>Montant total du projet</b>		15 000	
Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance/exceptionnelle			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité	3750		Sierck les Bains - Bouzonville
<input type="checkbox"/> Autre financement public (ADEME,...)	7500		Banque des territoires
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement (20% ou 30% si chef de filât)	3750		
<b>Montant total des recettes</b>		15 000	

### Instruction Etat :

**Service instructeur :** Préfecture de la Moselle

**Suivi par :** Anne Albert

**Coordonnées téléphoniques :** 03 87 34 88 92

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par l'Etat :**

**Date de la décision :**

### Instruction Région :

**Service instructeur :**

**Suivi par :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél :**

**Complétude du dossier (date) :**

**Aide accordée par la Région :**

**Date de la décision :**

### Autres services/ experts consultés :

**Structure :**

**Contact :**

**Coordonnées téléphoniques :**

**Mél**